

La Tribune

DE CHEZ NOUS

Vol. XVII — No 1

OTTAWA, LE 4 OCTOBRE 1944

ADMINISTRATION: 515, rue Viger, Montréal.

Les Semaines sociales du Canada n'ont pas eu de session mieux réussie

C'est ce que déclare le R. P. Archambault, lors de la clôture de la Semaine sociale d'Ottawa. — Caractère pratique et prompte réalisation. — Messieurs Gérard Fillion et Albert Rioux au programme.

Le R. P. Papin Archambault a déclaré dimanche soir à l'Université d'Ottawa, que "les semaines sociales du Canada n'ont pas connu de session mieux réussie et d'un caractère plus pratique que celle qui vient de se terminer!"

Le président des Semaines sociales a ajouté: "A quelques pas du Parlement fédéral, où siègent nos législateurs, devant quelques-uns d'entre eux et une assistance unique où se mêlaient des hommes venus de toutes les parties du pays depuis Moncton jusqu'à Victoria, des conférenciers choisis pour leur compétence particulière dans les diverses classes de la société ont élaboré et soumis au peuple canadien une programme de restauration sociale, centré sur la personne humaine telle que l'a voulue le Créateur, et conforme à notre civilisation chrétienne, comme le recommandait récemment S. S. Pie XII et comme l'a rappelé si opportunément à nos auditeurs

le distingué président du plus haut tribunal du Canada.

"Nous entendons poursuivre, avec tous ceux que ce programme a ralliés une intense campagne pour sa prompte réalisation."

La 21^e semaine sociale du Canada s'est terminée dimanche soir devant une assistance d'élite qui remplissait le gymnase de l'Université d'Ottawa.

C'est Mgr Hilaire Chartrand, vicaire général du diocèse d'Ottawa, qui a remplacé S. Exc. Mgr Vachon, pour adresser le mot de la fin. En plus des évêques et autres personnalités éminentes qui assistaient à la semaine sociale, on remarquait dimanche, la présence du maire Adhémar Raynault de Montréal, qui a assisté aux séances de l'après-midi et du soir, et l'hon. sénateur Léon-Mercier Gouin, qui a été invité à adresser la parole à la place de M. Maximilien Caron.

(Suite à la page 19)

Les congressistes de l'Union régionale de Québec-est



Photographie des congressistes réunis le 12 septembre dernier à Saint-Paul du Buton, comté de Montmagny, pour le congrès régional annuel de l'U.C.C. de Québec-est. On remarque, parmi les congressistes, Mgr Auguste BOULET, P.D., aumônier régional de l'U.C.C. pour Québec-est; M. l'abbé Antonio LALIBERTE, assistant aumônier régional; M. l'abbé GAGNON, curé de St-Cyrille de l'Islet, aumônier de secteur; M. Aurèle PELLETIER, président de l'Union régionale; M. J. CHAMBERLAND, vice-président régional; M. Félix BELANGER, secrétaire; M. L.-P. POULIN, assistant-secrétaire général de l'U.C.C., plusieurs directeurs et aumôniers et quelques centaines de cultivateurs.

Son Exc. Mgr Rhéaume assiste au congrès régional de l'U.C.C. du Témiscamingue

Tenu le 25 septembre à St-Eugène-de-Guigues. — Près de 700 cultivateurs présents. — Sermon du R. P. Chabot, o.m.i. — Discours de MM. Abel Marion, président général de l'U.C.C., Nil.-E. Larivière, Léopold Larouche et de M. l'abbé Desmarchais. — Les résolutions.

Le congrès annuel de l'Union diocésaine de l'U.C.C. du Témiscamingue a eu lieu cette année à St-Eugène-de-Guigues, dans la magnifique salle récemment aménagée au sous-sol de l'église. Près de 7 personnalités assistaient à ces importantes assises.

Son E. Mgr Louis Rhéaume, évêque de Timmins, n'a pas voulu déroger à la tradition et est venu relever de sa dignité l'éclat de cette belle journée agricole.

Nous avions de plus le plaisir de voir au milieu de nous M. Abel Marion, président général, qui nous manquait depuis quatre ans et M. l'abbé Desmarchais, propagandiste des Caisses populaires pour la région de Montréal.

La messe

Une grand-messe fut chantée à 10 heures par M. le curé H. Arpin, de Laverlochère, assisté de MM. les curés Chapleau de St-Eugène et Laurendeau de Latulipe.

Au cours de son sermon, le R. P. Chabot O.M.I., curé de Ville-Marie, exalta l'amour de la terre et de la famille canadienne-française. Il exhorta les agriculteurs à aimer leur travail et à en être

fiers. Une association forte aura pour résultat de développer cette fierté et d'élever la classe agricole dans l'estime des autres classes.

Les puissances d'argent, dit le prédicateur, n'ont en vue que les profits à réaliser, vos intérêts économiques et spirituels ne les intéressent pas. Soyez des coopérateurs pour faire échec à leur mauvaise doctrine. La question sociale est en somme une question morale et religieuse. Suivez les traces de vos ancêtres qui avaient en estime le travail et la prière.

Son Excellence ajouta quelques mots mais se réserva surtout pour la séance de l'après-midi. Elle énonça et développa très briève-

ment ces paroles de l'Écriture "Soyez parfaits comme mon Père céleste est parfait" et "Mon Père est agriculteur".

Après la messe il y eut une courte séance pour l'inscription des délégués et la présentation de nos visiteurs.

Séance de l'après-midi

Au début de l'après-midi, le secrétaire diocésain présenta le rapport des activités de l'union diocésaine, qui fut suivi d'une courte visite de S. E. Mgr l'évêque qui fut présenté par M. le curé L.-Z. Moreau et remercié par M. Abel Marion.

(Suite à la page 20)

Déclarations de M. Duplessis en marge des allocations familiales

Les droits du Québec sont respectés, déclare-t-il. — En faveur de l'unité nationale bien comprise. — "La province de Québec demande et demandera le respect de la constitution", ajoute le premier ministre.

Interrogé sur l'attitude que prendra la province de Québec au sujet de la loi fédérale des allocations familiales, l'hon. Maurice Duplessis a formulé la déclaration suivante:

"La province de Québec demande et demandera le respect de la Constitution, qui rend la législature maîtresse de ses décisions. Il n'appartient à personne d'aucune autre province de s'arroger les droits que seule possède la législature.

Les appels aux préjugés de races, pour fins politiques ou autres, sont contraires, et à juste titre, à la mentalité de la province de Québec. Celle-ci exige et exigera le respect de ses droits, et

ceux qui l'habitent respecteront toujours ceux des autres. La Confédération canadienne n'a pas été instituée pour provoquer l'animosité entre les provinces, mais dans un but d'harmonie canadienne basée sur la justice et le respect intégral du pacte fédératif.

"En faveur de l'unité nationale bien comprise"

"Nous sommes en faveur de l'unité nationale bien comprise, a précisé le premier ministre, non d'une unité comme quelques-uns semblent l'entendre; nous sommes en faveur, en d'autres termes, de l'union nationale véritable, non d'une union qui implique une

(Suite à la page 8)

La Mutuelle-Vie de l'U.C.C.

Avis d'assemblée générale

Avis est par les présentes donné que la neuvième assemblée générale annuelle des membres de La Mutuelle-Vie de l'U.C.C., aura lieu le jeudi, 19 octobre 1944, à 9 heures du matin (heure de guerre), à la salle du Palais Montcalm, Québec.

L'assemblée générale annuelle sera appelée à se prononcer sur un projet de modification des articles 63 à 72 inclusivement des règlements de la Société. Les amendements projetés ont trait au calcul des réserves mathématiques, à la constitution et à la gestion des caisses d'assurance-vie, d'assurance infantile et d'administration, ainsi qu'aux contrats d'assurance à être émis par la Société.

Le Secrétaire,
Thuribe BELZILE

Congrès de la Fédération d'Agriculture

Le congrès annuel de la Fédération canadienne d'Agriculture se tiendra à Regina, en Saskatchewan dans la semaine du 15 janvier prochain. C'est ce qui vient d'être décidé au cours d'une réunion du Comité exécutif de la Fédération tenue récemment à Port-Arthur. La date exacte de ce congrès sera annoncée plus tard. Ce congrès coïncidera avec celui de l'Association des Producteurs de lait du Canada. On sait que l'U.C.C. est membre de la Fédération canadienne d'Agriculture.

Soyons nombreux au congrès général

La série des congrès diocésains s'est terminée hier avec celui de Saint-Alexandre d'Iberville. Nous sommes maintenant à la veille du congrès général. Cette année, le congrès se tiendra les 18 et 19 octobre prochains, au Palais Montcalm, à Québec.

Lors de la tenue des congrès régionaux, les membres ont choisi leurs délégués qui représenteront leurs Unions diocésaines au congrès général. Mais nous sommes plus ambitieux et nous voulons des centaines et des centaines de cultivateurs à Québec pour célébrer comme il convient le vingtième anniversaire de fondation de l'U.C.C. Quoique le congrès débute le 18 octobre, jour national du poisson, ne craignez pas les pêcheurs en eau trouble; cette espèce de gens ne fréquente pas les congrès généraux de l'U.C.C. Nous vous disons donc: venez en foule, amenez vos amis. Organisez-vous plusieurs cultivateurs ensemble et faites le voyage en commun. Il vous en coûtera moins cher et vous pourrez former un cercle d'étude pour l'aller et le retour. Il faut au moins 3,000 cultivateurs à Québec le 18 octobre.

Toutes les activités de l'U.C.C., au cours de la dernière année, seront passées en revue et l'on tracera des programmes pour l'avenir. Tous les problèmes agricoles d'actualité seront passés au crible et nul doute que des remèdes adéquats seront proposés par les cultivateurs eux-mêmes. Vous pouvez voir que tous les cultivateurs ont intérêt à venir au congrès, non pas seulement les délégués. Venez-y en foule et soyez assurés d'être servis à souhait. Préparez vos esprits car le menu est chargé. Nous voulons 3,000 cultivateurs et nous les aurons, si vous le voulez. Démontrez votre force; vous n'en serez que plus écoutés.

L.-P. P.

La Terre

Hebdomadaire
Agricole

Fondé en 1929

Journal hebdomadaire organe officiel de l'Union Catholique des Cultivateurs, de la Coopération Fédérée
GERARD FILION, L.S.C., directeur.
Abonnement: Tous les membres de l'Union Catholique des Cultivateurs qui payent une cotisation annuelle de \$3.00 reçoivent le journal. Les personnes qui, pour différentes raisons ne peuvent être membres de l'U.C.C. peuvent s'abonner au tarif suivant:
\$1.00 par année; \$2.50 pour trois ans; \$1.50 par année à l'étranger.
Publicité: Le tarif de la publicité est de 25 cents la ligne agate ou \$3.50 le pouce-colonne. Toute annonce ou tout avis d'annulation doit arriver huit jours avant la date de la publication. Le tirage de la "Terre de Chez Nous" est certifié par l'Audit Bureau of Circulations.
Correspondance: Pour toute question touchant la rédaction, l'administration ou la publicité, adressez vos lettres à:

La "TERRE DE CHEZ NOUS"

515, ave. Viger, Montréal — Tél. Lancaster 6273

Imprimé au "Syndicat d'Ouvres Sociales Limité" Ottawa

On veut l'union !

C'est le désir unanime manifesté par les bûcherons au congrès de la Salle, le 19 septembre dernier. On en trouvera le reportage en dernière page. Ce congrès, tenu sous la forme d'un cercle d'étude, groupait au delà de 300 bûcherons venus de tous les coins de l'Abitibi. Ils se sont réunis pour discuter eux-mêmes leurs problèmes et pour essayer tous ensemble d'y trouver des solutions.

Pas de grandes conférences, mais de la discussion. Les bûcherons nous ont dit tout ce qu'ils pensaient et tout ce qu'ils voulaient. Tous ont reconnu d'emblée la nécessité d'une association puissante et bien organisée. Ils en sentent le besoin plus que jamais et nous avons été heureux de constater qu'ils se tournent vers notre Union des Bûcherons. Messieurs, vous avez raison, l'Union des Bûcherons existe déjà et depuis dix ans, elle n'a travaillé que pour vous. C'est à vous seuls qu'il appartient de la rendre plus nombreuse, par conséquent plus forte et plus efficace.

Au cours de ce congrès, les congressistes ont parlé des aspects moral, social et économique de la vie en forêt. Les bûcherons sont les premiers à reconnaître qu'il existe un problème moral chez eux et qu'ils pourraient eux-mêmes faire beaucoup pour le voir disparaître. En groupe, ils en ont cherché les causes et les remèdes. Tout y a passé: les jurons, le blasphème, les jeux d'argent, l'irrespect de l'autorité, etc. Les contracteurs ont-ils une juste conception des responsabilités qui leur incombent au point de vue moral dans leurs chantiers? La plupart des bûcherons répondent dans la négative. Nous sommes du même avis qu'eux, à savoir que les contracteurs devraient faire observer les lois civiles concernant le blasphème et les jeux d'argent. Les bûcherons admettent, pour leur part, qu'ils pourraient s'afficher comme de bons chrétiens et imposer une meilleure discipline à leurs compagnons de travail en se groupant pour mieux faire respecter leur volonté. Presque toujours, les mauvaises actions ne sont attribuables qu'à un petit nombre alors que la grande majorité des occupants du camp sont de très honnêtes gens. Mais ces derniers tolèrent. Ils craignent de mettre les moins bons à leur place, comme on dit. Groupés et s'entraïdant mieux les uns les autres, les bons bûcherons pourraient facilement faire observer les lois morales dans les chantiers. L'Union peut faire beaucoup en ce sens en éduquant les travailleurs, en leur enseignant leurs responsabilités et en leur permettant de mieux grouper leurs forces. Pour ce qui est des contracteurs, les bûcherons pourraient facilement les forcer à faire respecter la morale. Devant un groupe d'hommes bien décidés, tout contracteur saura bien quelle attitude prendre.

Passons maintenant à l'aspect social du problème du travail forestier. Les ouvriers forestiers n'ont pas seulement revendiqué leurs droits à un juste salaire et à des conditions de travail raisonnables, mais ils ont étudié leurs devoirs envers leurs employeurs. Ils soutiennent qu'il y a manque de coopération, cause d'incompréhension entre l'employé et l'employeur. On se regarde comme chiens et chats; pour l'un, l'employé est une machine à manoeuvrer le bois; pour l'autre, l'employeur est un exploiteur, un "trustard", un persécuteur qu'on doit jouer, critiquer et combattre. Pourtant, voilà bien deux parties qui ont tout intérêt à s'entendre et à se comprendre. Les deux ont droit au respect: le patron a le droit de faire respecter son autorité et ses décisions quand elles sont justes; l'employé a droit au respect de sa personne et de ses convictions. L'employé a le droit de joindre son association professionnelle que le patron a le devoir de reconnaître; ce dernier doit aussi y accorder son entière coopération. L'Union peut devenir un excellent terrain de bonne entente pourvu que les bûcherons et leurs employeurs lui accordent tout leur appui.

Maintenant, finissons avec la question du salaire. C'est le point critique, celui qui divise peut-être le plus le patron et l'employé. On prétend que le travail est mal réparti dans les chantiers au profit des gros travailleurs ou des amis des contracteurs. Cette mauvaise répartition du travail amène la mauvaise distribution des rétributions. Les bons hommes se voient donner les beaux morceaux de bois; les mauvais ou les nouveaux arrivants se voient confier les plus mauvais. Les bûcherons prétendent que le travail à forfait tue son homme; il le "brûle" comme ils disent. On dit que les compagnies paient un petit salaire mensuel, afin d'inciter les employés à travailler à la "job". Ainsi, les bons hommes se "brûlent" pour pouvoir retirer un plus gros salaire. Le fait est que plusieurs nous ont dit avoir laissé leur santé dans le bois et qu'aujourd'hui, ils ne sont pratiquement plus capables de fournir une bonne journée d'ouvrage. En résumé, les bûcherons ne semblent pas du

tout satisfaits des salaires qu'ils retirent des chantiers et surtout de la manière dont ils doivent les gagner.

Voilà quelques problèmes discutés par les congressistes de La Sarre. Si l'on voulait entrer dans les détails, on n'en finirait plus. Nous croyons sincèrement que les bûcherons du nord-ouest sont sur le bon chemin en se tournant vers l'Union des bûcherons. Une bonne partie de ce chemin est déjà "swampé", mais il en reste beaucoup à ouvrir. Messieurs les bûcherons, vous voulez vous unir? Eh bien, l'Union a déjà des cadres qui sont prêts à vous accueillir. Elle est prête à travailler, elle ne demande que votre support. Vous avez des problèmes; ils sont nombreux et difficiles. Les bûcherons seront sauvés par les bûcherons. Mettez-vous à la besogne et que votre travail soit fructueux. Ne bâtissez pas seulement pour vous, mais aussi pour vos enfants qui vous suivront. Vous pouvez régler tous les problèmes que vous avez discutés à La Sarre par une association professionnelle bien à vous. Augmentez ses effectifs, donnez-lui des instruments de travail et les résultats viendront. Ne vous égarez pas dans des associations étrangères que vous ne connaissez pas et qui ramèneront tout le problème du travail de la forêt à une simple question de salaire. Bûcherons, l'Union des Bûcherons est vôtre et à votre service. Donnez-lui votre appui; elle ne vous décevra pas.

Louis-Ph. POULIN

CRIBLURES

Accès de bile de M. Drew

Le premier ministre ontarien, M. Georges Drew, persiste à croire que la récente loi fédérale des allocations familiales favorise la province de Québec au détriment de l'Ontario.

En août dernier, on s'en souvient, M. Drew déclarait que des sommes considérables sortiraient des poches des contribuables ontariens pour payer des allocations familiales aux familles nombreuses du Québec. Il en profitait pour accuser la province de Québec de ne pas faire son devoir dans l'effort de guerre au moment où la situation devient critique. M. Drew s'en tient à cette déclaration et vient de dire, dans un discours public, qu'il n'a rien à retirer de ce qu'il disait alors. On va demander, dit-il, à l'Ontario de payer pour Québec, sans que notre gouvernement ait été consulté quand à la manière d'effectuer ces paiements.

Le mode d'administration et d'application de la loi des allocations familiales n'est pas, tant s'en faut, exempt de tout reproche. Le R. P. Lebel a eu l'occasion de dire ce qu'il fallait en penser. Mais là n'est pas le débat. Il porte sur un autre point qu'il importe de ne pas passer sous silence. Il est intolérable que le premier ministre de l'Ontario, étant donné la position qu'il occupe, se permette de clamer partout que cette loi favorise surtout la province de Québec. Au lieu de déverser sa bile sur les grosses familles du Québec, que ne tourne-t-il ses foudres contre les gens de sa race? Qu'est-ce qui empêche les Anglo-Canadiens d'avoir des familles aussi nombreuses que les Canadiens français? Evidemment la question est embarrassante pour M. Drew. En tout cas, nous saurons une fois de plus où se trouvent les fauteurs de discorde.

B. B.

La provision de beurre

L'an dernier, faisant écho à la requête de nos cercles locaux, nous demandions au service du rationnement de la Commission des prix de permettre aux cultivateurs d'utiliser leurs coupons de rationnement pour le beurre avant l'échéance. L'U.C.C. a gagné son point. On se rappelle que, lors du congrès général d'octobre dernier, l'hon. Cyrille Vaillancourt annonçait que la Commission des prix avait accédé à la demande des cultivateurs.

Plusieurs de nos cercles reviennent à la charge cette année. Ils veulent que la même permission leur soit accordée. Les raisons invoquées sont les mêmes. Le rationnement du beurre, il est vrai, est

devenu plus rigoureux. Cela n'enlève pas la difficulté que les cultivateurs éprouvent à se procurer du beurre au cours des mois d'hiver. On sait que nombre de fabriques ferment leurs portes durant deux ou trois mois dans les régions où la production est presque nulle. Par ailleurs, la plupart des fabriques n'ont pas suffisamment d'espace pour y entasser la provision des cultivateurs. Elles se hâtent d'expédier sur les grands marchés toute leur production, ne pouvant assumer des risques de pertes que les patrons seraient les premiers à subir. D'un autre côté, si les cultivateurs devaient acheter leur beurre au fur et à mesure que les coupons sont échus, il en résulterait, en certains cas, de sérieux inconvénients: ils sont, pour la plupart, assez éloignés des grands entrepôts ou des centres de distribution en outre, ils paieraient leur beurre beaucoup plus cher que s'ils l'obtenaient directement de la fabrique. Voilà, il nous semble, des raisons suffisantes pour engager la Commission des prix à accorder de nouveau cette permission aux cultivateurs.

B. B.

Une richesse à conserver

Un secrétaire de cercle porte à notre connaissance le gaspillage inutile d'érablières qui se ferait actuellement dans certaines régions de la province. "Un bon nombre de cultivateurs, écrit notre correspondant, vendent leurs terres à bois soit à des compagnies, soit à des particuliers qui s'occupent de coupe de bois. Le résultat, fait-il remarquer, c'est que depuis quelques années, plusieurs de nos belles sucreries sont disparues, tout simplement parce que les érablières ont été coupées".

Le cas que nous signale notre correspondant n'est certainement pas unique. En plusieurs endroits de la province on se plaint de la coupe abusive de nos érablières à sucre. C'est, sans aucun doute, un mal qu'il faudrait enrayer à tout prix. Malheureusement, comme ces terres à bois, où se trouvent des érablières, n'appartiennent pas toutes à la Couronne, mais souvent à des particuliers, ceux-ci sont libres d'en disposer à leur gré. Ils peuvent les vendre, les exploiter eux-mêmes ou les laisser se détériorer. Les pouvoirs publics ne peuvent obliger un propriétaire à conserver son érablière ou à en prendre un soin convenable.

Il reste toutefois que nous pouvons et devons lancer une campagne d'éducation pour faire cesser ce gaspillage. Il faudrait amener les gens à comprendre que les érablières sont une richesse que nous devons conserver. La même remarque s'applique à nos forêts et à nos boisés de ferme. Le dernier cours à domicile de l'U.C.C. portait précisément sur ce sujet. Il sortira bientôt des presses et

(Suite à la page 10)



Quelqu'un a déjà écrit quelque part que la terre est un réservoir d'hommes inépuisable. M. Mitchell partage sans doute ce point de vue puisqu'il projette de venir encore y puiser.

Véritable sorcier — on serait tenté de dire sorcier — notre ministre fédéral du Travail sait où diriger sa baguette de coudrier. Finira-t-il par s'apercevoir un bon jour que la source est tarie et que sa baguette est devenue inutile?

Viendra cependant un jour où la terre, laissée sans bas, obéira au commandement divin pour "ne produire que des ronces et des épines". Peut-être y en aura-t-il assez pour flageller les politiciens myopes qui l'auront abandonnée à la stérilité.

Monsieur Drew en veut à Québec parce qu'il y a trop d'enfants; c'est l'Ontario qu'il devrait fustiger, puisqu'il n'y en a pas assez.

Bien avant qu'on ait estimé en cents et en piastres la valeur des enfants, Québec en a donnés à l'Eglise et à la Patrie. Les "businessmen" de Toronto se réveillent maintenant parce que ça commence à payer d'élever des enfants.

Au lieu de chercher la grosse bête noire dans la province de Québec, voici un conseil que Monsieur Drew devrait donner aux siens: Laissez les toutous dans les niches et faites rentrer les enfants dans la maison.

De cette façon on ne s'arracherait pas les oreilles entre Canayens et... on pourrait se passer d'immigrants.

Le FAUCHEUR.



Et voilà déjà dix ans...

Du numéro publié par la "Terre de Chez Nous" le 3 octobre 1934, — il y a dix ans, — nous tirons les quelques notes qui suivent.

La Terre de Chez Nous publie le premier numéro du septième volume. Le journal hebdomadaire des cultivateurs compte donc six ans révolus. Il grossit sans cesse et a bonne envie de vivre.

En marge de fonctionnaires fédéraux unilingues, M. Albert Rioux proteste contre la nomination de fonctionnaires de langue anglaise seulement au ministère fédéral de l'Agriculture. Il sert une mercuriale à un certain M. Bruce qui n'est pas loin de considérer la province de Québec comme une réserve. Il termine en ces termes: "Nous ne lâcherons pas prise aussi longtemps que nous n'aurons pas obtenu le renvoi de M. Bruce à Toronto. Nous avertissons la bureaucratie d'Ottawa que nous continuerons cette campagne jusqu'au jour où elle admettra, une fois pour toutes, que les fonctionnaires agricoles fédéraux doivent être bilingues dans notre province".

La campagne contre les trusts de l'électricité et en faveur de l'électrification rurale se poursuit. M. J.-C. Côté prononce une causerie à la radio sur ce sujet. Comme on le voit, la lutte au monopole de l'électricité est une question assez vieille dans notre province.

Dans une causerie prononcée à Rimouski, M. Jean Lesage traite de l'exploitation dont sont victimes les ouvriers forestiers de la part des compagnies. Voici, entre autres choses, ce qu'il déclare: "Vous avez besoin (les bûcherons) de cette force de résistance qui vous permettra d'opposer au trust, cette piovre hideuse aux milliers de tentacules, un front impénétrable".

Par le trou DE La serrure

Je dormais depuis huit heures du soir quand, au milieu de la nuit, j'entendis sonner à la porte. En pantoufles, je descendis l'escalier et tournai la clef dans la serrure. La lumière était allumée dans le



corridor. J'ouvris lentement et aperçus un homme debout sur le seuil. Il pouvait mesurer cinq pieds dix, mais l'ombre et mon imagination semblaient le grandir davantage.

D'une voix rauque, il me demanda :

— C'est ici que reste Blanchet ?
— Ça dépend... quel est son premier nom ?

— Jean.

— Oui, Monsieur, c'est lui qui vous parle.

— Ah! bon, j'ai une commission pour vous.

— Entrez.

Je surveillais l'étranger en refermant la porte. C'était un homme d'une quarantaine d'années, bien bâti; ses cheveux en brosse couvraient une tête carrée dont le profil ressemblait à ceux des anciens lutteurs grecs qu'on peut voir encore dans les pages du dictionnaire Larousse.

Je le fis passer à la cuisine et l'invitai à s'asseoir. Une fois installé, il commença :

— Vous m'excuserez de vous déranger à une heure si tardive, mais c'est la seule occasion que j'ai de vous rencontrer.

— C'est rien du tout, Monsieur, monsieur qui ?

— Ah! oui, j'ai oublié de vous dire mon nom: je m'appelle Philippe Drolet et je demeure à St-Bernard des Monts.

— Dans quel comté ?

— C'est dans le comté de Valrennes.

— Parlez, Monsieur Drolet, je vous écoute.

— Sachant que j'allais descendre pour quelques jours dans le Bas du St-Laurent, un de mes compatriotes m'a prié de vous rejoindre et de vous donner cette lettre.

Drolet fouilla un instant dans ses poches de par dessus et me tendit une enveloppe blanche. Je lui demandai :

— C'est quelque chose d'important.

— Je le crois. Il m'a prié d'attendre la réponse.

— C'est bien.

Je déchirai l'extrémité de l'enveloppe, sortis la lettre, la dépliai et lus à haute voix :

Cher Monsieur,

Je vous avertis, par les présentes, de ne plus employer mon nom dans vos "trous de la serrure", car cela m'a déjà occasionné de graves inconvénients. Lors de l'avant-dernière conférence Churchill-Roosevelt, vous avez écrit que j'étais monté à Québec pour aller offrir un cigare à M. Churchill. Et deux semaines plus tard des officiers de la Gendarmerie Royale sont venus perquisitionner chez moi pour voir si j'avais mis la main sur des documents secrets et importants. Je ne veux pas que des scènes comme celles-là se répètent.

Bien à vous,
Oscar Côté.

Je risais aux éclats quand l'étranger à la voix rauque me rappela :

— C'est pas drôle vous savez.

— Je le sais... Mais quand vous serez de retour à St-Bernard des Monts, vous direz à M. Oscar Côté, que les noms des personnages que je choisis pour les "trous de la serrure" sont fictifs, pris au hasard et n'ont aucun rapport avec la réalité. Les faits rapportés sont presque toujours vrais, mais les personnages ont des noms d'emprunt.

— C'est pas tout le monde qui aime ça voir leur nom dans les journaux.

— J'en connais d'autres qui s'en font un plaisir.

Jean BLANCHET.

La restauration sociale et l'agriculture

Les 4 principes de la restauration rurale

Voici un extrait de la conférence donnée par M. Gérard Filion, secrétaire général de l'U.C.C., à la Semaine sociale d'Ottawa, tenue du 28 septembre au 1er octobre dans la capitale fédérale.

Il faut entendre par restauration sociale l'établissement de conditions générales qui assurent la prospérité économique et la paix sociale. Il ne peut donc être question de rédiger un simple programme de réformes, encore moins un manifeste politique ou électoral. Il importe plutôt d'ébaucher une philosophie, de rappeler des principes premiers, pour ensuite en tirer des conclusions d'ordre pratique. C'est ce que nous tâcherons de faire.

L'on commet généralement l'erreur, quand on pense à la campagne, de limiter ses vues à l'agriculture et à la classe agricole. Or la vie rurale comporte une multitude d'activités économiques, de relations sociales qui l'élargissent, qui lui donnent presque l'allure d'une civilisation complète par elle-même. Car à côté de la culture du sol, il y a l'exploitation des autres richesses naturelles comme la forêt, les pêcheries, les mines, les pouvoirs d'eau, la pratique de commerce et d'industries variées, dont l'ensemble donne à la campagne sa physionomie propre. Et c'est pourquoi il est difficile d'élaborer une doctrine et un programme de restauration agricole sans tenir compte de tout le milieu rural avec ses déficiences et ses virtualités. Nous tâcherons donc d'élargir notre sujet dans ce sens.

La propriété privée est le principe de base de la philosophie rurale. Le communisme répugne instinctivement à l'homme des champs. Celui qui possède la terre qu'il travaille produit une plus grande abondance de richesses et contribue davantage au bien-être de la nation. Cette propriété privée doit être familiale, car l'expérience démontre que la grande propriété agricole est une source de malaises sociaux, que sont loin de compenser les prétendus avantages économiques.

Le capitalisme, à cause de son appât au gain et de ses méthodes d'affaires, constitue chez nous une menace plus grande à la propriété agricole familiale que le communisme lui-même. D'ailleurs, celui-ci conduira à celui-ci. Aux Etats-Unis, l'accaparement des terres par de grandes sociétés de capitaux a pris dans certains états l'allure d'un fléau social. Il en-

gendre la déchéance graduelle de la population rurale. Le propriétaire endetté se fait enlever sa terre et devient métayer; de métayer, il tombe à l'état de fermier; de fermier, il déchoit à la condition de simple ouvrier agricole. Le prolétaire rural, qui ne possède rien, qui s'embauche d'une ferme à l'autre au hasard du temps et des saisons, qui n'a pas et peut difficilement avoir de groupements professionnels pour protéger ses intérêts, que les lois de salaires minimums, d'assurances sociales, d'hygiène industrielle n'atteignent jamais, ce nomade des temps modernes est une proie facile pour les prédicants du communisme. Nous n'en sommes pas encore rendus à ce point au Canada, mais certains indices doivent nous porter à la vigilance. C'est pourquoi il convient d'affirmer vigoureusement qu'un des principes fondamentaux de la restauration rurale est la propriété privée et c'est aussi pourquoi il faut prendre les mesures qui s'imposent pour protéger et consolider la propriété familiale rurale.

Le deuxième principe de restauration rurale, c'est la liberté. C'est en effet par la liberté que l'homme est humain, qu'il se sépare de la bête. L'homme est libre, parce qu'il est doué d'intelligence et de volonté. Or peu d'activités économiques sont aptes, autant que la culture du sol, à développer les facultés supérieures de l'homme. La terre est un réservoir de bon sens, parce qu'on y a le temps de réfléchir et qu'on y est capable de vouloir.

Et parce que l'homme de la terre réfléchit et veut, il prévoit, il organise sa vie, celle de sa famille, celle de ses enfants. Il compte d'abord sur lui-même, sur son travail, sur ses sacrifices. Il n'attend pas tout de l'Etat, car il sait que l'Etat ne donne qu'une partie de ce qu'il prend. Or toute mesure ou toute législation qui enlève aux individus, le souci d'organiser leur vie pour en confier la tâche à l'imprévoyance des fonctionnaires, qui amoindrit les responsabilités individuelles, familiales et professionnelles, qui met chaque citoyen dans la position pas très élégante de l'oisillon attendant une chenille; toute mesure ou toute législation de cette nature doit être reçue avec un soupçon dans les milieux ruraux. Il est nécessaire que la société civile fasse quelque chose pour ceux qui

sont incapables d'organiser leur vie eux-mêmes, soit parce qu'ils sont victimes du régime économique, soit parce qu'ils n'ont plus l'intelligence ni la volonté de prévoir. Mais que, de grâce, l'on n'en fasse pas perdre l'habitude à ceux qui la possèdent encore, car viendra un jour où, plus personne n'ayant à s'occuper de rien, tout le monde décidera pour tout le monde. Et la liberté fleurira chez nous comme en Russie.

Le troisième principe sur lequel doit s'asseoir la restauration rurale, c'est le respect de la famille. La famille est une institution sociale que les esprits retardataires comme nous respectent encore pour des raisons de philosophie et des motifs surnaturels; à la campagne, la famille est quelque chose de plus que ça! C'est une unité économique. L'on peut difficilement dissocier l'agriculture de la famille, car l'agriculture pratiquée en dehors de la famille est rarement de l'agriculture, mais plutôt de l'exploitation agricole, c'est-à-dire la poursuite des bénéfices rapides aux dépens de la fertilité du sol et de la main-d'œuvre. Il est en tout cas remarquable que l'agriculture soit à peu près la seule profession où les célibataires persévèrent et réussissent rarement; c'est également un fait de constatation courante que les ménages sans enfants ne tiennent pas longtemps sur la terre. Car la terre est faite pour produire de tout à commencer par de enfants.

Enfin un quatrième principe pourrait s'énoncer comme suit: un juste équilibre des bénéfices et des charges. On peut difficilement prétendre que, sous ce rapport, la balance ait souvent penché du côté de la population rurale. Les charges pèsent généralement lourd sur ses épaules; les bénéfices sont rarement pour elle. Le jeu des lois économiques, auquel il faut ajouter une menace constante de surproduction et la pression des intermédiaires, tend constamment à déprécier la valeur des denrées agricoles de sorte que le pouvoir de gain du cultivateur est généralement inférieur à celui de tout autre entrepreneur d'importance équivalente et s'apparente à celui du dernier des prolétaires. Déséquilibre social aussi, puisque le cultivateur ne joue pas dans la société le rôle que son importance, son nombre et sa qualité devraient

(Suite à la page 19)

Journaux et Revue

Le Plan Barré revient d'actualité

Sous ce titre, M. Omer Héroux, rédacteur au "Devoir" expose un projet de réforme ou plutôt un complément de l'école élémentaire à la campagne. M. Héroux dit que l'auteur de ce plan, l'hon. Laurent Barré, actuel ministre de l'Agriculture à Québec, laisse entendre qu'il n'a pas renoncé à son idée d'autrefois. Nous reproduisons de cet article de larges extraits.

Les anciens se rappellent-ils deux ou trois articles, et peut-être plus, que nous consacra jadis au Plan Barré? Nous appelions Plan Barré, par souci d'exactitude, un projet de réforme, ou plus exactement peut-être de complément de notre enseignement primaire qu'exposait l'actuel ministre de l'Agriculture, M. Laurent Barré, alors simple citoyen, mais aussi au courant que qu'il que ce soit des choses de la vie rurale chez nous. M. Barré en effet, à été élevé, il a vécu et vit encore à la campagne. Il connaît par expérience, et par ses innombrables contacts avec les cultivateurs de toutes les parties de la province les besoins de nos régions agricoles.

Or M. Barré a constaté — et c'est une observation qui s'impose même aux habitants de la ville — que la grande faiblesse de notre enseignement élémentaire, c'est qu'il n'offre pas à la masse des fils de cultivateurs le complément d'instruction qu'il leur faudrait assurer, sans que ceux-ci aient à quitter leur milieu immédiat.

Il y a de grandes écoles d'agriculture comme Oka et Sainte-Anne de la Pocatière, il y a d'autres écoles dites moyennes, mais outre que ces dernières sont encore peu nombreuses, alors que les premières sont condamnées à l'être toujours, il reste que toutes exigent que les élèves quittent pendant un certain temps la maison. Elles resteront toujours par là, si désirables qu'elles puissent être la chose d'une minorité qui pourra agir à la façon du levain dans la pâte, mais qui sera quand même une minorité.

M. Barré rêvait d'autre chose. J'espère en la résument, ne pas trahir sa pensée.

La presque totalité de nos écoles de campagnes sont dirigées par des institutrices. Ce n'est pas diminuer le mérite de ces institutrices que de transcrire, dans son pittoresque, l'une des observations que formulait un jour, paraît-il, dans la familiarité de la conversation, M. Barré — Quand les garçons sont devenus un peu grands, disait-il à peu près ou ils n'attachent plus l'importance à la parole de l'institutrice dont la jeunesse ne leur impose point, ou ils sont tentés de lui faire l'amour. En tout cas, pour une raison ou pour une autre, ils quittent trop tôt l'école.

Tout le monde s'en plaint. D'autre part c'est le temps ou, au printemps et à l'automne, on a besoin d'eux sur la terre, où leurs services sont utiles — ce qui ne tend point à faciliter la fréquentation régulière de l'école. Mais il y a autre chose; ces périodes d'activité passées, plus les mois de vacances, on pourrait assez facilement se dispenser à la maison de ces grands enfants. Le train fait le matin et le soir, ils n'ont plus, règle générale, rien de pressant à accomplir. Et, souvent, ils s'embêtent tout simplement.

Or M. Barré rêvait d'une école qui fonctionnerait pendant les débuts du printemps, alors que les grands garçons sont à peu près libres, dont les cours seraient organisés de façon à laisser aux élèves le temps et le moyen d'aider les parents à faire le train, qui leur permettrait de compléter leur instruction sans rompre, même momentanément leurs attaches avec la maison, sans risquer de les déprendre des modestes conditions de la vie agricole usuelle.

De ces écoles il faudrait rela-

(Suite à la page 18)

AGRONOMIQUEMENT PARLANT AVEC Armand Létourneau

Femmes de tête et de coeur

Le Comité agricole des Finances de Guerre a « ces jours derniers de la belle visite. En fait, pour un agronome, ce fut la plus belle visite possible. 21 — sur 22 — présidentes des fédérations provinciales de Cercles de fermières (1) sont venues causer économie en temps de guerre, et nous assurer de leur généreux appui.

Quand on parle de guerre, ne pense-t-on pas tout de suite à la femme, à la mère, être émotif qui, bien plus que l'homme, en ressent durement les coups? Depuis cinq ans, son coeur vibre à toute douleur, son âme est habitée par l'anxiété, ses forces physiques sont à la dernière limite mises à contribution.

Quand on parle d'épargne, de frugalité, ne pense-t-on pas tout de suite à la femme, à la mère qui, elle, mieux que l'homme, pratique cette vertu avec une si touchante ingéniosité et devient, dans bien des foyers, la gardienne du bas de laine?

C'est pour cela que causer économie, causer prévision de l'avenir, causer prudence dans les placements, rentrait tout à fait dans le programme de nos invitées de la campagne. Nous avons placé la question sur le terrain familial et social.

Le premier cercle de fermières fut fondé il y a vingt-six ans par le ministre Caron. Il y en a maintenant 913. Au début, ce fut la mode d'y aller de farces anodines et même plates sur ces "parlotes de femmes parlantes", comme le dit un jour devant nous un personnage qui, lui-même, était un redoutable parleur. De nos jours, un jugement aussi sommaire ne mérite même pas un sourire. C'est que les Cercles poursuivent un objectif bien défini, font des oeuvres, travaillent dans le concret; leurs journées d'études sont fructueuses, leurs expositions annuelles fort intéressantes. (En son bel âge, juger ces exhibits était pour votre serviteur une tâche de choix. Pour apprécier les vins domestiques — qui sont souvent de petites mer-

veilles pour peu qu'on les laisse vieillir — il ne fut pas un disciple, il fut un maître). La vie féminine rurale s'en trouve sensiblement améliorée. Il y a loin de l'isolement physique et moral dans lequel vivaient nos mères.

On connaît l'influence que la fermière exerce sur son mari. Généralement plus instruite que lui, c'est elle qui lit et garde allumé le flambeau de la vie intellectuelle au foyer. C'est elle qui tient la comptabilité et les petites industries sous sa direction — aviculture, apiculture, travaux d'arts paysans — sont d'un précieux apport. Elle est à l'origine de bien des progrès accomplis. Son action est subtile et profonde. Tel mari qui prétend se lever à l'est, se lève quelquefois aussi content à l'ouest, une main invisible ayant changé la direction en cours de route. Chercher la femme, dira-t-on.

C'est ce rayonnement que le Comité a demandé aux présidentes d'exercer autour d'elles pendant l'emprunt qui s'amorce. En somme, c'est un service que l'on rend au public que de prêcher l'économie, surtout en temps d'abondance. Ces économies, on conseille de les prêter au plus solvable des emprunteurs: le pays. Au surplus, elles peuvent être remboursées en tout temps, et c'est là un très particulier avantage. Une à une, ces dames nous ont sans ambiguïté promis leur concours. Toutes nous ont exprimé clairement leur opinion là-dessus. Femmes de coeur, mais aussi femmes de tête, tête froide et solide, dont les yeux reflètent la sérénité des choses rustiques. Les voyant, on pense à ces sources champêtres où coule une eau pure et silencieuse dans laquelle se mirent la verdure et les nuages.

(1) Y manquait: Madame Artstide Ritchot, de La-verlochère, empêchée de venir. Elle a écrit, demandant à être tenue au courant et offrant d'avancer sa collaboration.

La Coopérative Fédérée de Québec

Quand on n'est pas gaspilleux

Mesdames, Messieurs,

J'ai connu, il y a quelques années, un vieux cultivateur qui incarnait admirablement les traits et qualités de l'habitant traditionnel de chez nous: simplicité de manières, bonhomie malicieuse, grande finesse d'esprit, sens inné des choses justes et droites, etc... Sa compagnie me plaisait infiniment et je multipliais les occasions de le rencontrer. Il ne savait pas lire. Pourtant, il m'a appris des choses que les savants ignorent... ou dédaignent. Il était la preuve vivante qu'il n'est pas indispensable d'avoir étudié dans les livres pour être cultivé. Ceux qui confondent encore savoir et culture auraient dû connaître mon vénérable ami. Ils auraient découvert que la culture est avant tout un équilibre, une sorte d'harmonie entre un être et la vie qui l'environne... et que cette sagesse n'est pas nécessairement proportionnelle à la quantité de savoir cérébral emprunté au papier noir d'encre.

Comme tous les vieillards, ce brave paysan aimait parler de sa vie passée. Elle avait été dure, mais les travaux et les privations n'avaient affecté ni sa santé, ni son intelligence, ni sa bonne humeur. A 90 ans, il avait encore bon pied, bon oeil, et il retournait la taquinerie avec un brio qui lui donnait toujours le beau rôle.

Tout jeune, il s'était attaqué à un pan de forêt pour s'y tailler un domaine cultivable. Il n'avait pas bougé de là. Cinq générations de ses descendants formaient un groupe humain de 209 personnes, "assez pour faire une paroisse à nous autres tous seuls", disait-il avec un sourire malicieux. Si on admet que le capital humain est la plus grande richesse et la seule force durable d'un Etat, ce modeste terrien avait droit de se considérer comme un grand serviteur national.

Il pouvait réclamer pour lui tout le mérite de cette carrière étonnante. Assez souvent, je l'ai entendu répéter, sans aucune amertume: "J'en ai mangé de la misère dans ma vie, monsieur le curé. Ce n'est pas le gouvernement qui a défriché mon premier lot... ni les suivants. Mais la misère ça fait pas mourir. Vous savez, nous autres on aimait ça la terre et on n'avait pas peur de travailler!" Et il ajoutait: "Quand on n'est pas regardant sur l'ouvrage et qu'on n'est pas gaspilleux, y a pas d'inquiétude à avoir pour l'avenir!" C'est pourquoi durant sa longue carrière, jamais l'insécurité n'avait entamé ses forces ni compromis l'équilibre de son esprit et de sa santé.

Amour du travail, esprit d'épargne, deux vertus traditionnelles dont il convient plus que jamais d'inspirer notre vie. Elles ont fait la grandeur et la force de nos générations paysannes. C'est grâce à elles que des gens dénués de tout, délaissés par les pouvoirs publics, ont pu conquérir

leur indépendance économique, élever, puis établir, des tralées d'enfants, jusqu'à deux douzaines par ménage! Que ceux qui sont enclins à blâmer nos paysans de ce qu'ils appellent leur ladrerie prennent la peine de réfléchir! Ils bénéficieront nos pères d'avoir bâti la race à coups de sacrifices, en s'oubliant eux-mêmes pour penser à leurs descendants.

Nous vivons des heures tragiques. L'univers est secoué sur ses bases et personne ne sait ce que demain nous réserve. Jamais nous n'avons senti pareil besoin de songer à l'avenir, d'entasser des réserves en vue des jours incertains qui s'annoncent. L'occasion s'offre belle pour nous. Même si nous devons en rougir, confessons que, malgré les sacrifices très lourds qu'elle impose à tous, la guerre nous vaut une prospérité matérielle jamais connue encore. L'argent roule à flots. Une sorte de frénésie de dépenses folles entraîne tout le monde dans un tourbillon insensé. Des critiques moroses grognent contre les saignées massives des impôts; s'ils ouvraient les yeux et les oreilles, ils verraient que ces contributions substantielles aux dépenses de guerre et d'administration n'empêchent pas les clients d'affluer à tous les comptoirs et dans tous les lieux où l'on mange, où l'on boit et où l'on s'amuse. Tous les fournisseurs de produits futiles, inutiles ou nuisibles déclarent que jamais les affaires n'ont si bien marché. Dans la seule province de Québec, il se compose chaque année pour 90 millions de dollars de boissons alcoolisées, 10 millions de liqueurs douces, 50 millions de tabac, 10 millions en cinéma, toutes sportives, etc... ce qui donne un total de 160 millions de précieux dollars gaspillés pour un bon nombre au détriment du corps et de l'âme. Cette situation est tragique, même si on l'envisage au strict point de vue économique. C'est affreux, pour un petit peuple qui gémit continuellement sur sa pauvreté, de jeter les millions à poignées et de s'étourdir systématiquement sans aucun souci des conséquences. A ceux qui jettent des cris d'alarme, les réponses arrivent presque identiques dans leur sens, sinon dans leur forme parfois cynique: "On serait bien bêtes de ne pas en profiter pendant que ça passe!"

Cette insouciance inconcevable n'est pas limitée aux urbains. Les ruraux en souffrent cruellement eux aussi, surtout les jeunes. Des centaines de débits, dénommés restaurants, sont éparpillés partout, jusqu'au fond des rangs les plus reculés, et attirent par grappes, les jeunes gens et les jeunes filles qui y dépensent des sous péniblement gagnés, y perdent le goût du travail agricole ou domestique, y contractent des caprices dont il ne sera pas facile de se défaire.

Ce n'est pas pour le plaisir de poser au moraliste rigide que je trace un tableau poussé au noir. Qu'on se donne la peine de réfléchir un peu, en prenant sa raison par le bon bout, et on admettra que la mentalité actuelle des ouvriers de la ville et des jeunes ruraux a de quoi inquiéter ceux qui songent à l'avenir.

Des lamentations et des blâmes ne guériront pas le mal. Il faudrait plutôt s'attacher vigoureusement à remettre à la mode la vertu de prévoyance, la fierté élémentaire de gens assez orgueilleux pour ne pas s'exposer à dépendre d'autrui, même du gouvernement, pour assurer, des années à l'avance, leur subsistance et celle de leur famille. L'école, la chaire, la radio, la presse, peuvent contribuer puissamment à populariser la vertu d'économie. Ce ne serait qu'une réparation partielle des sollicitations à la dépense et au gaspillage qu'une publicité obsédante sème jour et nuit dans les esprits.

Les arguments ne manquent pas en faveur de la vertu d'épargne. Le sens chrétien le plus élémentaire, l'histoire des bâtisseurs de notre pays, le gros bon sens de tous les jours, l'exemple même des bêtes sans raison, nous prêchent la nécessité de voir loin devant nous, de nous préparer aux imprévus des jours mauvais, de mettre en sûreté pour plus tard le surplus de bien que la Providence sème sur notre route.

Ceux qui tablent aveuglément sur la protection de la Providence du Ciel, ou sur celle de l'Etat, n'agissent pas en êtres raisonnables. Chaque individu est soumis à l'obligation de fournir d'abord sa part de travail, d'effort, de bonne volonté. Sa part d'intelligence et de jugement aussi! Le reste ce qui dépasse la mesure individuelle, vient ensuite par surcroît.

Même les bêtes, avec leur seul instinct, pratiquent la loi de l'entassement, de l'économie. Les castors amassent leurs provisions d'hiver des mois à l'avance; les écureuils et les "suisses" bourrent de noisettes et de graines leurs cachettes bancaires, ce qui leur assure de quoi grignoter à leur aise durant les mois de neige; les abeilles affichent la même sagesse et elles accumulent des provisions pour subsister après la mort des fleurs; les fourmis travaillent surtout en prévision de l'avenir, ce qui leur permet de donner des leçons aux cigales insouciantes du lendemain!

Nous sommes en train de jouer le rôle des cigales, ce qui est charmant aux époques de soleil et d'abondance; mais ces joies brèves se paient durement, ne l'oublions pas!

Notre devoir de catholique et de Français nous demande des attitudes plus intelligentes et plus dignes. La charité chrétienne exige que nous pensions aux autres, ceux d'aujourd'hui, ceux de demain également. La

solidarité nationale nous prescrit d'autre part l'urgence d'assurer notre indépendance économique pour des siècles à venir. Nous sommes trop portés à rejeter sur les autres la responsabilité de nos échecs et de nos reculs. C'est une formule par trop facile. Regardons-nous vivre, voyons avec quelle légèreté aveugle nous dispersons, sans nos énergies, nos ressources, notre argent. Nous trouverons là l'explication de la plupart de nos pires infirmités! Un peuple adulte ne s'amuse pas indéfiniment à pleurnicher, à crier que c'est toujours de la faute des autres, quand ça va mal! Pensons-y avec notre tête, notre cœur, notre volonté et nos muscles!

Il faut du caractère pour être économe! Elles se font si alléchantes les subtiles tentations que les vendeurs d'articles de tout genre font miroiter constamment devant nos yeux! Notre religion de renoncement devrait nous donner la force de nous imposer des sacrifices, d'accepter des privations, de nous en tenir aux dépenses raisonnables... L'exemple de notre passé courageux exalte aussi les hautes valeurs de la prévoyance.

Même la Bible nous rappelle, dans l'histoire de Joseph, la portée politique de cette vertu. Les greniers remplis par le sage intendant, durant la période des "sept vaches grasses", valurent au peuple confort, sécurité et prestige international lorsque survint la dépression symbolisée par les "sept vaches maigres". La leçon conserve toute son actualité pour nous!

Il y a bien des façons d'utiliser intelligemment les dollars qui pullulent: amélioration des terrains et des demeures; cours spéciaux d'agriculture et d'arts ménagers; assurances, sociétés mutuelles; dépôts aux caisses populaires et aux banques, etc.

Il y a surtout les prêts à l'Etat. La formule des timbres et des bons d'épargne est une trouvaille fort heureuse. Le délai imposé pour le remboursement protège les prêteurs contre les tentatives de gaspillage! Si la guerre nous réapprend la force constructive de l'épargne et nous aide à mettre cette vertu précieuse en pratique, ce sera au moins une compensation substantielle pour les épreuves qu'elle impose au monde.

Signalons aussi les emprunts périodiques de la Victoire. Notre devoir, notre intérêt nous commandent de les appuyer de notre sympathie et de nos actes. C'est la guerre qui nous vaut la prospérité passagère dont nous jouissons. Il est donc juste et équitable que nos surplus — et il en reste de substantiels même après les paiements d'impôts — aident à détourner au plus tôt le fléau impitoyable qui écrase l'univers. Cette manifestation de solidarité ne nous coûtera rien... puisque les som-

Remarques aux expéditeurs de volailles

VOLAILLES VIVANTES

- 1. Avant l'expédition:**
Grain - bon repas de grain à gratter 12 heures avant.
Eau — à satiété.
- 2. Expédition:**
Pas de grain dans les cages.
Nombre d'oiseaux par cage varie suivant pesantier:
5 à 6 livres—pas plus de 16.
4 à 5 livres—pas plus de 18.
3 à 4 livres—pas plus de 20.
1½ à 2½ livres—pas plus de 30.
Cages solides, sinon oiseaux arrivent en mauvaise condition: on trouve des blessés et des morts.

VOLAILLES ABATTUES

- 1. Préparation à l'abattage:**
Faire jeûner 24 heures.
Préférable de servir de l'eau.
Attention—Les oiseaux ayant jabot (falle) ne pourront être classés.
- 2. Abattage:**
Saignée mal faite produit la décoloration — l'oiseau est rouge.
Si eau trop chaude ou séjour trop prolongé dans l'eau, la peau se déchire ou brûle.
- 3. Refroidissement:**
L'intérieur de l'oiseau doit être refroidi complètement avant emballage. Cela nécessite température de 30°-35°F. pendant 12 heures. Si la température plus élevée, durée du refroidissement doit être prolongée. Oiseaux mal refroidis verdissent et chauffent, c'est-à-dire qu'il se produit une décomposition interne. Aucune apparence au moment d'expédier — développement se fait en cours de route.
- 4. Pattes et becs bien lavés.**
Il est préférable d'envelopper les têtes dans papier emballage. Pas de papier à journal.
- 5. Contenants solides** pour éviter pertes d'oiseaux et aussi déformation.
- 6. Attention à la chaleur** en cours de route.

R. M.

mes versées nous reviendront accrues d'un intérêt raisonnable! Il est bien difficile, dans de telles conditions, de nous soustraire à nos devoirs de citoyens éclairés et conscients! Aidons-nous, aidons notre pays, et pensons aux nôtres en nous garantissant sécurité et prestige pour les jours inquiétants qui s'en viennent!

(1) Conférence faite à Radio-Canada, le 12 février 1944, par M. l'abbé Albert Tessier, membre de la Société Royale du Canada et visiteur des Ecoles ménagères de la province de Québec.

Prière de noter...

Que nos bureaux et entrepôts à Montréal seront fermés le lundi 9 octobre, jour d'Actions de Grâce.
COOPERATIVE FEDEREE DE QUEBEC.



Le gouvernement est silencieux sur notre rôle au Japon

(par ROGER DUHAMEL)

Contingent canadien rendu en Australie. — M. Drew ne nous aime pas. — M. Douglas fait scandale. — Fausse rumeur démentie. — M. Bouchard n'a pas démissionné !

Le Canada en Australie

Notre politique est très étrange. Nous apprenons indirectement les nouvelles qui nous concernent le plus immédiatement. On dirait parfois que les ministres ne sont que les exécutants d'une politique conçue ailleurs et qu'ils ont résolu de ne plus même se donner la peine d'en informer eux-mêmes les électeurs. Voyez ce qui vient de se passer relativement à notre guerre contre le Japon.

Il est admis que la conférence de Québec a surtout porté sur le conflit du Pacifique; de graves décisions auraient été arrêtées, qui ne se traduiraient dans les faits qu'une fois que l'Allemagne aura dû rendre les armes. Dans cette stratégie, le Canada, dont les intérêts en Extrême-Orient sont infimes, devra jouer un rôle de quelque importance. Or, M. Mackenzie King, qui a écouté d'un oreille attentive et dans un silence servile les délibérations de MM. Churchill et Roosevelt, n'a pas jugé à propos de nous mettre dans la confidence. Il a fallu que le premier ministre britannique lui-même, le jour de son départ de Québec, nous apprit incidemment que le Canada serait activement de la partie.

Il y a davantage. Pendant que le ministre de la Défense nationale, M. Ralston, se promène sur les bords de l'Adriatique en tournée d'inspection, une dépêche de la Canadian Press nous révèle que le premier contingent de troupes canadiennes est arrivé en Australie et qu'il a été accueilli par notre haut-commissaire qui a déclaré à cette occasion que ces militaires formaient l'avant-garde de l'armée canadienne dans le Pacifique.

A Nanaimo, en Colombie canadienne, il y a eu récemment un banquet militaire au cours duquel le fameux major Pearkes, bien connu pour ses propos intempestifs, a clairement annoncé que le Canada marcherait à plein dans le conflit extrême-oriental et il a même rappelé à ses auditeurs de langue française qu'il y avait de nombreux prisonniers canadiens-français à venger dans les camps japonais. Ce sont là de petits faits significatifs, mais notre gouvernement se tient coi. S'agit-il de l'abdication administrative de nos gouvernants ?

Ce cher

M. Drew

On ne pourra reprocher au premier ministre de l'Ontario, M. George Drew, de manquer de franchise. Ce vieux tory déteste cordialement les Canadiens français et il ne nous l'envoie pas dire. Il prononce de grands discours pour exprimer tout son mépris à l'égard de la province de Québec. C'est un adversaire qui nous attaque de face et au sujet duquel nous savons à quoi nous en tenir. C'est infiniment préférable aux attitudes cauteleuses de certains bonshommes qui nous flattent pour nous mieux desservir.

La semaine dernière, à l'Association progressive-conservatrice de l'Est de l'Ontario, M. Drew a repris ses virulentes attaques contre nous. Il s'est élevé contre le projet du gouvernement fédéral qui vise à établir un régime d'allocations familiales et il a donné ses raisons. Le principal motif de son opposition irréductible à verser entre \$15 et \$20,000,000 aux familles de la province de Québec, c'est que notre Assemblée législative s'est affirmée défavorable à l'usage de renforts militaires au moment où ils sont à son avis, absolument nécessaires au front. (On sait que M. Drew revient d'une visite aux troupes canadiennes sur les champs de ba-

taille). Il a ajouté toutefois que l'Ontario n'avait aucune objection à aider les autres provinces qui, elles, se sont montrées bonnes filles et n'ont nullement "lésiné" sur l'emploi de nos forces armées partout dans le monde !

Les manifestations du colonialisme intransigeant et stupide de M. Drew ont en elles-mêmes assez peu de conséquence, car il s'agit d'un esprit brouillon et rétrograde. Il y a toutefois ici un principe en jeu, que nous jugeons de grande importance. Une province a-t-elle, oui ou non le droit d'exprimer librement son avis sur toute question de politique, sans avoir à redouter les représailles du pouvoir central ou, ce qui est encore plus scandaleux, du gouvernement d'une autre province ? Engagés dans cette voie, nous aboutirons rapidement au totalitarisme le plus sectaire et le plus odieux. C'est le "Crois ou meurs" du Coran. Et dans tout cela, que devient la démocratie ? A vrai dire, si ce n'était des Canadiens français, il y a longtemps que la démocratie serait morte au Canada.

En Saskatchewan

Le nouveau gouvernement Douglas commence à ne pas s'entendre avec le gouvernement fédéral. C'est évidemment une question d'argent qui les met surtout aux prises. Pendant la crise économique, on sait que la population de cette petite province se trouvait dans une très pénible posture financière. A tel point qu'il fallut contracter un emprunt de \$17,000,000 pour lui procurer des graines de semences. Le pouvoir central fut appelé à garantir cet emprunt. Or, le temps du remboursement est arrivé et le gouvernement Douglas, après avoir offert cinquante pour cent du montant, offre qui a été refusée par M. Ilsley, vient de déclarer une réputation pure et simple de la dette.

On jette les hauts cris à Ottawa. Quelle indécence: refuser de faire honneur à ses obligations ! Il n'y a vraiment qu'un régime socialiste pour faire ainsi échec aux principes sacrés de l'orthodoxie ! Sans doute le ministre des Finances a-t-il théoriquement raison, quoiqu'on puisse soutenir qu'il était dans l'intérêt général de tout le pays que la Saskatchewan fût en mesure, il y a quelques années, de continuer le produire. Ce qui est plus grave, c'est de voir l'acharnement des autorités fédérales à vouloir se faire rembourser \$17,000,000 qui ont servi à des Canadiens, alors qu'elles se montrent d'une telle prodigalité, quand il s'agit de faire des cadeaux de deux milliards à des nations étrangères et de fournir une quote-part de \$77,000,000 aux opérations de l'UNRRA. Il y a décidément deux poids et deux mesures.

M. Douglas a également créé scandale en exprimant sa volonté d'abolir la résidence vice-royale dans sa province et de la transformer en une maison de refuge pour les vieillards ou les jeunes délinquants. Il a fait davantage: on lui prête en effet l'intention de demander au gouvernement fédéral de ne pas nommer un successeur au vice-roi actuel, M. McNab, quand son terme sera expiré. Il intervient la constitution canadienne. Encore une fois, nos gouvernements fédéraux ont raison en principe, mais ils sont malvenus de s'offusquer du moindre manquement à notre constitution, quand ils ne se privent jamais de la saboter, dès qu'ils y voient leur intérêt. M. Douglas ne fait que marcher sur leurs traces.

Le député de

Beauharnois

Libéraux et membres de l'Union nationale s'entendent parfaitement quand il s'agit de porter des

coups au Bloc. S'ils ne nourrissent entre eux aucune tendresse, ils savent se rapprocher devant ce qu'ils jugent un ennemi commun. Et d'inventer alors des histoires à dormir debout afin de nuire dans l'opinion aux adeptes du nouveau parti. Ces procédés n'ont rien qui doivent étonner: ils sont conformes à ce curieux état d'esprit, propres à nos vieux partis, toujours désireux de conserver le régime qui les a si bien servis.

La dernière invention de ces messieurs, ce fut de créer de toutes pièces une querelle entre M. Maxime Raymond, fondateur du Bloc, et M. Albert Lemieux, nouveau député provincial de Beauharnois. Ces deux hommes politiques auraient préféré se séparer, à la suite d'une question de caisse électorale, si bien que M. Lemieux aurait décidé de démissionner avant même que d'avoir siégé à Québec. Cette rumeur était ridicule à sa face même, comme on dit au Palais. Il n'importe, puisqu'elle permettait de jeter de l'incertitude dans le public sur l'avenir du Bloc.

MM. Raymond et Lemieux ont cru opportun, pour couper sans retard les ailes à ce canard, de transmettre à la presse deux déclarations par lesquelles ils démentent sans équivoque cette mauvaise plaisanterie. "Il n'y a aucune querelle entre M. Raymond et moi-même", écrit M. Lemieux. Une entente parfaite nous unit. Que nos adversaires se rassurent: je serai aux côtés de M. Raymond lorsque M. King aura décidé d'en appeler au peuple. J'aurai de nouveau l'occasion de dénoncer publiquement la stratégie préélectorale des vieilles formations politiques habituées qu'elles sont à confondre le faux avec le vrai, la malhonnêteté avec l'honnêteté."

M. Raymond a précisé de son côté: "Que les déçus se rassurent. Albert Lemieux siégera à la Législature de Québec et fera honneur au comté de Beauharnois qui lui a accordé sa confiance. Quant à notre caisse électorale, elle diffère de celle des vieux partis en ce qu'elle consiste surtout en dévouement."

Décidément, il faudra inventer autre chose et faire appel à une imagination qui s'est toujours révélé fertile pour nuire à un parti nouveau, qui brouille malheureusement les cartes !

Plaidoyer de

M. Bouchard

Le sénateur Damien Bouchard a le goût de l'écriture; non qu'il y excelle particulièrement, mais il ne manque jamais une occasion de fournir des communiqués à la presse pour faire connaître ses sautes d'humeur. Ses textes valent toujours d'être lus, car ils sont le plus souvent très pittoresques. Cette personnalité masquée n'est pas banale.

Or, ce cher M. Bouchard n'a pas aimé que les journaux écrivent qu'il avait démissionné de l'Hydro-Québec. Il a parfaitement raison, puisqu'il n'a pas eu la peine de démissionner; car on a préféré le congédier sans avis, comme un simple messager. Aujourd'hui, les élections sont passées, et M. Bouchard ménage moins ses expressions à l'égard de ses amis libéraux qui l'ont fait passer par-dessus bord. Il témoigne même d'une certaine rancœur qui ne peut échapper aux plus distraits.

Après s'être interdit de vouloir intervenir dans un débat entre politiciens, il estime toutefois de son devoir "de ne pas se laisser créer autour de ma sortie de la Commission une légende de nature à décharger de leurs responsabilités ceux qui ont provoqué mon renvoi qui restera une tache dans leur carrière publique comme elle

(Suite à la page 20)

Nouvelle offensive contre la ligne Siegfried près d'Aix-la-Chapelle

Pour faire oublier le désastre d'Arnheim. — La guerre en Europe durerait jusqu'au printemps après cet échec. — La garnison allemande de Calais abandonne la lutte. — Grave crise entre le gouvernement polonais de Londres et le Comité de Moscou. — Les Soviétiques au fond de toute l'affaire.

La nouvelle offensive qui vient d'être déclenchée contre la ligne Siegfried, près d'Aix-la-Chapelle, en Allemagne, fait oublier pour le moment le désastre subi la semaine dernière par les parachutistes alliés débarqués près d'Arnheim, en Hollande, à l'endroit où se terminent les ouvrages de la fameuse ligne de défense allemande. Ce désastre, qui rappelle celui de Dieppe, a été diversement interprété, les uns estimant que les soldats de l'air lancés à l'assaut se sont couverts d'une gloire qui ne s'éteindra jamais les autres, plus nombreux, affirmant carrément que le haut commandement des forces alliées a commis une lourde faute en lançant des troupes à un endroit si bien défendu, sans protection suffisante.

Conséquence de cet échec

Cet échec majeur depuis celui de Dieppe a donné un regain de confiance aux Allemands dont le moral s'effritait passablement depuis l'avance sensationnelle qui a conduit les Alliés à Paris, en Belgique et aux frontières de la Hollande et du Reich. Du côté des Alliés, si le moral n'a pas été entamé, on peut dire, (et on l'affirme déjà en certains milieux officiels) que la guerre pourrait bien ne se terminer que le printemps prochain. L'assaut de front contre la ligne Siegfried qui vient de débiter promet, dit-on, de mener jusqu'au Rhin. Mais la tâche aurait été beaucoup plus facile si l'on avait pu contourner la ligne allemande dans le secteur d'Arnheim, où les parachutistes sont descendus. En tout cas, l'échec subi de ce côté retardera certainement les opérations en direction de l'Allemagne. En voulant faire trop vite, on a donné des armes à la propagande allemande et un regain de combativité aux troupes nazies. Les grandes pluies d'automne, qui sont déjà commencées, n'iront pas sans entraver dans une large mesure la marche des troupes alliées. La radio allemande, commentant cet échec, affirme ouvertement que le désastre d'Arnheim lui permet de gagner du temps et d'organiser solidement sa défense sur le Rhin.

Calais tombe

La garnison de Calais, port situé sur la Manche, vient de déposer les armes après avoir combattu opiniâtement pendant près de deux mois. Les Canadiens combattant dans ce secteur ont fait plus de 7,000 prisonniers. On rapporte que la première armée canadienne a entrepris de faire l'assaut de Dunkerque où les Allemands tiennent encore. De tous ces ports que les Allemands ont défendu jusqu'au bout, il ne reste plus à part celui de Dunkerque, que Lorient et Saint-Nazaire, sur la côte de l'Atlantique. Boulogne a été emporté d'assaut la semaine dernière. L'ennemi tenait évidemment à résister le plus longtemps possible dans les ports de l'Atlantique et de la Manche pour entraver le ravitaillement des troupes alliées en rance, en Belgique et en Hollande. Les installations doivent avoir été détruites de façon à empêcher les navires d'accoster dans les ports le plus longtemps possible.

Front de l'est

La situation des Allemands sur le front de l'est est tout aussi critique pour les Allemands que celle de l'ouest. Les partisans du maréchal Tito sont parvenus aux abords de Belgrade et tentent de couper le chemin de fer Belgrade-Athènes, l'un des plus grands centres de communications des Balkans. Moscou annonce que les Russes s'avancent profondément en territoire

yougoslave et font des gains rapides à moins de 45 milles de Nish dans le but de couper toute retraite aux 200,000 Allemands postés dans le sud des Balkans et en Grèce que l'ennemi n'a pas réussi à évacuer complètement. Cette poussée a pour but immédiat d'effectuer une jonction avec les armées du maréchal Tito, tout en faisant surgir une grave menace pour la Hongrie, que les Russes tenteraient de prendre de flanc par le sud, ainsi qu'aux Allemands combattant dans le sud des Balkans.

Crise polonaise

La condescendance du gouvernement polonais de Londres à l'égard du Comité national polonais de Moscou, dont les affiliations communistes sont bien connues, menace de plonger la malheureuse nation polonaise dans la guerre civile. La récente nomination du général Mokorowski, comme commandant en chef des forces polonaises en remplacement du général Sosnkowski, n'a pas eu l'heur de plaire au comité soi-disant national de quelques bolchévistes polonais qui ont l'appui des Russes, mais qui sont bien loin de représenter la grande majorité de la nation polonaise. Cette nomination avait été faite par le gouvernement polonais de Londres dans le but de se concilier les dirigeants polonais de Moscou qui nourrissaient des sentiments hostiles à l'égard du général destitué. Ce remaniement a provoqué une violente réaction chez les Polonais de Moscou, sous l'instigation, dit-on, de Staline lui-même. Cette crise d'autorité fait disparaître virtuellement toute chance de réconciliation entre les deux groupements politiques rivaux. Le comité de Moscou a violemment dénoncé le gouvernement polonais de Londres et exprimé la détermination du Comité de traduire comme "criminels" des membres du gouvernement polonais de Londres qu'il tient responsable du soulèvement prématuré de Varsovie. On ne se gêne pas pour considérer la petite clique de Moscou comme une créature des Soviets qui détient son pouvoir de l'armée rouge et dont les paroles et les gestes reflètent les opinions du Kremlin. Si les Russes sont au fond de toute l'affaire — et il semble bien que ce soit le cas — il faudra craindre sérieusement pour l'avenir des petites nations, surtout pour la malheureuse Pologne catholique dont les Bolchévistes n'ont jamais renoncé à faire un Etat communiste et athée.

B. B.

Pour renforcer la coque des oeufs

On demande aux investigateurs agricoles canadiens d'aider l'industrie avicole à renforcer la coque des oeufs. Il y a pour cela une raison spéciale: la rupture des coques au cours du transport et des manutentions l'année dernière a causé une très grosse perte à l'industrie et des coques solides sont nécessaires pour l'exportation des oeufs canadiens en coque.

Les spécialistes en aviculture font remarquer que la perte ne consiste pas seulement dans la casse des oeufs, mais aussi du fait que les oeufs voisins sont souillés. Le manque d'aides, l'emploi d'aides inexpérimentés, la quantité excessive d'oeufs à transporter sont les causes de cet état de choses. Pour prévenir la casse, il y aurait deux moyens: faire des manutentions plus soignées et obtenir une coque plus forte, d'une texture plus serrée. On pourra peut-être y arriver par des recherches.



À TRAVERS LE CANADA AGRICOLE

par

J.-R. PELLETIER, régisseur

Ferme Expérimentale,
Ste-Anne-de-la-Pocatière

XXIX. — La Nouvelle-Ecosse

Un peu comme ses sœurs canadiennes, la province de la Nouvelle-Ecosse a aussi ses beautés naturelles, ses faits historiques et ses possibilités agricoles. Après la vieille province de Québec, elle a peut-être connu le plus d'événements guerriers dans sa jeune histoire, au cours des luttes entre Français, Anglais et Américains. Ses monuments ou sites glorieux sont toutefois restés intacts. C'est ainsi que l'on peut encore admirer la place Cabot dans le nord du Cap-Breton, la maison restaurée de Champlain à Granville, le parc d'Évangéline à Grand-Pré, la résidence de Haliburton à Windsor et nombre d'autres. On y trouve également, de nos jours, des groupements raciques qui conservent encore leur langue maternelle avec certaines caractéristiques régionales de prononciation. C'est le cas des Acadiens de langue française vivant au Cap-Breton, le long de la baie Ste-Marie ou du détroit de Northumberland. De même, les Écossais du centre du Cap-Breton parlent exclusivement la langue celtique, pour un bon nombre d'entre eux. Ces derniers possèdent à Ste-Anne le seul collège du monde où l'on enseigne cette langue. C'est d'ailleurs ce que font les Acadiens avec leur collège français de Pointe de l'Eglise.

Débuts historiques

Là comme partout ailleurs au Canada, les premiers explorateurs blancs étaient de descendance française et, durant près de 150 ans, la possession de cette province a fait naître des luttes acerbées entre les Français et les Anglais. Il y eut, de 1812 à 1815, des expéditions de Virginie qui envahirent toute la côte sud de cette péninsule. Après la triste déportation des acadiens, en 1755, alors que l'élément français regut le terrible coup de massue, il y eut la révolte des colonies. 30.000 loyalistes avec 400 professionnels comprenant docteurs, juges et avocats réclamaient leur indépendance. La Nouvelle-Ecosse devenait alors une cousine des états de la Nouvelle-Angleterre et la première colonie britannique à posséder son propre drapeau.

La colonisation en cette province se fit sous la tutelle des barons dont la grande majorité était d'origine écossaise. Il y eut en particulier une forte émigration de 35.000 Écossais, des "Highlands", qui envahirent d'un seul coup l'île du Cap-Breton, Pictou et Antigonish. C'est d'ailleurs le roi Jacques d'Ecosse qui donnait son nom à la Nouvelle-Ecosse. Il y eut aussi l'arrivée de forts contingents d'Hanovriens (Hanovre était une ancienne province du royaume de Prusse) qui occupent aujourd'hui le district de Louisbourg. Ils utilisent encore des taureaux de trait pour la petite culture. Ce sont aussi des pêcheurs audacieux et de grande dextérité. Du district d'Yorkshire, en Angleterre, vinrent plusieurs centaines de familles qui occupent aujourd'hui le district de Cumberland. Naturellement, au début du 17^e siècle, vinrent les Français. A l'histoire du centre de Port-Royal et à Louisbourg on peut encore admirer avec grand orgueil des souvenirs de la noble contribution des nôtres à la découverte et à la civilisation de cette belle province.

ment, au début du 17^e siècle, vinrent les Français. A l'histoire du centre de Port-Royal et à Louisbourg on peut encore admirer avec grand orgueil des souvenirs de la noble contribution des nôtres à la découverte et à la civilisation de cette belle province.

Son agriculture

Possédant environ cinq millions d'acres de terre arable, la Nouvelle-Ecosse pratique sur ses 39.444 fermes, dont la moitié ont moins de 100 acres, une culture mixte excepté dans la vallée d'Annapolis où la pomiculture est une importante spécialité. La valeur de ses récoltes de grande culture s'élevait, en 1940, à plus de 13 millions de dollars. Les principales sont: l'avoine, le foin et les plantes-racines. La valeur de ses produits laitiers dépassait, vers le même temps, les 9 millions de dollars, représentant 10 millions de livres de beurre et 4 millions de livres de lait condensé. Ce lait était transformé dans 29 établissements laitiers. Parmi les autres productions importantes, signalons qu'en temps normal, la valeur des produits de ses vergers dépasse les 7 millions de dollars et la vallée d'Annapolis-Cornwallis représente le plus imposant centre de production de pommes de tout l'Empire britannique. En outre, 100.000 barils de patates, 40.000 sacs de choux de Siam, 25 chars de fraises, soit 4/5 de la production canadienne, un million de pintes de bleuets vont sur les marchés intérieurs et extérieurs. La Nouvelle-Ecosse a 260 apiculteurs qui produisent annuellement 60.000 livres de miel.

Sur ses 1300 fermes d'animaux à fourrure, l'on y élève surtout le renard et le vison. Pour les produits agricoles que les cultivateurs vendent ou achètent, l'on opère en Nouvelle-Ecosse neuf établissements de transformation des pommes, dix-neuf moulins à céréales et à moulées de provende, sept moulins pour le mélange des engrais chimiques et des insecticides, sept moulins pour les farines de poisson, cinq grands abattoirs et quatre laineries. L'industrie laitière est aussi en progrès. L'un de ses principaux moyens d'avancement est celui des associations de cultivateurs faisant du contrôle laitier. Ce système, un peu copié sur le plan américain, fut établi en 1935. Déjà, en 1942, l'on y comptait cinquante-sept différentes associations. Les statistiques officielles moyennes de ces 57 associations nous révèlent que 682 troupeaux furent contrôlés. La production moyenne par vache était de 6682 livres de lait et 269.1 livres de gras.

L'aviiculture

La Nouvelle-Ecosse a connu un progrès avicole remarquable au cours de la dernière décennie, grâce en grande partie aux louables initiatives de M. C.-E. Benoit, qui est devenu en ces toutes dernières années le chef du Service avicole de notre province. Non seulement son progrès a été marqué au point de



S'ils sont bien protégés contre l'inondation, ces marais qui entourent la baie de Fundy sont très fertiles et faciles à cultiver en raison de la composition du sol et de la topographie.

vue production, mais il l'a été tout particulièrement au point de vue de la santé des troupeaux. Ainsi, pour combattre la pullorose, on n'accepte pas, aux couvoirs coopératifs, des oeufs venant des troupeaux ayant plus de 5% de réacteurs. Il en est résulté que la maladie a sensiblement diminué; par exemple, en 1933, de 26 troupeaux de 3.837 sujets qui étaient éprouvés, 4% donnaient des réactions positives, alors qu'en 1943, de 151 troupeaux, 59.660 sujets éprouvés, 0.55% seulement des sujets réagissaient positivement à la maladie. Pour combattre la leucose, on fait l'épreuve du sang des poules âgées. En 1943, 16.000 sujets de cette catégorie étaient désignés à des fins particulières d'élevage dans certains troupeaux, de préférence à l'apport d'un trop grand nombre de nouvelles poulettes susceptibles d'augmenter les chances de contamination.

Au cours de l'année 1943, la Nouvelle-Ecosse vendait 402.748 livres de viande de volaille par l'intermédiaire de ses sept postes d'abattage coopératifs, alors qu'elle n'en produisait, en 1934, que 9.434 livres. La qualité de la viande de volaille était considérablement améliorée, comme l'atteste le tableau suivant:

Année	Engraisées au lait	Classées A et B	Classées C
1934	25.5%	33.0%	41.5%
1938	55.6%	27.4%	14.9%
1943	86.4%	5.3%	8.3%

La pomiculture

Tout comme pour la construction des premiers aboiteaux autour de la baie de Fundy, l'honneur de la plantation d'arbres fruitiers dans la vallée d'Annapolis va aux premiers cultivateurs acadiens de cette province. L'association des producteurs de pommes de Nouvelle-Ecosse fut fondée il y a 80 ans. Il y a déjà 50 ans que l'on a commencé l'exportation des fruits sur le marché anglais. Dès les premières difficultés que les producteurs durent affronter, le gouvernement provincial établissait une école horticole à Wolfville en vue d'enseigner les pratiques améliorées de la pomiculture. En 1911, le gouvernement fédéral organisait à Kentville une station expérimentale spécialisée dans l'étude des problèmes horticoles de cette région. L'industrie de la pomiculture rapporte annuellement cinq à sept millions de dollars. Elle est contrôlée par une association régionale représentant 818 producteurs. La production totale, qui oscille aux environs de 600.000 boisseaux par an, est expédiée en Angleterre dans une

proportion de 70 à 75%, 10 à 15% est transformée en sous-produits et la balance comme pommes de table s'en va sur les marchés des principales villes de l'Est canadien.

La Station expérimentale de Kentville est le centre d'inspiration scientifique des pomiculteurs de cette vallée. Elle possède un verger de 65 acres, servant à l'étude de 240 variétés de pommes, 55 variétés de poires, 92 de prunes, 54 de cerises, 47 de pêches et 12 d'abricots. Depuis au delà de 20 ans, l'on poursuit des expériences d'arrosage de ces divers fruits, en vue de contrôler les principales maladies. On a étudié à fond les problèmes de pollinisation relatifs aux variétés, expliquant ainsi le phénomène que des blocs solides d'une même variété ont une plus faible pollinisation que lorsque des rangées de différentes variétés sont alternées. En d'autres termes, certaines variétés s'entraident. De ces observations sur la pollinisation, l'on a fait 30.000 plants des meilleurs croisements. Cela s'est fait en vue de remplacer les vieilles variétés les moins prolifiques. Depuis 1932, l'on a fait des recherches poussées sur la conservation des fruits sous diverses conditions, telles que créées par différents instruments de congélation. On a inventé la déshydratation des fruits et des légumes qui gagne bien du terrain durant cette guerre. On a cherché à trouver des moyens efficaces de soutirer les sous-produits des fruits de seconde qualité. Ainsi, aujourd'hui l'on fait un excellent jus avec des fruits tombés et l'on prépare même un sirop capable de remplacer le sirop d'étable ou la mélasse dans la chocolaterie. Les travaux sur la conservation et la transformation des fruits ont déjà été reconnus et acceptés sur tout le continent, même en Angleterre et en Australie.

Marais et digues

Découpée à l'intérieur par la baie de Fundy, cette province a d'immenses régions sérieusement

affectées par le flux et reflux de la mer. Ces marais ont été inondés depuis des siècles. Il en est résulté des dépôts considérables de limon et même de sels alcalins. Dès 1857, des digues ou aboiteaux étaient bâtis en vue d'enrayer de telles inondations permettant ainsi le maintien d'immenses pâturages et la production des grains. Les Anglais, qui arrivèrent après les Acadiens, les imitèrent dans ces travaux. Il en résulta qu'à un certain moment ces terrains fournissaient des quantités considérables de produits laitiers et des viandes de boeuf, de mouton et de porc qui étaient expédiés en Angleterre. Il y a environ 40 ans, l'on mit un embargo sur l'envoi du boeuf canadien outre-mer et les gens durent vendre du foin. Comme personne ne s'enrichit de cette façon tandis que le sol s'épuisait, il en résulta que les digues furent négligées. Conséquemment, la mer put y faire tous ses ravages en agrandissant progressivement ses trouées. Ces cultivateurs furent éventuellement pris de découragement.

Environ 70.000 acres de ces marais avaient ainsi été protégées pendant un certain temps. Mais il y avait des superficies encore bien plus grandes sans la moindre protection. Ces terrains sont en grande partie administrés par des organisations provinciales. Les membres associés n'ont pas toujours des titres légaux bien clairs au point de vue de leur possession. C'est un sérieux obstacle pour les récupérer. De plus ces marais font partie des mêmes propriétés. Une bonne partie occupe des terrains élevés où se trouvent des exploitants. Pas un seul propriétaire ne désire s'en défaire. Sur ces terrains, l'on obtient facilement quatre tonnes de foin par acre annuellement, tandis que la province elle-même est déficitaire dans une proportion de 50% pour ses principaux

(Suite à la page 23)

"La terre qui naît"

par le R. P. Alexandre Dugré, S.J.

Une magistrale synthèse de ce que nous aurions pu être, de ce que nous aurions dû être, de ce que nous sommes et de ce qu'il faut que nous soyons si nous voulons rester nous-mêmes. Dans 16 pages d'un style alerte, le Père Dugré tire du passé des leçons précieuses pour l'avenir. Merveilleuse source d'inspiration que nos cercles et nos équipes d'étude pourront utiliser avec profit. Ce petit tract devrait se trouver dans toutes les bibliothèques agricoles et paroissiales. Il est en vente au prix minime de 3 cents l'unité, 25 cents la douzaine, \$2.00 le cent franco au

SERVICE DE LIBRAIRIE DE L'U.C.C.

515, AVENUE VIGER

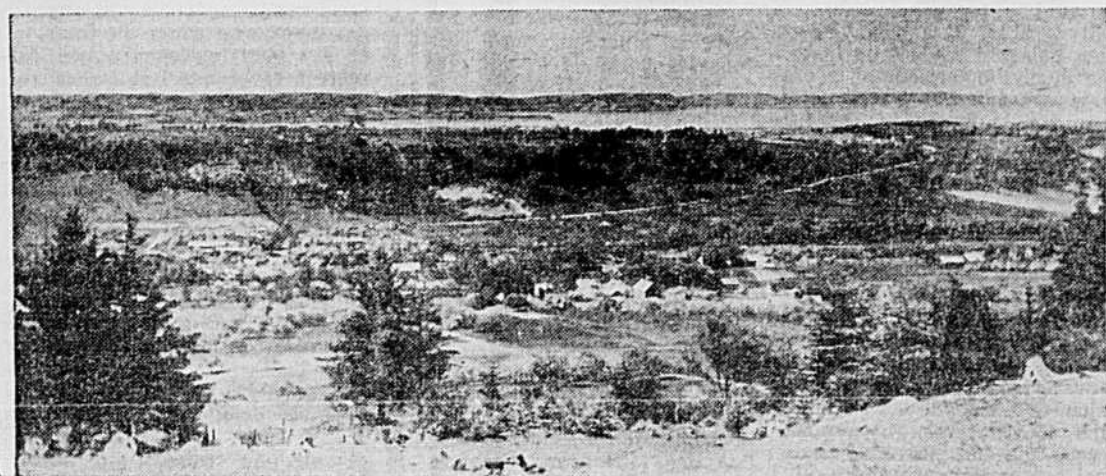
MONTREAL

B. TRUDEL & CIE

Fournitures et machineries pour laiteries, beurreries et fromageries.

304, Place d'Youville

MONTREAL



Une scène champêtre de la région fruitière de la vallée d'Annapolis, en Nouvelle-Ecosse. Cette région a une longueur de cent milles.

COLONISATION

La colonisation doit occuper une place d'honneur

La colonisation doit occuper une place d'honneur

Si jamais l'on en venait à saisir tout le sens et la portée de l'oeuvre de la colonisation, l'on se rendrait compte, dans la province de Québec comme ailleurs, qu'elle doit occuper une place d'honneur dans les projets gouvernementaux. En somme, c'est l'activité de base de toute société chrétienne, de toute nation qui entend se développer normalement.

Il ne faut jamais perdre de vue que l'habitat normal de l'homme, de la famille, est la terre. Seule la campagne et surtout l'esprit paysan qui s'y trouve rendent possible la grosse famille, et partant, l'accroissement normal de la population. C'est dire qu'une nation continuera de grandir, de collaborer à l'accroissement du genre humain en autant que ses gouvernants aviseront à garder à la terre la plus grande proportion possible des effectifs humains.

Pour retenir dans son milieu normal la famille de cultivateur, il faut sans cesse veiller à la préparation de nouvelles perspectives d'établissement pour la génération qui atteint à tous les ans sa majorité, l'heure de son émancipation. Ceci suppose des modes d'établissements susceptibles de satisfaire à ses besoins normaux. En d'autres mots, c'est dire qu'il faut toujours préparer l'alliance du capital humain et de la ressource naturelle mise à sa disposition par le Créateur. Cette alliance doit se renouveler sans cesse d'une génération à l'autre. Si on néglige de la favoriser, il s'ensuit une rupture dans les familles, un dérangement souvent anormal, tel, par exemple, l'exode vers les agglomérations urbaines. Si cet exode prend trop d'ampleur, il entraîne de nécessité et de fatalité, un déséquilibre entre les populations urbaine et rurale avec, comme conséquence éventuelle, le chômage.

Cet équilibre, dans la province de Québec, comme d'ailleurs dans la plupart des pays du monde, fut d'ores et déjà rompu. Les statistiques sont là pour le dire, le rapport entre nos populations des villes et celle des campagnes fut renversé dans les cinquante dernières années en Iron. Il est aujourd'hui près de 75% de notre population qui vit en ville par rapport à 25% en campagne, alors qu'il y a environ 50 ans, 75% de nos familles vivaient à la campagne par rapport à 25% dans les villes. A cette situation, il nous faut à tout prix remédier au plus tôt. Et l'après-guerre, pourvu que l'on sache en tirer parti, nous fournira l'occasion recherchée par plusieurs, de rétablir un plus sain rapport entre nos populations.

Il nous incombera donc de faire profiter notre capital humain de nouvelles ressources et, pour en arriver là, de connaître avec précision et le nombre des effectifs humains dont il nous faudra préparer l'établissement, et les ressources naturelles dont nous dis-



Conseils de la semaine

Problèmes d'automne

Par Jean Blanchet, agronome

Les poètes considèrent la saison d'automne où les couleurs de la nature s'harmonisent dans un décor majestueux, comme la période de la chute des feuilles, de la force, de l'âge mûr. Le cultivateur, qui est souvent poète à ses heures, regarde l'automne comme l'époque des travaux: les moissons, les arrachages, les labours se pratiquent durant cette saison. C'est à ce temps de l'année que le cultivateur voit ses efforts récompensés. A l'automne il retire ses salaires. Il ne vit plus d'inquiétude ou d'espérance. Il récolte, il amasse, il engrange, il conserve les produits de sa terre. Et il se remet à la besogne en vue des semences futures. Car sur une ferme, même s'il n'y a pas de monotonie, la besogne est un éternel recommencement.

Et aujourd'hui, j'aimerais à vous expliquer deux travaux d'automne, différents l'un de l'autre et qui ont, pourtant, la même importance pour donner à l'entreprise agricole sa pleine valeur; il s'agit des labours d'automne et de la conservation des légumes.

I—Labours d'automne

Tout d'abord, posons-nous cette question?

Est-il avantageux de pratiquer les labours à l'automne?

L'expérience prouve que cette manière de faire est très recommandable. Et pourquoi?

1 — Parce que, à cette période de l'année, sur la plupart des fermes, on est moins pressé qu'au printemps et on a plus de loisirs de bien faire cette besogne;

2 — Parce que les labours d'automne permettent de commencer les semences plus tôt et donnent une avance pour tous les travaux de la ferme;

3 — Parce que le sol labouré à l'automne est ameubli par les agents atmosphériques: le gel, le dégel, la neige, le vent, etc.

Ces agents complètent le travail de la charrue et contribuent ainsi à augmenter le pouvoir absorbant du sol et à y détruire nombre

d'insectes nuisibles adultes, ou sous forme de larves.

Il est à noter que pour les labours d'automne, il n'est pas nécessaire que les conditions d'humidité du sol soient aussi favorables qu'au printemps. Mais tant mieux si elles le sont.

Les labours ont une influence plus grande qu'on ne le croit généralement sur la productivité de nos sols arables. Un labour fait à contretemps compromet, sinon totalement du moins en partie, les récoltes qui suivront jusqu'au prochain labour fait dans de bonnes conditions. De toute façon, si l'on veut qu'un labour d'automne produise les résultats qu'on en attend, il ne faut pas oublier les deux facteurs suivants:

1 — Voir à ce que les décharges, les fossés, les rigoles et les raies soient bien creusés. L'égouttement conditionne les bons effets du labour. Il faut que l'excès d'eau trouve des débouchés faciles au printemps si l'on veut que le sol s'aère, se réchauffe et se prépare.

2 — Labourer des terrains plats et, de préférence, les terres fortes ou franches. Les terres légères où il y a de fortes pentes doivent être labourées au printemps, car elles souffriraient trop d'un délavage par les eaux de pluie, et les eaux provenant de la fonte des neiges si elles étaient travaillées à l'automne. Les sols légers, en friche, et où le niveau n'est pas prononcé peuvent être labourés à l'automne. Mais gardons les labours sur les chaumes pour le printemps.

Nous recommandons fortement à ceux qui peuvent le faire de pratiquer leurs labours cet automne si, comme on dit, la terre adonne.

II—Les légumes

Le problème de la conservation des légumes doit intéresser tous ceux qui veulent consommer des produits riches en vitamines, en hydrocarbures et en eau au cours de l'hiver. Et l'économie bien ordonnée sur une ferme exige que

l'on trouve dans sa cave et non sur les tablettes du magasin les principaux légumes pour le consommateur domestique.

Comment faire?

Respecter certaines règles élémentaires que nous allons énumérer. Les principaux ennemis de la conservation des légumes sont des excès de froid, de chaleur et d'humidité. En premier lieu, il s'agit donc de les éviter ou de les vaincre.

L'humidité se corrige par une ventilation bien pratiquée; les légumes ne doivent pas être placés dans un endroit trop chaud, par exemple, près d'une fournaise à eau chaude, ni dans un endroit qui gèle. Les légumes gardés dans un endroit où la température varie entre 38 et 44 degrés F. se conserveraient très bien.

On recommande de stratifier les légumes-racines tels que les carottes, les salsifis, le panais, les betteraves. Cette opération consiste à placer dans des lits superposés et séparés d'une couche de sable frais, mais pas trop humide, les légumes de la même espèce. Pour ceux qui ne pourraient pas trouver de sable, des ripes de planeur semblent le remplacer avec avantage. J'ai conservé des carottes (5 poches) dans cette ripe pendant 7 mois. Mais on ne peut pas se baser uniquement sur cette expérience pour en tirer des résultats concluants.

Le céleri et le poireau peuvent se conserver en les plantant dans le sable.

On suspend les choux ou on les place sur des tablettes.

Les citrouilles, les courges, sont en sécurité dans un local sec et à l'abri de la gelée.

Les oignons se conservent suspendus ou disposés sur le plancher et sur une faible épaisseur.

Il faut arracher les légumes par une journée de soleil, on les laisse ressuyer avant de les mettre en cave.

Et, comme dirait un farceur, un autre bon moyen de conserver les légumes c'est de les mettre en conserve.

Pour aider à EMPECHER BIEN DES RHUMES

De se déclarer dès le début

Médicament à 3 fins efficace

Au moindre reniflement, éternement ou irritation du nez, mettez un peu de Va-tro-nol dans chaque narine. Son action stimulante aide les défenses naturelles contre le rhume... Rappelez-vous ceci: si vous souffrez d'un rhume de cerveau, ou qu'une congestion passagère vous "bouche" le nez et vous empêche de dormir, le Va-tro-nol à 3 fins vous sera d'une aide précieuse, car (1) il contracte les muqueuses gonflées, (2) soulage l'irritation, (3) aide à débarrasser les voies nasales des mucosités qui les obstruent. Jouissez du soulagement qu'il apporte.

**VICKS
VA-TRO-NOL**



Trappeurs!

Voulez-vous profiter de l'expérience d'un expert trappeur, pour prendre renard, vison, chat sauvage, etc.? Employez le composé spécial (druge) pour prendre ces différents animaux.

\$5.00 la bouteille

Frais de poste compris.
Expédition: par la poste.

Anloine Fournier

Trappeur d'expérience.
SCOTSTOWN, QUE.

Préparez des morceaux de gazon pour les jeunes porcs

Le lait de la mère ne constitue pas une nourriture complète pour les jeunes porcs et ne peut seul assurer leur développement. Il ne contient pas de fer. Or le fer est aussi essentiel à la croissance normale que le lait lui-même. Lorsque la mise-bas se fait en plein air, dans des conditions naturelles, les porcelets peuvent se procurer tout le fer qui leur est nécessaire, mais lorsqu'elle se fait dans un bâtiment, ce fer leur manque et il faut leur en fournir d'une manière ou d'une autre. Un des moyens les plus simples et les meilleurs est de donner des morceaux de gazon pris dans un champ propre; on met ce gazon dans un coin réservé, où les jeunes porcs peuvent le grignoter à leur aise sans être dérangés par la truie.

A défaut de terre ou de gazon, on peut donner du fer chimique, fer réduit ou sulfate de fer (couperose verte); les deux sont bons. La portion de fer à donner est celle que l'on peut amonceler aisément sur une pièce de 10 cents. On donne la première portion

posons, capables de se prêter à des établissements individuels. Inventaire donc d'abord du capital humain en quête d'établissement et ensuite inventaire de toutes nos ressources physiques. Ce sont là des données indispensables qu'il faut avoir en main avant même de parler de projets efficaces de colonisation.

C.E. COUTURE.

quand les porcs viennent de naître, à l'âge de un ou de deux jours, et l'on répète une fois par semaine. Il n'est plus nécessaire de donner du fer lorsque les petits mangent de la nourriture solide. Ce fer est une nourriture, pas une médecine. Les porcs qui n'en reçoivent pas deviennent anémiques. On fera donc bien de ne pas attendre pour en donner.

Il faut encourager les jeunes porcs à manger de la nourriture aussitôt que possible, pour leur bien et pour celui de la truie.

On sépare un coin de la loge au moyen de planches et l'on met dans une petite auge dans ce coin un peu de moulée sèche que les goretts commenceront à grignoter quand ils sont encore très jeunes. Cette alimentation dérobée aide les goretts à passer la crise du sevrage et la truie reste aussi plus vigoureuse.

Il convient de donner un mot d'avertissement cependant au sujet de la distribution de fer chimique aux jeunes porcs. Il ne faut jamais dépasser la quantité exacte, car le moindre excès peut rendre les porcs malades ou même les faire mourir. Au lieu de donner à chaque petit sa dose de fer, on pourrait arroser les morceaux de gazon ou la terre d'une solution de sulfate de fer, si l'on craint que cette terre ne contienne pas assez de fer; c'est là un moyen plus simple. On obtient cette solution en faisant dissoudre une cuiller à thé de sulfate de fer dans une pinte d'eau.

Maintenant en vente chez
votre agent **Coleman**

GLOBES en VERITABLE
VERRE
"PYREX"

pour lampes et
lanternes

Coleman

Nouveaux bas prix



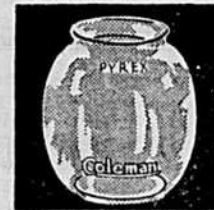
No 550 — pour lanternes Coleman à manteau simple, 90c.



No 660 — pour les lanternes Coleman Nos 236 et 237, \$1.35.



No 330 — pour lanternes Coleman à deux manteaux, \$1.35.



No 355 — pour lampes de table Coleman, \$1.35.



THE COLEMAN LAMP & STOVE CO., LTD.
TORONTO, CANADA

FAITES REMISE

par Mandats des
MESSAGERIES DU
CANADIEN NATIONAL
moyen sûr et
pratique

BUREAUX de MESSAGERIES et GARES
du CANADIEN NATIONAL



EN TERRE ONTARIENNE



ORGANE DE L'U.C.C.F.O. — CASE POSTALE 68, OTTAWA, ONT.

L'U.C.C.F.O. tient trois journées d'études dans le diocèse de Hearst

A Cochrane, Kapuskasing et Hearst

Notre congrès diocésain de l'U.C.C.F.O. de Hearst a eu lieu le 17 septembre à Cochrane sous la présidence de M. Jean-Pierre Mayer, le 18 septembre à Kapuskasing sous la présidence de M. Adrien Albert, et le 20 septembre à Hearst sous la présidence conjointe de M. Ernest Bégin et de M. Georges Talbot, ce dernier président diocésain.

Ces trois jours de congrès étaient sous le distingué patronage de Son Excellence Monseigneur LeBlanc, évêque de Hearst.

Les congressistes eurent le plaisir et l'avantage de voir au milieu d'eux M. l'abbé Louis Ranger, curé de Vars, et aumônier général de l'U.C.C.F.O. Comme l'aumônier général était attendu depuis longtemps, les membres des différents cercles et leurs aumôniers sont venus nombreux assister aux séances de ce congrès qui, quoique le premier du genre dans la région, permet d'en espérer beaucoup de bien.

Séance d'étude

Le programme d'étude, qui avait été préparé soigneusement, fut exécuté à la lettre sous la direction de M. le curé Payette, aumônier diocésain. Dès la fin de la discussion d'un sujet, des résolutions furent proposées et adoptées. Sachant que M. l'abbé Ranger était de taille à répondre à toutes les questions et à résoudre tous les problèmes, tous les membres se sont lancés dans la discussion. Les séances de l'après-midi furent des plus intéressantes et des plus instructives.

M. l'abbé Ranger

La première question à l'étude fut celle de notre association professionnelle agricole dont il convient de bien comprendre le but qui veut la perfectionnement de ses membres au point de vue moral, agricole, social et économique. Après une discussion fort animée, M. l'abbé Ranger a expliqué clairement en ces termes le but de l'association: "Il importe, dit-il, de former une mentalité coopérative, et c'est par l'équipe d'étude que cette mentalité se développera. Pour atteindre cette fin, il fut résolu d'être fidèle à assister au cercle d'étude où on peut apprendre à connaître et à régler ses affaires. Il fut résolu aussi de lire attentivement le

"Problème Rural", lettre collective des évêques sur la question agricole; il fut proposé de lire aussi les articles intitulés "Connaître nos problèmes, c'est les résoudre" qui paraissent dans le Droit chaque semaine; enfin, La Terre de Chez Nous, étant le journal du cultivateur, offre maints articles sur cette question.

La deuxième question avait pour objet le cercle d'étude: son importance et les moyens de le rendre profitable. Comme cette question a été passablement éclaircie par les discussions précédentes, l'on passe immédiatement à la suivante.

La troisième question se lisait, en résumé, comme suit: n'y a-t-il pas lieu de faire une campagne pour que tous nos garçons et filles fassent au moins leur école primaire, c'est-à-dire, qu'ils fassent au moins leur huitième année? A cette question, tout le monde répond dans l'affirmative en faisant ressortir la nécessité de l'instruction pour la classe agricole et en montrant les devoirs des parents et des commissaires d'écoles en cette matière.

Voici enfin la quatrième question à l'étude: "Quelles industries et quelles productions agricoles conviendrait-il de développer pour permettre aux familles de garder leurs garçons et leurs filles à la maison tout en trouvant les revenus nécessaires pour l'entretien de la famille et le développement de la ferme?" Cette question, comme toutes les autres, donna lieu à des remarques d'ordre moral et professionnel fort édifiantes et pratiques. Souhaitons que les témoins en gardent longtemps le souvenir et qu'ils fassent part à leurs voisins des idées émises par certains membres. Comme industries et productions à développer, on suggéra l'aviculture, les jardins, la culture des framboises et des pois verts. On suggéra aussi de créer dedans et autour de la maison de campagne une atmosphère agréable. Il importe dans la mesure du possible de garder les enfants à la maison. Et s'il faut absolument que quelqu'un aille gagner au dehors, tous furent unanimes à reconnaître qu'il vaudrait mieux que le père aille lui-même et laisse ses enfants s'occuper des travaux de la ferme. Ainsi, les enfants s'intéresseront au bien familial et le père en revenant ne dépensera pas son argent inutilement comme hélas! trop de jeunes gens le font aujourd'hui. Garder des moutons et apprendre aux filles à utiliser la laine, telle fut aussi une autre suggestion faite pour garder les filles à la maison. Telles sont les questions qui furent discutées au cours de ce premier congrès de l'U.C.C.F.O. de Hearst.

Séance du soir

Dans la soirée, il y avait séance publique. Après avoir lu les résolutions prises au cours de l'après-midi, les auditeurs avaient le plaisir d'entendre M. l'abbé Louis Ranger leur donner une magistrale conférence sur la famille agricole.

M. l'abbé Ranger se dit tout à fait bien impressionné du Nord, de la fertilité de son sol. Il admire l'esprit chrétien qui règne dans nos discussions. Vous devez, dit-il, avoir une grande confiance en l'avenir et beaucoup d'égards pour votre clergé qui s'occupe de vos problèmes.

La famille agricole catholique, dit-il, est la base de la société, et ceci grâce à l'indissolubilité et à l'unité du mariage chrétien. La famille agricole est un élément de perfectionnement de la profession agricole. C'est pourquoi nous voulons que nos familles restent sur nos terres. Si nous avons eu cette terrible crise économique, c'est à cause du déséquilibre qui a existé entre les populations rurales et urbaines. Les grandes causes en furent: la mésestime de la

profession agricole qui est pourtant la plus belle de toutes; il nous faut refaire cette estime par le relèvement de la famille agricole, en envoyant nos enfants à l'école jusqu'à la huitième année au moins. La troisième cause, qui relève des deux autres, est le manque d'organisation sociale et économique qui sera nécessairement évitée en corrigeant les deux premières.

Comme mot d'ordre, il nous donne le suivant: mettons de l'optimisme dans nos familles et de l'organisation dans notre programme agricole. En terminant, nous dit-il, je veux rendre hommage aux bonnes mères de familles agricoles: "Si nos familles agricoles sont encore ce qu'elles sont, c'est grâce à vous qui vous êtes dévouées auprès de vos enfants et qui avez aidé votre mari à faire régner cette vraie union qu'il faudrait trouver dans toutes les familles".

Mgr A. LeBlanc

Puis, Son Excellence Monseigneur LeBlanc, dans une courte mais vibrante allocution, se dit heureux de ce Congrès, remercie M. l'abbé Ranger, félicite les congressistes, démontre sa grande confiance en l'avenir, bénit les bonnes volontés, engage à se montrer reconnaissant et fidèle envers l'Eglise inspiratrice de tout mouvement pouvant perfectionner l'homme, tant au point de vue temporel que spirituel. Et l'on chanta l'Ave Maris Stella et O Canada.

Le Secrétariat de l'U.C.C.F.O. de Hearst, par François Tremblay, sec. Hearst, Ontario.

Déclarations...

(Suite de la 1ère page)

idée d'assimilation. La Confédération fut un pacte d'honneur entre les deux grandes races de notre pays, et il doit toujours être considéré comme tel. Hitler est souverainement méprisé, particulièrement dans Québec, parce qu'il n'a pas de parole, parce qu'il déchire les pactes d'honneur. Or, ne serait-il pas illogique de le combattre en Europe et d'appliquer ses théories au Canada? Bref, Québec est anti-hitlérisme à tous les points de vue, parce que les reniements d'Hitler nous répugnent, nous ont toujours répugné.

L'hon. M. Duplessis a déclaré, d'autre part, n'avoir guère entendu parler du projet de l'hon. M. Drew, premier ministre de l'Ontario, de conférer avec le gouvernement du Québec aux fins d'en venir à une entente en vue d'un certain projet de développement hydro-électrique sur l'Outaouais. Il a tout simplement lu dans les journaux, en fin de semaine, ce que ceux-ci en ont rapporté.

Interrogé, incidemment, au sujet de l'intention de l'hon. M. Drew d'ouvrir une agence commerciale en France, le premier ministre du Québec a déclaré que notre province, "sans imiter les autres, aura toutes les agences que nous pouvons et que nous devons avoir. Mais, a-t-il ajouté, il y a beaucoup de travail d'organisation et de réorganisation à faire à ce sujet, lequel est un autre des nombreux problèmes dont le gouvernement actuel a hérité du régime Godbout".

Les fournaises à air chaud

La Commission des Prix et du Commerce tient à souligner qu'un certificat d'essentialité est nécessaire pour chaque nouvelle fournaise à air chaud vendue à un propriétaire de maison. Ce certificat est nécessaire, qu'il s'agisse d'une fournaise pour une maison neuve ou d'une fournaise destinée à en remplacer une vieille.

Les marchands doivent garder disponibles pour fins d'inspection tous les certificats d'essentialité.

Nos cercles à l'oeuvre

Opasatika

Le 10 septembre dernier, les membres, au nombre de treize, se sont réunis en assemblée régulière. L'étude du catéchisme des caisses populaires a commencé ce soir-là. Il fut suggéré que M. l'abbé Joseph Payette soit invité pour causer sur la caisse populaire. La prochaine réunion du cercle sera présidée par M. R.-D. GOSSELIN, vice-président, pour le premier dimanche d'octobre.

Arthur BEAUSOLEIL, secrétaire.

Moonbeam

Le 10 septembre dernier, vingt-cinq cultivateurs de Moonbeam se sont réunis sous la présidence de M. Ovide Lauzon. Le problème des animaux de boucherie fut étudié, car il s'agit d'envoyer nos animaux sur le marché de Toronto. A la prochaine assemblée, qui aura lieu le 24 septembre, on commencera d'étudier les principes de la "Coopération" dans le volume de M. Gérard Fillion. La question suivante fut soumise à l'assemblée pour être étudiée: "Serait-il possible d'obtenir du gouvernement un octroi de \$10.00 la tonne sur les moulées balancées pour obvier au manque de foin?" Six nouveaux membres donnent leurs noms pour faire partie du cercle. Ce dernier compte actuellement vingt-quatre membres.

Albert GIROUARD, secrétaire.

Fauquier

Le 17 septembre dernier, dix-neuf cultivateurs se sont réunis sous la présidence de monsieur Adrien Blais. M. le président exprima ses regrets d'avoir à donner sa démission comme président. Pour le remplacer, M. Georges Poitras est choisi comme président. Il était déjà vice-président. M. l'aumônier fit quelques commentaires sur l'invocation à saint Isidore. On parla de la fondation d'une caisse populaire dans la paroisse. Il fut question de la grange, des divers comités de crédit, d'administration, de surveillance. Il fut aussi question de l'achat d'un coffre-fort. M. le président est proposé pour le travail de la prochaine assemblée. Il parlera de la caisse populaire. La prochaine réunion aura lieu le 1er octobre. Quatre nouveaux membres font partie du cercle qui compte maintenant vingt-huit membres.

Emery DOYON, secrétaire.

Bourget

Quarante membres assistaient à la réunion du 13 septembre dernier. Il y eut ce soir-là l'élection du nouveau bureau de direction

pour l'année 1944-45. Le résultat fut le suivant: président, M. Ernest Hurtibise; vice-président, M. Joseph-L. Potvin; directeurs, MM. J.-L. Marcell, Mathias Chénier, Patrick Schnupp, Existe Gagnier et Raymond Cardinal. M. Antonin Lalonde parla du congrès régional qui eut lieu à Bourget et du futur congrès général qui aura lieu le 26 octobre prochain.

Quelques résolutions furent adoptées. Premièrement, que des remerciements soient offerts à M. Antonin Lalonde pour les services qu'il rend au cercle et à la paroisse. Ensuite il fut résolu d'envoyer une lettre de félicitations et de remerciements à la commission scolaire No. 6 pour son initiative en inaugurant une classe d'agriculture, dans le but d'améliorer la situation agricole. M. Napoléon Martel parla du concours de labour qui doit avoir lieu sur la ferme de M. Isaïe Labrosse. Il invita les membres à se rendre en grand nombre à ce concours. M. Lalonde propose que chaque directeur trouvent un concurrent pour ce concours de labour.

Autres résolutions: Que le prix du fromage soit maintenu à 30c la livre au lieu de 20c. Qu'on étudie la répartition des taxes de comté afin de s'assurer si elles sont équitablement réparties. M. l'aumônier parla du grand mouvement de coopération qui prend des proportions de plus en plus grandes. Ceci, dit-il, est une preuve que les individus comprennent qu'il est temps pour eux de se défaire des idées individualistes qui ont empêché le progrès jusqu'au jour d'aujourd'hui, et cela surtout chez la classe agricole. M. Rolland Boileau a été choisi secrétaire pour l'année 1944-45. Ajournement et prière.

Rolland BOILEAU, secrétaire.

Clarence Creek

Quarante-deux membres se sont réunis sous la présidence de M. Athanase Lavictoire le 16 août dernier. M. Lorenzo Savage présenta son rapport sur les achats qui ont été faits par le club d'achat. Il fut aussi question des deux coopératives de fromage qui sont en train d'être organisées dans la paroisse. M. A. Fortier, gérant de la caisse populaire, donna un bon rapport des activités de la caisse populaire. M. le curé eut un mot de félicitations et d'encouragement pour le travail qui s'effectue dans la paroisse par le cercle de l'U.C.C.F.O.

Ovide JUBINVILLE, secrétaire.

Coppell

Douze membres du cercle se sont réunis sous la présidence de M. Edmond Groleau. Il y eut discussion sur la manière de tenir

(Suite à la page 19)

Service coopératif de l'Assurance-Incendie

Pour le bénéfice de nos Sociétés Coopératives nous avons organisé un système de police flottante qui protège leurs marchandises à 100% de leurs valeurs en tout temps de l'année.

La protection est entière lorsque les entrepôts sont remplis et la prime ne coûte rien lorsque ces derniers sont vides.

Pour toutes informations s'adresser à

Service coopératif de l'Assurance
COOPERATIVE FEDEREE DE QUEBEC

Montréal

L'HUILE ÉLECTRIQUE
DU DR. THOMAS
Un Fameux Liniment pour les Animaux

GRATIS! Echantillon d'un traitement contre les MALADIES D'ESTOMAC (DUES A L'EXCEDENT D'ACIDE GASTRIQUE)



C. F. Shea Campbell's Bay, Québec, nous écrit: "Je souffrais depuis 22 ans d'indigestion, de douleurs et de gaz d'estomac après chaque repas et je fus soulagé après qu'un ami m'eut parlé de votre traitement. Dès la première journée, que je fis usage des Tablettes Von Canadiennes, je crois qu'elles me firent un bien considérable. Je ne saurais jamais en faire trop d'éloges". Si vous souffrez d'indigestion, gastrite, gastralgie, gonflement, irritation causée par l'acide, douleurs après les repas ou de quelques autres troubles d'estomac de même nature dû à l'excès d'acide gastrique, vous devriez, vous aussi être promptement soulagé. Demandez immédiatement un échantillon GRATUIT de ce traitement. Un brochure gratuite est incluse. Ecrivez à CANADIAN VON Co., Dept 700-C — WINDSOR, Ontario.

L'OPINION RURALE

Sous ce titre, nous publions les lettres adressées à la "Terre de Chez Nous" par ses abonnés et les membres de l'U.C.C. Nous laissons à chacun la liberté de ses opinions et la responsabilité de ses écrits. Comme l'espace dont nous disposons est restreint, nous prions nos correspondants d'exposer très BRIÈVEMENT leurs vues.

Encore l'heure avancée

"La Terre de Chez Nous"
Montréal.
Monsieur le Rédacteur,

Dans le numéro de la semaine dernière (20 septembre) a paru une lettre signée "Edouard du sol" et intitulée "L'heure du Bon Dieu". J'approuve entièrement l'opinion de ce "Monsieur du Sol" et je suis bien persuadé que c'est également l'idée de tous les cultivateurs.

Comme il est fort bien dit dans cette lettre, cette avance de l'heure a été inventée par les "patrons d'usines et de bureaux" pour leur permettre de quitter leur travail une heure plus tôt, soit pour une partie de "golf" ou une randonnée en automobile. Mais "l'habitant" qui, depuis septembre, doit se lever avant le soleil pour traire les vaches, ne trouve pas cela aussi avantageux pour lui, car pour lui qui travaille habituellement d'un soleil à l'autre, les journées sont déjà assez longues sans qu'il faille les allonger encore forcément. Et le dimanche, en plus du travail journalier, il y a l'assistance à la Messe qui oblige toute la "maisonnée" à se lever une heure plus tôt afin d'être en mesure de

remplir ce devoir. Car, à la campagne, il n'y a pas de messe de onze heures comme dans les villes; la grand-messe paroissiale est généralement à dix heures et ceux qui doivent y assister et faire plusieurs milles en voiture pour se rendre à l'église sont tenus de partir au moins une heure d'avance.

Si les citadins se rendaient bien compte de toutes les difficultés et ennuis que cause aux gens de la campagne cette avance de l'heure, ils seraient peut-être moins empressés à la réclamer et à vouloir l'imposer à tout le monde. Il serait si facile pourtant de régler cette question à la satisfaction de tous: que ceux qui veulent quitter leur travail une heure plus tôt, le soir, commencent leur journée une heure plus tôt le matin, à huit heures au lieu de neuf heures; cela ne compliquerait pas inutilement les choses, et tout le monde serait satisfait.

Je suis d'avis que les cultivateurs devraient faire une pression auprès des autorités compétentes pour que l'on revienne à "l'heure normale", "l'heure du bon Dieu".

"UN HABITANT".

L'établissement des ruraux

Bon an, mal an, 75,000 adolescents ne rentrent plus aux écoles en septembre; ils cherchent du travail, même les jeunes filles, pour gagner leur vie et préparer leur mariage. C'est tout le problème social du Québec. Jusqu'à 1929 l'émigration suicidaire avalait ces beaux surplus de jeunesse qui pourraient demain, Dieu merci, conquérir et travailler pour nous, à condition que nous les mettions au travail, en mesure de se créer un foyer en créant du pays.

Les dix années qui se vivent entre l'école et le mariage, doivent servir à préparer ce foyer. Car il ne suffit pas de s'aimer, il faut un salaire ou une terre. Les jeunes des villes se tireront d'affaires, s'ils ne se font pas couper l'herbe sous le pied par les immigrants d'Europe ou des campagnes. La plus courte prévoyance nous enjoint de bloquer l'immigration massive — on sait laquelle — et d'ouvrir des terres aux fils du sol pour qu'ils ne viennent plus engorger le marché du travail et frapper des noeuds qu'ils ne soupçonnaient pas.

Les discours d'élections et de banquets jettent des fleurs à "la vaillante classe agricole, à la chère jeunesse, au riche capital humain". Si la ferme pouvait être sauvée par des mots, elle serait joliment prospère, et peuplée à la limite. Il lui faut du plus solide que l'air battu des gosiers. Il lui faut des agrandissements aux cantons à prendre, un recrutement des surplus de paroisses, un accès facile aux régions nouvelles, d'abord libérées des compagnies fo-

restières; il lui faut des subsides mesurés à l'importance numérique un de cette transplantation de notre meilleure jeunesse, une modernisation du défrichement par sa mécanique puissante, une préparation des lots, non seulement par l'ouverture de routes, mais dans une précolonisation par la coupe systématique du bois qu'on vendrait au profit de la terre faite et des bâtisses, en sorte que le colon n'arrive plus dans la sauvagerie, mais dans une maison prête à habiter, sur une terre prête à produire.

Nous avons des gens qui veulent des champs; il faut des agents qui recrutent et de l'argent qui aide à la conquête la plus constructive, la plus intelligente et la plus apostolique, avant que les réfugiés ne deviennent premiers occupants de nos cantons à prendre.

L'Aide à la Colonisation, née du Congrès de la Colonisation du printemps dernier, a entrepris la tâche de remuer l'opinion publique et de déterminer un courant qui entraînera nos gouvernants vers une politique rationnelle et vigoureuse. La journée d'étude qu'elle vient de tenir à Québec, couronnée par une séance publique où le ministre de la Colonisation a fait d'intéressantes déclarations, donnera de bons fruits. Nous pouvons espérer que se réaliseront les désirs de notre meilleur peuple; il n'y a pas de stock mouillé sur la ferme; ce qui fait le pays ce sont les paysans.

("Relations", octobre 1944)

Les travailleurs des champs

Lorsque le soir tombe sur les sillons ensemencés, qu'une à une les chaumières s'éclairent de feux incertains, le paysan, encore courbé par l'effort, jette un dernier regard sur son champ, comme s'il lui en coûtait de le quitter. Pourtant la journée a été dure. Tout au long d'heures monotones, sans autre compagnon que ses bêtes qu'il encourage de temps en temps par des appels de la voix, il a silencieusement dirigé le soc de la charrue et creusé en plein sol des sillons parallèles. La tâche du jour est accomplie comme elle l'a été la veille et le sera le lendemain. Il la contemple avec satisfaction. A la même heure, des milliers de regards, emplis d'une saine fierté, se portent comme le sien sur un coin de terre, de vigne, de lande, exprimant l'amour et le respect des hommes de la terre pour le sol nourricier.

Maréchal PETAIN

La situation de la classe agricole

Nous détachons du texte de l'allocution présidentielle du R. P. Papin Archambault, S.J., prononcée à la séance inaugurale de la "Semaine sociale d'Ottawa", jeudi dernier, un passage concernant particulièrement la classe agricole. Voici ce texte:

Le cas des cultivateurs

Hélas! telle n'est pas la situation présente. Le cultivateur moyen, si on veut calculer son salaire sur une base horaire, ne gagne actuellement que vingt-cinq à trente sous de l'heure (Déclaration de M. H.-C. Bois, vice-président de l'U.C.C.) Comment peut-il vivre, lui et sa famille, avec ce modeste gain. Aussi son existence est-elle trop souvent misérable. Il manque des commodités ordinaires de la vie. Il doit se refuser le moindre délassement, il est à la merci de la première épreuve: maladie, accident, mauvaise température. Conséquence: il quitte la terre. Le nombre des cultivateurs de la province était, en 1891, de 513 sur 1,000 salariés; il est tombé, en 1941, à 256.

Maître de sa propre destinée, le cultivateur trouvera d'abord en lui-même le remède, au moins partiel, à ses maux. Il ne dépend pas d'un patron comme l'ouvrier. Il peut, par sa propre initiative, parvenir à augmenter le rendement de ses terres et améliorer son sort. Sans doute telles réformes importantes échappent à son pouvoir. Elles dépendent des gouvernants, mais de qui ceux-ci relèvent-ils en définitive? Qui, en bien des cas les a élus? Le cultivateur lui-même. Qu'il agisse donc sur eux. Aura-t-il l'autorité voulue? Un cultivateur seul, non. Deux, dix, cinquante, mille, toute une classe, mais organisée, disciplinée, bien dirigée, oui, certes.

L'organisation professionnelle, voilà donc le grand levier de la restauration agricole. C'est la mise en pratique du mot d'ordre, si souvent répété depuis que l'évêque de Rimouski lançait à la Semaine sociale de 1933: "Cultivateurs, occupez-vous de vos affaires, mais occupez-vous-en!"

Une éducation appropriée, commencée dès la petite école et poursuivie à travers les divers stades de l'enseignement, nous donnera cette classe agricole organisée, progressive, agissante.

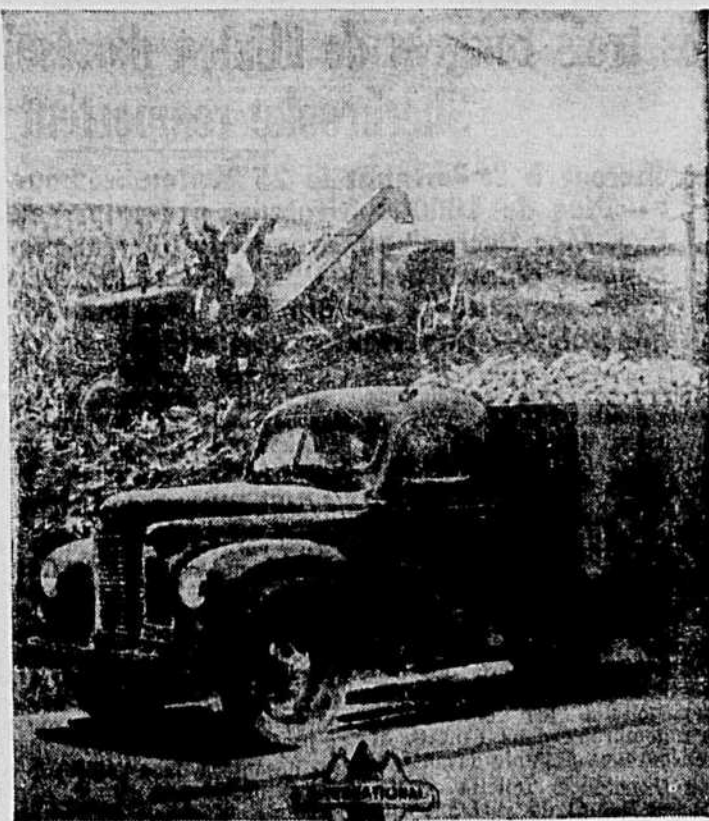
Mode de paiement des allocations familiales

Les fonctionnaires des ministères fédéraux des Finances et de l'Industrie et du Commerce ont commencé le travail préliminaire de recherches en rapport avec la mise en vigueur de la loi des Allocations familiales, le 1er juillet prochain.

Lorsque le nouveau ministère de la Santé et du Bien-être sera constitué, ce ministère s'occupera de l'administration de cette loi avec l'aide du contrôleur du Trésor.

Au cours de la quatrième conférence fédérale-provinciale sur les statistiques de la population canadienne, il fut question de décider si les parents, lorsqu'ils réclament les paiements des allocations familiales pour leurs enfants doivent être tenus de fournir les certificats de naissance de leurs enfants ou bien si les fonctionnaires fédéraux doivent utiliser les statistiques vitales des provinces. Et cela afin d'établir des fiches d'enregistrement de naissance de tous les enfants en dessous de 16 ans qui ont droit aux allocations familiales d'après les termes de la nouvelle loi.

Le mécanisme de la nouvelle administration exigera du Bureau fédéral de la Statistique un déboursé de quelque \$150,000 pour la mise en application du plan d'allocations familiales. Il faudra probablement 300 nouveaux fonctionnaires au bureau du contrôleur du Trésor pour l'expédition des chèques mensuels. Le gouvernement n'a encore rien décidé au sujet des Indiens vivant dans les réserves. On ne sait pas s'ils auront droit aux allocations.



NE NEGLIGEZ PAS LES REPARATIONS AUX CAMIONS!

QUELLE SAISON! Les cultivateurs combattants du Canada viennent de le faire de nouveau. Plus d'aliments produits pour gagner la guerre. De gros rendements de toutes sortes de récoltes sont le témoignage d'un travail gigantesque qui vient de s'accomplir. La récolte rentre. C'est le temps de la porter au marché.

Jamais les cultivateurs n'ont eu à envisager un problème de transport plus épineux. La circulation due à la guerre atteint un sommet plus élevé que jamais auparavant. Les voies ferrées sont surchargées. Les camions des cultivateurs doivent transporter plus de marchandises que jamais. Ils doivent continuer de transporter, ils demandent un soin spécial.

Vérifiez votre camion dès maintenant. Que lui faut-il? Faites une liste. Tout ce qui peut se faire doit être fait afin de maintenir votre camion en bonne condition. Employez le service de l'agent du camion International.

Harvester a mobilisé ses agents en vue de la plus grosse tâche qu'ils ont jamais faite. Tout comme les agents McCormick-Deering voient à ce que vos machines agricoles continuent de travailler, l'agent du camion International porte une attention spéciale à tout travail de réparation sur les camions.

Pour tout ce dont peut avoir besoin votre camion, d'une série de bougies à une réparation complète, voyez votre agent International. Il utilisera de véritables pièces IHC — les meilleures — et remettra votre camion sur la route, tirant tout ce qu'il peut. Le service International vous aidera à vous en tirer.



INTERNATIONAL HARVESTER COMPANY

HAMILTON

of Canada, Ltd.

ONTARIO

INTERNATIONAL TRUCKS

"Les plantes industrielles"

Le lin — La betterave à sucre — Le tabac

Un fort volume de 160 pages contenant toutes les leçons du dix-septième cours à domicile de l'U.C.C. Chacun de ces trois sujets d'actualité est traité par des experts. Cette brochure est un outil incomparable qui rendra de grands services à tous ceux qui se livrent à ces cultures dans la province de Québec. Elle est à portée de toutes les bourses puisqu'elle ne coûte que 25 cents l'unité, \$2.00 la douzaine; ajoutez dix pour cent pour frais de port et faites remise avec la commande au

SERVICE DE LIBRAIRIE DE L'U.C.C.

515, AVENUE VIGER

MONTREAL

Les trois congrès de l'Union diocésaine de Sherbrooke remportent le plus franc succès

Ils débutent à St-Fortunat le 25 septembre pour se terminer le 27 à La Patrie. — Plus de 1000 cultivateurs présents à ces assises agricoles. — Son Exc. Mgr Desranleau, évêque de Sherbrooke, prononce une allocution au congrès d'ouverture. — "L'U.C.C. doit venir en tête des associations professionnelles", déclare Son Excellence. — Rapport du Secrétaire général. — Importantes résolutions.

"Dans l'ordre des associations professionnelles, l'U.C.C. doit apparaître en tête", déclarait Son Excellence Mgr Philippe Desranleau, évêque de Sherbrooke, au cours de la première journée diocésaine de l'U.C.C. tenue le 25 septembre à St-Fortunat. La deuxième journée eut lieu le lendemain, à St-Etienne de Bolton, et la dernière le 27, à La Patrie.

Environ 350 personnes assistaient à cette première journée diocésaine de l'U.C.C. et Mgr l'Evêque félicita les cultivateurs d'être nombreux dans l'U.C.C. et les encouragea à s'unir davantage.

Son Excellence félicita également les Dames de l'U.C.F. de collaborer avec leurs maris dans l'U.C.C.

Puis, après avoir déclaré que "bien des puissances ont intérêt à nuire à l'avancement de la classe agricole", Mgr Desranleau donna quelques conseils aux membres de l'U.C.C. et leur dit en particulier de bien étudier chaque résolution avant de l'adopter, pour ne pas y inclure des points qui ne concernent point les cultivateurs.

Son Excellence Mgr Desranleau fut présenté par le président de l'U.C.C. de Saint-Fortunat, M. L. Bédard, après que ce dernier eût souhaité la bienvenue aux nombreux délégués.

La messe

La première journée diocésaine de l'U.C.C. à Saint-Fortunat, commença par la Sainte Messe qui fut dite par M. l'abbé Zotique Gervais curé de St-Julien. Le sermon fut prononcé par M. l'abbé Gérard Letendre, curé de St-Jacques-le-Majeur. Dans le sanctuaire, on remarquait en outre MM. les abbés Arthur Tremblay, curé de Notre-Dame-de-Ham, Lucien Parent, vicaire à Weedon, et Rosaire Archambault, curé de St-Gérard.

La séance

Le secrétaire adjoint, M. Jean-Marie Dupuis fit lecture du procès-verbal et des propositions du congrès de l'an dernier et M. O. D. Paulhus, propagandiste diocésain de l'U.C.C., fit son rapport financier, puis son rapport des activités de l'année écoulée.

Au dîner, le président diocésain M. Albert Nicol, demanda aux membres de l'U.C.C. de bien vouloir apporter leur collaboration à l'étude approfondie des résolutions présentées au congrès de Saint-Fortunat.

Il fit aussi remarquer que du 1er septembre 1943 au 31 août 1944 l'union diocésaine s'est enrichie de quatre nouveaux cercles.

Le secrétaire général

Puis, après que M. Paulhus eût parlé de la Mutuelle-Vie de l'U.C.C., dont le capital a été porté de \$86,500 à \$230,000 de 1942 à 1943, M. Albert Nicol donna la parole au secrétaire général de l'U.C.C., M. Gérard Fillion.

Dans ses remarques, M. Fillion dit que le tirage du journal de l'U.C.C. est maintenant de 62,000 exemplaires et que le journal lui-même devient de plus en plus intéressant.

La Mutuelle-Vie de l'U.C.C. va bien et c'est la seule qui appartienne aux cultivateurs.

Des propagandistes diocésains seront installés au cours des deux ou trois prochaines années.

Des bibliothèques se développent un peu partout dans l'U.C.C.; Le but de l'U.C.C. est de défendre l'intérêt général de la profession;

Dans le domaine de l'éducation agricole, Radio-Canada donne un programme d'étude au cours de ses émissions;

Les mutuelles de paroisse devront se fondre avec la Mutuelle-Vie générale de l'U.C.C.;

Dans un an ou deux, l'U.C.C. aura aussi son assurance-automobile.

M. Fillion a également fait remarquer qu'il devra y avoir un plancher des prix pour au moins 6 mois après la guerre.

A St-Etienne de Bolton

Plus de 350 cultivateurs ont participé au deuxième congrès de l'U.C.C. diocésaine de Sherbrooke tenu le 26 septembre à St-Etienne de Bolton pour les paroisses de l'arrondissement du vicariat forain de Magog. Les repas préparés par les membres des cercles de Fermières ont été servis au sous-sol de l'église et les délibérations se sont déroulées dans l'église même sous la présidence de M. Roméo Desautels, président du cercle local.

On remarquait aussi autour du président, M. Albert Nicol, de Bromptonville, président diocésain M. le chanoine Armand Malouin, aumônier diocésain, Omer Paulhus secrétaire diocésain et un bon nombre d'aumôniers des cercles de l'arrondissement, notamment MM. les abbés Roméo Demers, curé de St-Etienne, Raoul Bruneau, curé de St-Claude, L.-P. Camirand, curé à St-Camille-de-Wolfe, Roméo Lapointe, curé à Abercorn, Oscar Morin, curé à Mansonville, Napoléon Loisel, curé à St-Catherine de Hatley, Joseph Archambault, curé à Waterville, le R. P. Albert Imbeault, de l'Orphelinat St-Joseph de Waterville, le R. Frère Georges, de l'Orphelinat St-Joseph de Waterville, M. l'abbé Paul Tourigny, curé d'Eastman, M. l'abbé Hormisdas Morin, curé de Valcourt, M. l'abbé C.-E. Pépin, vicaire à Valcourt, M. Maurice Desautels, secrétaire du cercle local.

Le congrès a débuté par une messe chantée par M. le chanoine Armand Malouin, aumônier diocésain, à laquelle le sermon de circonstance fut prononcé par M. l'abbé Oscar Morin, curé à Mansonville. La première séance d'études eut lieu à dix heures et demie et s'ouvrit par des allocutions de bienvenue de MM. Desautels, président local, et Nicol, président diocésain, et par la lecture des minutes des congrès de l'an dernier par M. Omer Paulhus.

M. Paulhus a ensuite fait une revue des activités de l'année au bureau diocésain. Il a dit aussi un mot des activités de l'Association des producteurs de lait, une fondation de l'U.C.C., ainsi que des activités de la Mutuelle-Vie de l'U.C.C.

M. Gérard Fillion

M. Gérard Fillion, secrétaire général, a présenté lui aussi un rapport verbal de ce que l'U.C.C. a fait depuis un an. Il a expliqué le mécanisme des résolutions et comment l'on procède, à l'U.C.C., pour faire parvenir ces résolutions aux autorités du gouvernement central du gouvernement provincial et des corps publics. Il a encore parlé des progrès de l'U.C.C. qui compte actuellement dans la province un total de plus de 31,000 membres. Il a encore parlé des activités des Caisses Populaires qui aident les cultivateurs, de la Mutuelle-Vie de l'U.C.C., et aussi, des projets que nourrit l'U.C.C. pour l'avenir, notamment la mise sur pied d'une coopérative provinciale pour l'achat des machines agricoles, ainsi qu'il a été fait dans toutes les autres provinces, sauf celle de l'Ontario.

A ce sujet, M. Fillion a déclaré qu'il y a plusieurs années que les cultivateurs se plaignent des difficultés qu'ils rencontrent dans l'achat des machineries agricoles et que, plusieurs fois, l'U.C.C., a été priée de se faire leur intermédiaire pour obtenir plus facilement ces machines aratoires. "Le temps est venu pour les cultivateurs, dit-il, de décider s'ils favorisent ce projet sincèrement et l'occasion leur sera fournie à la mi-octobre lors du congrès général de l'U.C.C. à Québec, de dire si

nous devons mettre ce projet de l'avant une fois pour toutes.

A la Patrie

Le troisième et dernier congrès du diocèse de Sherbrooke eut lieu le 27 septembre à La Patrie et groupait plus de deux cents délégués. Comme aux deux autres rassemblements de St-Fortunat et de St-Etienne, le dîner et le souper avaient été préparés par les dames du cercle des Fermières.

Ce congrès était présidé conjointement par M. Albert Nicol, de Bromptonville, président diocésain et M. Joseph Saint-Onge, président du Cercle local. A la fin de la journée, on a fait connaître les noms des directeurs diocésains, au sein desquels on élira dans quelques jours, le président et quelques autres dignitaires. Ces directeurs sont MM. Xavier Pinar, Joseph Dutremble, P.-E. Fontaine et Louis Bédard choisis à St-Fortunat; MM. Achille Barrière, Fleury Bélanger, Albert Nicol, Vital Geoffroy et Guy Bombardier élus au congrès de St-Etienne et les élus d'hier à La Patrie sont MM. Joseph Saint-Onge, Albert Riendeau, Dieudonné Pelletier et Norbert Roy.

Monseigneur O.-Z. Letendre, P. A., V.G., représentait l'Evêque de Sherbrooke au congrès qui débuta par une messe dite par M. l'abbé Ernest Turgeon, curé, tandis que M. l'abbé Gérard Letendre, curé à St-Jacques-le-Majeur, prononçait le sermon de circonstance.

Mgr Letendre

Adressant la parole dans le cours de l'après-midi, Mgr Letendre a insisté sur deux vertus que les cultivateurs doivent aimer et pratiquer, la justice et la charité. "Votre association en est une qui travaille dans la justice et dans la charité et vous devez vous efforcer de respecter et pratiquer toujours ces deux vertus. A votre grand devoir qui consiste à faire respecter vos droits, vous devez ajouter aussi le dévouement. Enfin, rappelez-vous que l'on ne réussit pas, qu'il n'y a rien de bien fait, de fait complètement, en dehors de l'aide de Dieu. Votre travail sera fructueux et la société en tirera profit en autant qu'il exercera une influence. Cette influence peut être bonne ou mauvaise, mais elle sera bonne si Dieu est avec vous".

M. le chanoine Malouin

M. le chanoine Malouin a parlé de l'effectif de l'U.C.C. Actuellement, l'association compte 31,000 membres dont 6,000 dans notre diocèse et 600 cercles. Le tirage du journal de l'U.C.C. est de 62,000 copies, ce qui indique qu'il n'y a pas que les membres qui le lisent et que des milliers de personnes en dehors de l'association connaissent le mouvement. Au congrès de Québec en octobre prochain, on célébrera les vingt ans de fondation de l'U.C.C.

M. le chanoine Malouin a encore parlé de la Mutuelle-Vie de l'U.C.C. qui possède pour un million et demi de dollars de polices en vigueur, la seule entreprise du genre au Canada qui soit la propriété des cultivateurs. M. le chanoine Malouin a parlé des projets d'avenir, organisation d'une Mutuelle-Vie de l'U.C.C., organisation d'un Office de comptabilité, organisation d'une banque hypothécaire. Il a encore souligné que certains capitalistes commencent à avoir peur du corporatisme et que l'on surveille de près en certains milieux, l'éclosion de celui-ci. Il ajoute que la guerre n'a pas favorisé les cultivateurs, mais que par ailleurs, ceux-ci eussent dû se tenir encore plus ensemble, ce qui aurait évité certaines entreprises capitalistes de transiger avec les individus plutôt qu'avec les coopératives. Il souligne que l'esprit de corps est plus nécessaire que ja-

mais chez les cultivateurs, et que lorsqu'il s'agit de coopératives, on devrait aller chercher jusqu'au dernier homme de la paroisse pour l'enrôler dans le mouvement. Si nous ne faisons cela, nous perdrons le travail tenté et accompli depuis dix ans. Enrôler tout le monde, c'est le seul moyen de rendre les coopératives maîtresses et en rendant les coopératives maîtresses, les cultivateurs verront à leurs propres intérêts. Dans ce temps-là seulement, les acheteurs seront obligés de faire des marchés collectifs et les cultivateurs seront plus indépendants. Il faudrait que nos cultivateurs soient propriétaires de toutes nos fabriques de concentration. Ce n'est un secret pour personne que des intérêts capitalistes essaient d'écraser les coopératives".

M. Albert Nicol

M. Albert Nicol a remercié les membres du clergé de ne cesser d'aider les cultivateurs dans l'organisation professionnelle. Il a déclaré que l'U.C.C. a été fondée pour promouvoir les intérêts de la classe agricole, pour organiser des services de renseignements techniques et autres et pour organiser l'économie de la profession. Notre association n'existe pas pour faire la guerre aux autres groupes, mais elle est là pour coopérer d'abord à l'avancement de la classe agricole et au bien commun de la société en général.

D'autres allocutions furent prononcées par ceux déjà nommés et un grand nombre de délégués ont participé aux discussions. En donnant le mot de la fin et tirant les conclusions de la journée, M. l'abbé Ernest Turgeon a exhorté les cultivateurs à suivre le programme qu'ils se sont tracés et à ne jamais dévier de cette voie qui ne peut que les conduire au succès.

Ont aussi pris une part active au congrès, MM. les abbés Joseph Tierney, vicaire à La Patrie, L.-E. Poulin, curé à Notre-Dame-des-Bois, Joseph Durocher, curé à St-Léon, Georges Guay, curé à Bury, Gérard Letendre, curé à St-Jacques, Antoine Prévost, secrétaire du cercle local, J.-M. Dupuis, de Bromptonville, secrétaire du congrès et tous les membres du cercle local des fermières, avec en tête leur présidente, Mme Cyrille Morin.

Les résolutions

Les délégués de l'U.C.C. du vicariat forain de La Patrie ont endossé plusieurs des résolutions déjà adoptées aux deux autres congrès de St-Fortunat et St-Etienne. Voici les principales:

Les congrès demandent que la distribution et l'administration des allocations familiales relèvent d'une commission provinciale et ils protestent contre l'application des taux de décroissance.

Les congrès s'opposent à la mise en vigueur de l'assurance-santé obligatoire et préconisent,

(Suite à la page 19)



Enrayez L'INFLAMMATION
sans délai pour éviter des troubles permanents

Très souvent, si vous avez recours à l'Absorbine au premier signe d'enflure, vous pouvez garder votre cheval au travail. Remède éprouvé par l'expérience, l'Absorbine soulage promptement. Elle active la circulation dans les parties enflées et aide à enrayer la congestion. Boiterie et inflammation disparaissent souvent en quelques heures.

L'Absorbine ne guérit pas tout, mais elle aide efficacement à soulager jaldons, molettes, écorchures au cou et autres troubles congestifs. Ne cause pas d'ampoules ni ne fait tomber le poil. Réputée depuis 50 ans, elle est employée par nombre de vétérinaires en vue. \$2.50 la bouteille durable, aux pharmacies.

W. F. Young, Inc., Lyman House, Montréal.

Gardez le cheval au travail avec

ABSORBINE



RAT-NIP

DÉTRUIT
les rats rapidement, facilement, sûrement
Aidez à épargner les approvisionnements en nourriture!

Les rats causent des dommages immenses. TUEZ-LES à l'aide de Rat-Nip. Les rats ne peuvent y résister... ils le préfèrent à la meilleure nourriture. Prés de 30 années de succès. Chez le pharmacien, le quincailler, le marchand général. 35c le tube.

SOUFFREZ-VOUS DES DOULEURS FEMININES

Accompagnées de sensations de faiblesse, de mauvaise humeur, de nervosité? Si pendant cette période vous souffrez de crampes, de maux de tête, de maux de dos, de fatigues, que vous vous sentez nerveuse, irritable, mal en train — tout cela est causé par les dérangements fonctionnels mensuels — essayez les composés végétaux de Lydia E. Pinkham pour vous soulager de ces maux. Ce remède a un effet heureux sur l'un des organes les plus importants de la femme.

Les composés Lydia Pinkham aident la nature, voilà le genre de remède que vous devez acheter! Suivez le mode d'emploi indiqué sur l'étiquette.

**COMPOSES VEGETAUX
LYDIA E. PINKHAM**

PEINTURE GARANTIE
directement du manufacturier

\$2.00
le gallon

VERNIS — EMAIL

Demandez notre liste de prix
Cie de Peinture et Vernis

"E N O"
2551, rue St-Zotique-Est
MONTREAL

LA COOPERATION

Questions et réponses pour équipes d'étude par

l'abbé J.-ARTHUR NADEAU

Voulez-vous vous renseigner en un clin d'oeil sur la COOPERATION, ses principes, ses méthodes, les lois coopératives, la Loi des Syndicats coopératifs, la loi des Sociétés coopératives agricoles, les espèces de coopératives, les coopératives agricoles et l'U.C.C. etc.? Procurez-vous sans tarder la brochure écrite sur le sujet par l'abbé Arthur Nadeau, B.S.A., sous forme de questions et de réponses.

Ce catéchisme de la COOPERATION de 113 pages vous en apprendra plus en deux heures que la longue lecture de plusieurs bouquins savants. Ne manquez pas cette occasion de vous renseigner à bon marché tout en en faisant profiter votre entourage. Cette incomparable outil de travail vous sera indispensable dans les prochaines réunions d'équipes d'étude. Il ne vous coûte que 25 cents l'unité, \$2.50 la douzaine au

Service de Librairie de l'U.C.C.

515, avenue Viger

Montréal

Une journée coopérative régionale à Ham-nord

Plus de cinq cents cultivateurs présents. — Etude des questions coopératives. — Les qualités et devoirs des bons coopérateurs. — Allocution de M. Henri-C. Bois, gérant de la Coopérative Fédérée, de M. Florentin Béliveau, M. Philippe Granger et M. Rodolphe Laplante.

Plus de 500 cultivateurs et fermiers ont suivi les séances d'étude de la journée coopérative régionale tenue à Ham Nord, le 21 septembre. L'assistance dépassait toutes les prévisions. A un moment, la foule étant trop dense pour se réunir dans les salles disponibles, M. le curé Houle a dû mettre le temple paroissial à la disposition des congressistes.

Chez les coopérateurs, M. J. Narcisse Dumais, agronome à Wotton, a présidé les séances. Les questions étudiées par les coopérateurs-gérants, officiers et membres des 35 coopératives agricoles d'une région agronomique groupant 2047 membres et faisant des affaires pour quatre millions de dollars annuellement se résument aux très importantes que voici :

Les qualités et devoirs du bon coopérateur ; devoirs et responsabilités des conseils d'administration ; rôle et initiatives de l'organisme central de coopération qu'est la Coopérative Fédérée de Québec, au bénéfice de ses filiales en particulier et des intérêts agricoles en général ; rapports cordiaux entre les caisses populaires et les coopératives de production, de consommation et de distribution ; capitalisation et finances des coopératives et la nécessité de l'étude en commun chez les cultivateurs.

A la messe, le sermon a été donné par M. l'abbé Comeau qui avait choisi pour thème : "Cherchons la paix dans l'ordre" ; paix de la conscience d'abord, dans la famille, puis dans l'union des esprits, des cœurs et des énergies dans les cadres de l'association professionnelle et la coopération.

M. Hector Béliveau

Qualités du bon coopérateur, M. Hector Béliveau, agronome, les définit ainsi : le coopérateur doit voir dans la coopération un facteur de libération économique et en avoir la ferme conviction ; posséder le sens individuel et collectif des responsabilités ; interpréter socialement ses intérêts propres ; posséder à un haut degré l'esprit d'ordre et de discipline, se faire propagandiste constant de l'idée coopérative et s'intéresser au recrutement de nouveaux sociétaires. Quant aux devoirs des bureaux de direction, M. B. Charron, invité à traiter ce sujet, a déploré dans certains cas, le désintéressement des directeurs qui laissent au gérant le

soin de prendre toutes les décisions. Le gérant doit jouir d'une latitude raisonnable, mais il appartient aux directeurs de se réunir au moins une fois par mois, de surveiller les affaires de la Coopérative, de décider des initiatives à prendre et de dicter dans chaque cas au gérant la ligne de conduite à suivre.

M. H.-C. Bois

M. H.-C. Bois, gérant de la Coopérative Fédérée, a conseillé aux officiers et directeurs de sociétés locales, la prudence, le calme et la sérénité. L'après-guerre nous réserve des fluctuations de marchés des rajustements économiques qu'il nous faudra envisager avec calme. Il est surtout important pour les administrateurs de coopératives de bien étudier les initiatives projetées, se bien convaincre de leur nécessité et des services qu'elles rendront aux membres. Par ailleurs, il y a lieu d'agir avec prudence et de payer les dettes contractées avant de se lancer dans des entreprises nouvelles. Il est toujours plus facile d'emprunter que de payer. Il serait malheureux qu'à cause d'une décision prise sous l'empire de l'enthousiasme d'un moment, un mauvais placement mette en danger d'effondrement, ce qui a été édifié chez nous au prix de tant de dévouement et de travail intelligent.

Le motif qui doit encourager les cultivateurs à fonder une société coopérative ne doit être autre que celui de permettre aux habitants d'administrer leurs propres affaires. Les officiers n'ont pas le seul devoir d'administrer, mais également de faire l'éducation des membres. Il faut aussi que les groupements coopératifs soient unis et solidaires, si l'union des cultivateurs sur le plan économique doit constituer un pouvoir assez puissant pour lutter à force égale contre tout pouvoir susceptible de nuire aux intérêts agricoles.

Les problèmes d'ordre administratif dans les coopératives locales comme à la centrale des coopératives sont multiples et variés. Par ailleurs, le succès d'une société locale étant relatif à la compétence de son chargé d'affaires, il importe que les préposés à cette fonction soient bien préparés à leur rôle. Le conseil d'administration de la Fédérée a cru rendre un service signalé aux sociétés locales, en dé-

cidant de donner prochainement des cours aux gérants de coopératives et en assumant, pour sa part, de défrayer 60% des frais encourus par les intéressés qui suivront ces cours. M. Bois a également prévenu les administrateurs que le revenu des sociétés coopératives pourrait être taxable, en vertu de la loi fédérale de l'impôt sur le revenu. La question est à l'étude. Des autorités compétentes ont fait les représentations nécessaires au Min. des Finances en vue de protéger les intérêts des coopératives, qui ne sont pas, à proprement parler, des institutions réalisant des bénéfices au sens commercial du mot, mais qui ne chargent leurs membres que pour services rendus. Sur quelles bases la taxe sera-t-elle imposable ? Rien n'est encore décidé, mais il incombe aux directeurs de coopératives de se préparer à toute éventualité.

M. Rodolphe Laplante

Les relations souhaitables qui doivent exister entre les coopératives de production, de consommation et de distribution d'une part, avec les caisses Populaires ou coopératives d'épargne et de crédit, d'autre part ont été clairement définies par M. Rodolphe Laplante, secrétaire de l'Office provincial du Crédit agricole et gérant de la Fédération des caisses Desjardins.

Ces relations doivent être cordiales.

"La publicité coopérative réside dans l'éducation des membres. Il est temps que le public sache ce qui s'est accompli chez nous dans le domaine de la coopération. Nous comptons actuellement 820 caisses d'épargne et de crédit dont l'épargne s'élève à \$60,000,000. Le mouvement de coopération d'épargne et de crédit est plus important dans Québec que l'actif global, dans ce domaine, des huit autres provinces du Canada, multiplié par douze.

Les caisses ont prêté au delà de \$2,000,000 aux divers organismes de coopération. Les coopératives peuvent toujours s'entendre, lorsqu'elles ont besoin de fonds, avec les caisses locales ou régionales lesquelles, tenant compte des règlements qui les régissent, sont disposées à favoriser l'expansion des entreprises coopératives susceptibles de progresser. Dans tous les cas, on devrait, cependant, chercher la solution du crédit chez les membres des sociétés. Il faut que les sociétaires aient suffisamment confiance en leurs coopératives pour les faire vivre, se développer et prospérer.

(Suite à la page 20)

Le premier ministre ontarien attaque de nouveau Québec

Il prétend que la loi des allocations familiales est faite au profit du Québec aux dépens de l'Ontario. — Il déclare n'avoir rien à retirer de sa déclaration du 9 août dernier.

L'hon. George Drew, premier ministre de la province d'Ontario, a renouvelé la semaine dernière les attaques qu'il avait lancées contre la province de Québec le 9 août dernier, en marge de la discussion du bill des allocations familiales.

"Nous ne sommes pas prêts à voir de larges sommes d'argent passer de la province d'Ontario au bénéfice de la population de la province de Québec, alors que ses représentants adoptent une position contraire à ses obligations de porter sa part de responsabilité dans la guerre", dit M. Drew.

Le premier ministre parlait au banquet de l'Association progressiste-conservatrice de l'est de l'Ontario, réunie en assemblée annuelle sous la présidence de M. James York.

Le premier ministre de l'Ontario a consacré tout son discours à l'explication de ses déclarations du 9 août, toujours au sujet des allocations familiales. Il s'en est pris à un journal de Winnipeg qui l'a fortement attaqué, à cause de

sa position à l'égard de la province de Québec.

M. Drew a répété qu'il est prêt à marcher côte à côte avec la province de Québec, mais il reproche au Parlement de cette même province de s'être publiquement opposé à l'envoi outre-mer des recrues comme renfort de l'armée canadienne outre-mer.

Le gouvernement fédéral, dit-il, passe cette loi d'allocations familiales au profit de la province de Québec sans consulter l'Ontario qui se trouve de ce fait fortement lésé. M. Drew rappelle que la législation sociale est du domaine des provinces et que le fédéral lui a toujours refusé la convocation d'une conférence fédérale-provinciale pour discuter ces mesures.

M. C.-P. McTague a affirmé de son côté que M. Drew et lui-même n'ont pas d'autre ambition que d'élire l'hon. John Bracken. Il a qualifié de mensonges envieux les dires de ceux qui laissent entendre que le premier ministre ontarien songe à supplanter le leader national des progressistes-conservateurs.

L'hon. L. Barré reçoit ses collaborateurs

Le ministre de l'agriculture a reçu, la semaine dernière, dans son bureau, les principaux fonctionnaires du ministère de l'Agriculture. Il leur a exposé brièvement ce qu'il attend de chacun d'eux : compétence, collaboration, dévouement, travail ordonné, fléchi et discipliné. M. Barré s'est dit heureux d'être à la tête d'un groupe de techniciens agricoles et d'autres employés capables de mener à bien les lourdes tâches que comporte l'orientation de l'agriculture en une période aussi anormale. Il a souligné l'importance de bien préparer demain afin que la classe agricole puisse traverser avec le minimum d'ennuis la période difficile de l'après-guerre. Selon le vœu exprimé par le ministre une réunion générale du personnel du service intérieur aura lieu sous peu. M. Adrien Morin, sous-ministre, présentera à l'hon. M. Barré les hommages du personnel.

BULLETIN AGRICOLE

INSTRUMENTS ARATOIRES

Prix des pièces de rechange

Le 30 septembre est le dernier jour fixé pour la réduction des prix des pièces de rechange importées pour machines agricoles, tel que prévu dans le Budget de juin et résultant de l'abolition des droits d'accise et de la taxe sur le change en temps de guerre. Après cette date, toute réduction des prix des pièces de rechange importées et résultant des modifications au budget doit revenir au consommateur. Même si les pièces ont été importées et les taxes et les droits payés, avant la proclamation du budget, les nouveaux règlements sont applicables.

Ordonnance sur les pompes révoquée

L'ordonnance A-962, telle qu'amendée et prévoyant la simplification et la standardisation des pompes, a été révoquée. Les manufacturiers sont maintenant libres de fabriquer des pompes de toutes dimensions ou de toutes capacités avec les matériaux qu'ils préfèrent, en autant que ces matériaux soient disponibles.

Ordonnances encore en vigueur

Les ordonnances des administrateurs, encore en vigueur, pour ce qui concerne les instruments aratoires, sont les suivantes : A-8, sur les prix des instruments et des pièces de rechange ; A-673, sur l'équipement des pompes à incendie, signaux et alarmes ; A-843, sur le nouvel outillage de construction ; A-1162, sur les instruments et l'outillage de ferme ; A-1279, sur l'outillage usagé de construction ; 347, telle qu'amendée par l'ordonnance 394, sur le rationnement des nouveaux instruments aratoires ainsi que de l'équipement, et de l'ordonnance 421, sur les prix de l'outillage de ferme, machines et pièces de rechange importés. Ainsi, il est encore nécessaire d'obtenir un permis, dans bien des cas, pour l'achat d'équipement aratoire neuf.

Expositions

En annulant l'ordonnance A-185, le 11 septembre 1944, la Commission permet de nouveau aux fabricants et aux marchands d'instruments aratoires d'exhiber leurs marchandises aux expositions, foires, conventions et rodéos. Cette ordonnance, en vigueur depuis le 23 mai 1942, avait pour but d'obtenir le plus grand rendement des machines disponibles, et interdisait à toute personne d'exposer, d'organiser des séances de démonstration d'instruments aratoires, d'équipement ou de pièces de rechange aux expositions tenues au Canada. Cela n'empêchait pas un cultivateur de se servir de ses instruments aratoires ou de ceux d'un autre fermier dans un concours de labour.

CONSERVATION DES STOCKS DE PEAUX DE CHEVAUX

A compter du 15 septembre 1944, les peaux de chevaux, brutes et salées doivent servir exclusivement à la fabrication des gants, des vêtements, des appareils orthopédiques ou articles de sport. Ce règlement a pour but de conserver les peaux, dont le nombre est restreint.

Chaque marchand doit faire rapport à l'Administrateur des cuirs et peaux le 15 octobre, puis le quinzième jour de chaque mois suivant, stipulant le nombre de peaux de chevaux, devants et bouts, qu'il a en mains ou en dépôt depuis plus de 60 jours.

PRIX DES FÈVES SOYA

Un plafond des prix de \$2.15 par boisseau pour fèves canadiennes soya, catégorie 1 et 2, livrées à Toronto, Winnipeg, Lethbridge ou Vancouver, est maintenant en vigueur.

Le prix maximum pour la catégorie 3 est \$2.12 le boisseau, pour la catégorie 4, \$2.08 et pour toute autre qualité de fèves soya \$2.00 le boisseau, transport payé aux quatre centres sus-mentionnés. Les prix fixés pour les autres centres de distribution varieront selon les frais de transport. Les prix maxima s'appliquent à toutes ventes, excepté aux ventes entre premiers producteurs.

Les prix indiqués dans l'ordonnance (A-1324) valent pour les fèves soya vendues en vrac. Quand elles sont mises en sacs de seconde main, le prix peut être majoré de 8 cents par boisseau ou 10 cents par boisseau si elles sont mises dans des sacs neufs.

PRIX MAXIMA DES POMMES DE TERRE

Ordonnance A-929, maintenant en vigueur

Toutes les patates, à l'exception des patates sucrées et des ignames, tombent maintenant dans la catégorie des vieilles patates, en vertu de l'ordonnance A-929 et les prix maxima de ces patates sont beaucoup plus bas que le plafond des prix fixé pour les patates nouvelles, durant les mois d'été.

MIEL BRUN POUR FINS INDUSTRIELLES

Toutes les variétés de miel brun peuvent être achetées pour fins industrielles à condition que l'administrateur du sucre à Montréal accorde son autorisation. Les apiculteurs sont priés d'en tenir compte.

La demande de miel brun par les consommateurs se limite à certaines régions et le contrôle de la vente pour fins industrielles est établi afin que les approvisionnements de ce produit s'écoulent par les voies ordinaires.

Pour plus amples renseignements au sujet des ordonnances ci-dessus, s'adresser au plus proche bureau de la Commission des Prix et du Commerce en Temps de Guerre.

DA99

"L'électrification rurale du Québec"

La question de la nationalisation de l'électricité revient sur le tapis. Tous les cultivateurs devraient se mettre au courant de ce sujet d'une importance primordiale.

L'on ne saurait trouver rien de plus clair, de plus intéressant et de plus complet sur la question que la thèse de doctorat de notre ancien président général, M. Albert Rioux sur l'"Electrification rurale du Québec".

Ce volume de 140 pages se vend \$0.35 l'unité ; \$3.50 la douzaine.

Au Service de Librairie de l'U.C.C.

515, avenue Viger

MONTREAL

Soins à donner au petit enfant

Par le Directeur Marcel Langlois, chef du Service de Pédiatrie, Hôpital du St-Sacrement, Québec

Un enfant est né. Jolie indéfinissable, issue d'un amour suprême que seule la mère éprouve avec plénitude. C'est un de ces chefs-d'œuvre de l'amour dont Abel Bonnard a su dire "qu'ils méritent leur secret comme ceux de l'art méritent leur gloire".

Cette joie sera accrue, si possible, au rythme même de ses triomphes répétés sur tous les obstacles: tracas, soucis, inquiétude, voire même chagrins inconsolables.

Le premier obstacle que rencontre l'enfant dès sa naissance c'est l'ignorance habituelle de ses parents, concernant les soins à lui donner. Cette non coupable ignorance existera toujours, car les exigences du petit de l'homme sont en conformité avec son extrême dénuement individuel. Les petits des animaux sont momentanément mieux partagés.

Cette constatation, admise universellement, à engendré mille et une suggestions plus ou moins pratiques, dans le but de venir en aide aux parents. De très beaux et nombreux livres ont été écrits, encore faut-il les lire. On a construit et organisé des institutions éminemment utiles en puériculture, pour ne pas dire indispensables, mais jamais encore n'ont-elles eu la portée désirée en milieu familial.

D'autres mamans s'adressent à leur mère ou à des amies expérimentées; le seul résultat pratique de semblable démarche, c'est une répétition de préjugés constituant une tradition le plus souvent novice pour le bébé. La maman ne sortira donc de cette impasse que si elle s'en rapporte à son médecin. Ce dernier sera souvent son meilleur guide, à chacun des âges de l'enfant, qu'il s'agisse de l'aspect physique, intellectuel ou moral du problème.

Sans exiger des parents, une spécialisation en puériculture et en pédagogie, ils doivent quand même posséder un minimum de connaissances pratiques, d'ordre général. C'est à quoi tendent les directives suivantes, parce que facilement applicables sans préparation préalable.

1° — Soins concernant la peau:

La peau des petits enfants est un tissu d'une fragilité extrême, et qui trop souvent est indûment irrité, par des agents extérieurs. Cette irritation peut non seulement faire souffrir l'enfant, mais même servir de porte d'entrée à toute une série d'infections plus ou moins graves. Afin d'éviter cette éventualité, tout ce qui touche à la peau d'un enfant devra donc être le moins irritant possible, le plus propre possible. Il ne s'agit pas ici d'une propreté venant de la blancheur par décoloration. Tous les savons à laver le linge se partagent à l'envie une réputation aussi fallacieuse que

(Suite à la page 20)



Ce qu'on trouve beau ailleurs...

Et j'ajouterais tout de suite, ce qu'on dédaigne chez nous: nos oeuvres d'artisanat. Le propriétaire de "l'Araignée d'Or", magasin d'oeuvres d'artisanat aux Trois-Rivières, répondait l'autre jour à ma question: "Comment va le commerce?" — "Madame, nous ne pouvons répondre à toutes les demandes faute de la main-d'oeuvre. Les clients viennent chez nous avec des magazines américains, ils nous montrent des illustrations représentant des intérieurs ornés "à la canadienne" et ils veulent absolument se procurer ce qu'il faut pour monter leur maison à cette mode et nous n'avons pas la marchandise pour répondre à leur demande. Il y a même des touristes américains qui se rendent aux Trois-Rivières, spécialement pour voir notre magasin et acheter quelque chose. Si nos artisans avaient plus confiance dans leur travail, notre commerce prendrait une grande envergure."

M. Olivier tient continuellement au travail deux artisanes, demeurant dans la ville trifluvienne, et qui tressent des tapis en laine, de grande dimension servant de centres pour salons, vivoir, salle à manger et je connais moi-même des gens fortunés, pouvant s'acheter les plus beaux tapis de Turquie et qui ont préféré se procurer ces tapis de mode canadienne, pour monter leur maison en harmonie avec le cadre où elle est située; ces gens ajoutent les tentures et le rembourrage de leurs meubles en catalogue! Ce qui scandalise nos paysans et, très sincèrement, ils s'exclament: "Ce n'est pas moi qui donnerais tant d'argent pour des catalogues et des tapis tressés!"

Il faut dire que ces oeuvres sont de première qualité, non pas fabriquées avec des chiffons usagés, mais avec du neuf et travaillées avec soin, avec art. M. Olivier déclarait: "On en a assez des ouvrages faits sans soin et les clients sont exigeants, avec raison, ils ne veulent pas de médiocrité. Ainsi, ils sont rassasiés des tapis crochétés, parce qu'on a trop vendu, un peu partout, des tapis très mal fabriqués, sans aucun goût et qui ne se tenaient pas. Avis aux femmes qui veulent travailler et vendre à bon compte le produit de leurs mains. Du beau et du bon travail!"

Ainsi, aux Etats-Unis, la vogue est à la mode canadienne et chez nous, dans nos foyers ruraux on a honte de cette mode. D'où vient cette mentalité, ce dédain pour tout ce qui sort de nos mains, de nos foyers? Est-ce parce qu'on se sert presque toujours, pour fabriquer tapis, catalogues, etc., de guenilles? Ce mot-là se promène dans les esprits dès qu'il est question d'artisanat, on sent la poussière, on voit, par arrière-pensée, les poches de guenilles changées, sans teint, et on se détourne avec une moue...

Quand nous voulons faire des travaux d'art, il y a moyen de se procurer du neuf, et à bon compte. M. Olivier achète des ballots de lainage qui ne peuvent servir dans les manufactures, et il s'en sert pour la fabrication des diverses oeuvres qui font l'orgueil de son magasin et attirent l'attention même des étrangers. Il y a la différence que ces marchandises ne sortent pas des machines, mais de mains de femmes intelligentes qui travaillent avec leur tête, leur goût, des femmes qui font de l'art.

Mais le commerce ne marche pas normalement faute de main-d'oeuvre et aussi de matériel. Il est vrai que nos artisanes ne peuvent pas se procurer facilement le matériel nécessaire, surtout au tissage mais voici l'hiver avec ses longues journées invitant au travail d'art domestique, que nos paysannes se mettent à l'oeuvre, convaincues que ce qu'elles font vaut de l'or, à condition que ce soit travaillé à la perfection et qu'elles s'entendent avec les magasins d'artisanat, installés un peu partout dans la province, pour écouler leur marchandise et en retirer le plus de profit possible, ayant soin, cependant, de garder le plus beau pour leur foyer. Oui, le foyer doit passer avant tous les autres intérêts, parce que là, vivent des êtres qui ont le besoin de se trouver dans une ambiance de beauté, une ambiance franchement paysanne et canadienne; les chiffons bien usagés peuvent créer un chef-d'oeuvre d'amour, de beauté, et faire aimer, même à des âmes étrangères, ce qui est de chez nous. ...

Jeanne L'ARCHEVEQUE-DUGUAY

Fiat

Plaintivement une guitare modulait un chant triste, presque douloureux. Très douce si douce que ce ne fut qu'un murmure, la dernière note vient de s'éteindre.

De même que cette guitare sous la touche de doigts artistes vibre des accords qui sont tour à tour un murmure d'amour, un appel éploré, un chant d'abandon, un cri d'adieu ou une supplication éperdue, notre âme ardente pleure lorsque l'orage se déchaine au ciel de notre vie. Notre âme pleure à gros sanglots quand la divine Sagesse veut lire en nous le poème de la douleur; quand Jésus, nous indiquant de sa Main austère l'apre Jardin de Gethsémani, veut nous en faire suivre les sinuosités.

Notre âme pleure désespérément des larmes amères s'il lui faut, par des chemins arides, errer, graver la montée sans l'appui sur lequel elle comptait. Mais alors, il est doux de laisser, de nos lèvres, tomber l'Amen de l'acceptation, le Fiat généreux, sincère. Il est même réconfortant de le mettre tout entier dans notre vie, ce Fiat sublime, ce fiat consolateur, ce fiat qui abdique; ce fiat qui s'immole, qui s'abandonne.

Pour que nos pas ne s'égarent pas dans le lointain où Jésus n'est pas; pour que la pluie des déceptions ne noie pas nos jours, il faut que notre âme, sur sa harpe de pleurs mouillée, chante un hymne qui, rythmé par le grand Musicien, soit une céleste prière, une mélodie au charme berceur, vivifiant, pleine de sainte harmonie, dans un Fiat affectueusement consenti.

Beurre de tartine

Le beurre de tartine, spécialement fabriqué au moyen de beurre de beurrerie en Australie et en Nouvelle-Zélande, ne fond que lorsque la température dépasse 105 degrés F. et même si la température dépassait ce point, on peut réincorporer le beurre en le remuant. Ce beurre a rendu de très grands services aux troupes du Pacifique.

La mère et son enfant

Par Guillaume Lavallée

LA FORMATION DE LA CONSCIENCE

Quand l'enfant est tout petit, les parents se préoccupent surtout de sa santé, de sa croissance, bref de son bien-être physique. Ils lui apprennent à marcher, à parler, à nommer chaque chose par son nom. Dès que l'enfant commence à comprendre, ils ont le devoir de l'initier à la vie morale et c'est là le point essentiel de l'éducation. Créature de Dieu, l'enfant a été mis au monde pour connaître sa volonté et l'exécuter librement. Tout dans l'éducation devrait être dirigé vers cette nécessaire formation de la conscience morale car si elle venait à

manquer ou si elle était insuffisante, l'avenir éternel d'une âme en serait compromis.

La conscience est la faculté qui permet de distinguer le bien du mal. Cette faculté, donnée à chaque être humain avec l'existence, ne se développe pourtant pas toute seule. Elle postule l'intervention de personnes capables de la régler, de la former selon un code basé sur la loi naturelle et sur la vie et les enseignements du Christ tels que promulgués par l'Eglise catholique.

Mais quand commencer ce travail délicat? Cela dépend des enfants, il va sans dire, du degré de leur développement intellectuel. Les premiers concepts moraux font habituellement leur apparition vers l'âge de trois ou quatre ans. L'enfant possède alors de vagues notions du devoir, il peut porter quelques jugements sommaires, même s'ils sont peu raisonnés. Il sait qu'il n'est pas expédient de mentir, de voler, de désobéir à ses parents. Sans doute, à cet âge, il agit surtout par intérêt et il ne peut encore assumer toute la responsabilité de ses actes. Mais c'est le moment pour les parents, d'intervenir, de favoriser le bon épanouissement de cette conscience, de la rectifier au besoin, d'indiquer ce qui est permis et défendu, de faire aimer le de voir qui se confond avec le bien et d'aider leur enfant à l'accomplir en mettant sa volonté à l'oeuvre. Cette haute fonction éducatrice revient en tout premier lieu aux parents. Ils sont une providence visible pour leurs enfants qui mettent en eux toute leur confiance aveugle. Leurs re-

(Suite à la page 21)

Les Névrites... Les Névralgies vous "abattent"?



ASPIRIN soulage la douleur



Presque Immédiatement



Pourquoi Aspirin Calme la Douleur Si Vite

Vous pouvez voir, de vos propres yeux, pourquoi l'ASPIRIN calme les névrites, névralgies et maux de tête avec une rapidité remarquable!

Dès que vous faites tomber un comprimé d'ASPIRIN dans un verre d'eau, il commence à se dissoudre ou à se désagréger. L'action rapide qui se produit dans le verre se produit aussi dans votre estomac. C'est pourquoi un comprimé d'ASPIRIN commence à soulager la douleur quelques minutes après avoir été pris.

Le Remède Favori de Millions de Gens

L'ASPIRIN a aidé des millions de gens. L'analogue le plus connu au Canada, l'ASPIRIN a fait ses preuves comme remède rapide... efficace... sûr — un des calmants les plus inoffensifs qui soient. Et maintenant, grâce aux prix considérablement réduits de l'ASPIRIN, le soulagement vous coûte moins que jamais auparavant. Achetez de l'ASPIRIN aujourd'hui.



ASPIRIN

LE NOM "BAYER" EN CROIX SUR CHAQUE COMPRIMÉ VOUS GARANTIT QUE C'EST BIEN DE L'ASPIRIN



NOUVEAUX BAS PRIX!

Foite boîte de 12... 18c
Flacon économique de 24... 29c
Gros flacon de 100... 79c



Les muffins FONT le repas

MUFFINS 'MAGIC' AUX POMMES

2 tasses farine tamisée
3 c. à thé Poudre à Pâte
1 c. à thé sel
1 c. à soupe sucre
1 c. à thé épices mélangées
2 oeufs bien battus
1 tasse lait
2 c. à soupe shortening fondu
2 c. à soupe pommes déshiquetées
Tamisez ensemble les ingrédients secs; ajoutez les oeufs, le lait, le shortening fondu et les pommes. Mélangez bien le tout rapidement. Cuisez à four chaud (400°F.) dans des moules à muffins bien graissés durant environ 20 minutes. Donne 12 muffins.



La 'Magic' FAIT le muffin

FABRICATION CANADIENNE

Service des

PATRONS

de la "Terre de Chez Nous"

Toujours en vogue

PATRON NO 4688

par Anne Adams



PATRON No 4688. — Nouvelle jupe à bretelles de coupe princesse et d'allure jeune. Confectionnez-la et accompagnez-la de blouses variées, vous obtiendrez ainsi plusieurs jolis ensembles pour l'automne. La simplicité des lignes facilite l'exécution de ce modèle.

LE PATRON No 4688 est offert dans les tailles 12, 14, 16, 18, 20; 30, 32, 34, 36, 38, 40, 42, 44. La taille 16 requiert pour la jupe à bretelles 3 $\frac{1}{2}$ verges de tissu de 39 pouces; pour la blouse 1 $\frac{1}{2}$ verge de tissu de 35 pouces.

Pour obtenir les patrons de "La Terre de Chez Nous" adressez 21 cents (taxe incluse). Mentionnez lisiblement nom, adresse, taille et numéro du patron. Evitez les erreurs, ces patrons ne sont pas échangeables. Instructions en anglais.

Vu les conditions actuelles, la livraison des patrons pourra être retardée de quelques jours.

Charmant modèle chemisier

PATRON NO 4656

par Anne Adams



PATRON No 4656. — Une encolure de fantaisie rehausse toujours l'aspect de la robe la plus sobre. Ce modèle chemisier est tout à fait charmant pour l'automne. Il est facile à confectionner et ne requiert que peu de tissu. Les empiècements et le col peuvent être taillés dans un tissu contrastant, l'effet sera joli.

LE PATRON No 4656 est présenté pour les dames dans les tailles 34, 36, 38; 40, 42, 44, 46, 48; 50. La taille 36 requiert 3 $\frac{1}{2}$ verges de tissu de 35 pouces.

Pour obtenir les patrons de "La Terre de Chez Nous" adressez 21 cents (taxe incluse). Mentionnez lisiblement nom, adresse, taille et numéro du patron. Evitez les erreurs, ces patrons ne sont pas échangeables. Instructions en anglais.

Vu les conditions actuelles, la livraison des patrons pourra être retardée de quelques jours.

ADRESSEZ TOUJOURS toutes vos COMMANDES au

Service des Patrons

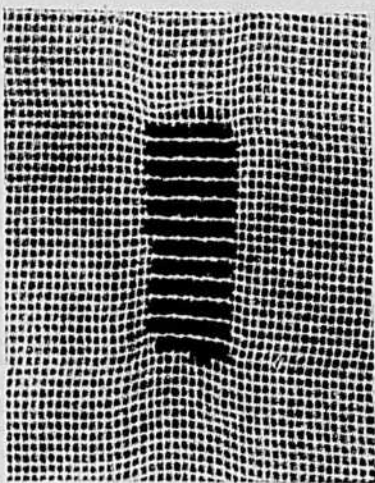
LA TERRE DE CHEZ NOUS

515, avenue Viger

Montreal

Connaissez-vous un autre journal qui prend votre défense et s'occupe de vos intérêts mieux que ne le fait la "Terre de Chez Nous"? Si non, pourquoi laisser vos parents, vos amis vos connaissances ignorer le seul journal qui soit cent pour cent dévoué au service de la classe agricole? Son tirage pourrait facilement doubler si seulement chacun des 60,000 abonnés en recrutait un autre. Y avez-vous songé sérieusement?

Une jolie pièce murale

Pour embellir nos demeures
utilisons nos petits riens

Modèles préparés par l'Ecole Ménagère régionale de Saint-Hyacinthe et reproduits grâce à l'obligeance de Mlle Monique Bureau, visiteuse-adjointe des Ecoles ménagères de la province.

Matériel requis:

- Une retaille de papier brillant, jaune serin ou...
- Une retaille de marquise de soie ou de coton...
- Quelques verges de laine à deux brins: noire, vert bouteille, et vert végétal...
- Un petit cadre mis au rancart...

Exécution:

- Fixer la marquise sur un encadrement...
- Dessiner la silhouette des trois sapins...
- Couvrir le pin du centre, au simple point devant, prenant un...
- Avec la laine noire, exécuter le sapin de droite, brin sous l'aiguille... (laine vert bouteille).
- Avec la laine vert végétal, exécuter le sapin de gauche.
- Repasser à l'envers, sur un molleton.
- Fixer sur papier de fantaisie...
- Encadrer avec soin, au préalable de dorer le cadre et de le nuancer vers olive...

(La Famille)

La fin primaire
du mariage

Le Canon 1013 du Code de Droit canonique déclare: "La fin primaire, la fin principale et propre du mariage, c'est à la fois la procréation et l'éducation des enfants; la fin secondaire: l'aide mutuelle et le remède à la concupiscence".

Malgré cette déclaration précise une nouvelle opinion circulait depuis quelque temps à travers le monde et faisait des adeptes même au Canada. Elle venait d'Allemagne. "Il y a maintenant plusieurs années, écrit le directeur de la Semaine religieuse de Québec, le chanoine Labrecque, un théologien allemand (Doms) s'est avisé que la fin primaire du mariage ne consiste pas dans la procréation et l'éducation des enfants, mais dans le perfectionnement spirituel des époux; il s'est imaginé cela, il l'a dit, il l'a écrit, et comme cette doctrine manque de fondement sérieux, elle n'a pas manqué de plaire aux esprits avides de nouveautés. Sous diverses traductions, l'ouvrage est parti à travers le monde, annonçant en quelque sorte que Dieu s'est trompé, quand, après avoir créé Adam et Eve, il leur a fait le précepte: "Croissez et multipliez; au lieu de leur dire: "Perfectionnez-vous l'un l'autre".

Rome a voulu mettre fin à cette erreur. Le 1er avril dernier, le Saint Office faisait la déclaration solennelle que voici: "L'opinion récente, de certaines personnes qui nient que la fin primaire du mariage soit la procréation et l'éducation des enfants ou qui enseignent que les fins secondaires du mariage ne sont pas essentiellement subordonnées à la primaire, mais également principales et indépendantes, ne peut être admise".

E. S. P.

FAIT PARTIR
LA SALETÉ
SANS ÉCURAGE

VOUS n'avez pas besoin de frotter ni d'écurer quand vous faites usage d'une solution de Lessive Gillett Pure en Flocons. Elle s'attaque directement à la saleté et la fait disparaître sans effort. Incomparable pour dégager les renvois obstrués, chasser la senteur dans les cabinets extérieurs, et pour toutes sortes d'autres usages. Ayez-en toujours à votre portée.

BROCHURE GRATUITE — La brochure de la Lessive Gillett explique comment ce puissant nettoyeur dégage les renvois d'eau bouchés... garde les cabinets extérieurs propres et inodores en détruisant le contenu... et sert à toutes sortes d'autres usages. Demandez-en une copie gratuite à la Standard Brands Ltd., Fraser Ave. & Liberty St., Toronto, Ont.



*Ne faites jamais dissoudre la lessive dans l'eau chaude. L'action de la lessive elle-même réchauffe l'eau.

Hommes, femmes, passés
40 ans! Usés, Vieillis?

Cherchez-vous une Vitalité Normale?

Vous sentez-vous épuisé, fatigué, vieux avant l'âge? Essayez Ostrex, contenant des toniques et stimulants souvent précieux entre 30 et 40 ans: fer, calcium, phosphore, vitamine B1. Vous aide à retrouver vigueur et vitalité normales. Paquet d'essai de tablettes toniques Ostrex, seulement 35c. En vente partout, dans toutes les bonnes pharmacies.

C'est
HUMAIN

de se surmener par les temps qui courent. Tout comme les excès de table, d'alcool, de nicotine — le surmenage occasionne de l'hyperacidité qui est la cause des douleurs d'estomac, fer-chaud, gaz et nuits agitées.

mais c'est
INTELLIGENT
de prendre du
LAIT DE MAGNÉSIE
PHILLIPS'
liquide ou en comprimés



Reconnu par les médecins comme un antiacide laxatif idéal, le Lait de Magnésie Phillips' agit d'une façon doublement merveilleuse pendant la nuit.

1. Il neutralise l'hyperacidité — adoucit l'estomac presque instantanément. 2. Agit comme laxatif doux et agréable. Avis: Ne le prenez que suivant les instructions. Achetez le véritable Lait de Magnésie Phillips' quand vous faites des excès, et réveillez-vous le lendemain plein d'entrain.

Les Couleurs Gaies SONT EN VOGUE POUR LE TISSAGE DOMESTIQUE



Tout le monde apprécie les combinaisons de couleurs gaies et vives! La couleur attire l'oeil. Elle relève le moral—rend la vie plus agréable—chasse la tristesse!

La bonne couleur est au tissage ce que la belle coupe est aux vêtements. C'est la note finale parfaite qui distingue votre travail de celui des autres.

En vous offrant les Teintures Diamond, le laboratoire scientifique a mis entre vos mains "une baguette magique colorante"—un moyen facile, efficace, économique d'employer des coloris naturels pour embellir ce que font vos doigts habiles, et en prolonger la beauté et l'usage.

Les Teintures Diamond ne sont pas un produit nouveau. Ce sont les premières teintures qui ont été vendues en paquets. Il est probable que votre grand-mère s'en servait pour embellir les choses qu'elle faisait elle-même.

Les Teintures Diamond sont si faciles, si simples à employer et donnent de si beaux résultats! Ne manquez pas de les essayer la prochaine fois et vous serez sûre de réussir ce que vous ferez. En vente dans les pharmacies et les magasins généraux.



Ces teintures sont la "premier choix" des tisseuses habiles qui veulent obtenir les meilleurs résultats. Choisissez parmi 16 jolies couleurs qui peuvent être combinées pour donner de nombreuses nuances.

VIENT DE PARAÎTRE

Le problème de l'enseignement rural

par M. l'abbé Léon Beaulieu, B.S.A.

Cette petite brochure contient un exposé clair et précis des droits de l'école primaire. Tous les parents devraient prendre la peine de lire attentivement cette brochure. Ils y trouveront une ligne de conduite à suivre envers leurs enfants, envers la petite école du rang et y apprendront le rôle que doivent y jouer la famille, l'Eglise et l'Etat en matière d'éducation.

On peut se procurer cette brochure au prix de 10 cents l'unité 1.00 la douzaine, plus 10 pour cent pour frais de port, en s'adressant au

SERVICE DE LIBRAIRIE DE L'U.C.C.
544, AVENUE VIGER — MONTREAL

FEDERATION DIOCESAINE DE L'U.C.C. DE JOLIETTE

L'ennui est une maladie dont le travail est le remède

Mes chères compagnes,

La période des vacances vient une fois de plus céder sa place à celle du travail régulier. Avec septembre tout recommence. Chacun reprend sa vie normale. Eh! bien, moi aussi je recommence! Oui, je recommence une année au cours de laquelle je viendrai chaque mois, mettre tout mon cœur, mes faibles connaissances et ma fraternelle sympathie à votre service.

Avant d'entreprendre notre travail, si vous le voulez bien toutes ensemble, nous nous recueillerons et nous offrirons au divin Maître ce que nous accomplirons au cours de ces dix mois.

Ensemble encore, nous assurerons son Ex. Mgr notre Evêque de notre filiale et respectueuse soumission.

A ceux qui comptent sur nous, soit pour alléger leur tâche, soit pour les seconder dans les moments difficiles nous disons: "Nous sommes là..."

Maintenant, je voudrais vous parler de notre programme. Il est fait de manière à intéresser tous les cercles et plus spécialement chaque vraie fermière: couture, recettes tissage, causerie, etc. Il a pour mot d'ordre: "Sourire, travailler, prier..." et pour devise: "Toujours mieux".

Ne trouvez-vous pas que ces deux petits mots apposés l'un contre l'autre disent beaucoup. "TOUJOURS" cela indique qu'il n'y a pas de ralenti dans le but que nous avons à atteindre. "TOUJOURS" il faut aller de l'avant.

"MIEUX", c'est-à-dire s'améliorer, améliorer notre travail, vouloir monter, créer de l'enthousiasme, c'est tout un programme de perfection. Quand ces deux mots réunis, com-

me ils sont forts! "TOUJOURS MIEUX". Mes chères amies, notre devise est inspiratrice. "TOUJOURS" nous suivrons notre clergé. "MIEUX" encore, nous saurons vaincre nos petites insouciances pour aller de l'avant, les yeux fixés au but et sur les lèvres ces mots conquérants: "TOUJOURS MIEUX".

Voilà pour la devise. Le mot d'ordre facilite les efforts journaliers. Le perpétuel sourire est parfois héroïque, le travail est toujours obsédant, mais la prière ennoblit nos sentiments et élève notre âme vers Dieu. Puisse-nous, mes chères compagnes, incorporer à nos vies ce mot d'ordre et cette devise qui caractérisent les âmes trempées ou entraînent dans la voie du courage celles qui sont craintives.

Quant à la partie technique, elle est bien préparée. Afin de rendre chaque cours intéressant, choisissez-vous des responsables, soit en couture, en tissage, ou en art culinaire. Les assemblées seront vite préparées et la responsabilité est ainsi partagée.

En septembre, la causerie traitée de la mise en conserve. Ce n'est pas une nouvelle invention que celle qui nous permet de faire des provisions de fruits, légumes et viandes pour l'hiver. La ménagère avisée tire profit de tout ce que la nature met à sa disposition.

Mes chères amies, vous le savez, nous n'avons rien pour rien, c'est vrai, mais le succès couronne toujours l'effort et la satisfaction qui naît de l'accomplissement du devoir d'état qu'il soit, récompense de bien des fatigues. Pensez-y et... dites-le moi.

Marie Dupuis

LES DAMES DE L'U.C.C. DE RIMOUSKI

La campagne nationale de conservation des vêtements

Voici la copie d'une lettre envoyée par une représentante du Bureau de la Commission des prix à la secrétaire-gérante du Syndicat des Arts paysans et la réponse de celle-ci.

490, rue Sussex,
Ottawa, Ontario.
le 22 septembre, 1944.

Chère Madame,

Une grande campagne nationale des conservation des vêtements aura lieu au mois d'octobre, pour convaincre les Canadiennes de la nécessité de conserver les tissus et de tirer le meilleur parti possible des approvisionnements disponibles.

Six compagnies de patrons coopèrent à cette initiative en fournissant à chaque détaillant une jolie affiche annonçant des patrons qui se prêtent à la reconstruction. Vous recevrez cette affiche sous peu. Nous espérons que vous voudrez bien l'exposer, soit dans votre vitrine, soit à l'intérieur de votre magasin.

Une série d'émissions radio-phoniques sera diffusée durant le

mois d'octobre. Ces émissions enseigneront aux Canadiennes à faire "du neuf dans du vieux". Madame Kate Aitken, autorité reconnue en matière de conservation, et dans la province de Québec, Madame Irène Gougeon, son adjointe, se feront entendre à ces émissions.

Nous espérons que vous donnerez votre appui à cette campagne d'intérêt national et vous en remercions d'avance.

Je vous prie d'agréer l'expression de mes sentiments distingués.

La Directrice adjointe
du Service des consommateurs.

Voici la réponse:
Rimouski, le 26 septembre 1944.

Chère Madame,

J'ai reçu votre lettre et c'est de tout cœur que je donne mon appui, comme vous me demandez de le faire, en faveur de la campagne nationale de conservation des vêtements pour convaincre les Canadiennes de la nécessité de conserver les tissus et de tirer le meilleur parti possible des approvisionnements disponibles. J'entre pleinement dans vos idées, comme secrétaire d'une organisation régionale formée en partie de femmes de cultivateurs, je puis vous dire qu'il a longtemps que nos femmes ont pris l'initiative de tirer parti de tout, la nécessité les a toujours forcées à le faire; la plupart de nos femmes de journaliers sont dans le même cas et la classe qui devrait mettre ces conseils en pratique est celle des gros salariés et celle-ci est assez difficile à atteindre et à convaincre.

Maintenant, il y a la question de tirer le meilleur parti possible des approvisionnements disponibles. Soyez assurée que nos femmes sont ingénieuses. Durant les longues veillées de l'hiver, elles taillent toutes les guenilles qu'elles qu'elles ne sont plus capables d'utiliser autrement et, vers les printemps, elles les tissent pour s'en faire des couvertures qui ménageront les couvertes de laine. Mais, depuis une couple

Menus économiques

Fournis pour l'Ecole ménagère régionale de Ste-Ursule dirigée par les Soeurs de la Providence et reproduits grâce à l'obligeance de Mlle Monique Bureau, visitante-adjointe des Ecoles Ménagères de la province.

Soupe au pain

Beurrer une tranche de pain (pain sec de préférence), couper en cubes, dorer au fourneau. Déposer ces croûtons dans la marmite, ajouter l'eau, saler, poivrer, aromatiser du jus d'un oignon revenu dans le beurre.

Morue salée en fricassée

Tremper la morue à l'eau froide pendant quelques heures. Dans la casserole, faire revenir un oignon haché, dans le beurre; déposer la morue coupée en morceaux, alternant avec une rangée de pommes de terre crues tranchées, poivrer, recouvrir de crème ou de lait, faire cuire au fourneau.

Chaussons aux pommes

Abaisser de la pâte brisée. La couper en carrés de 4 pouces. Sur chaque carré, déposer une moitié de pomme pelée et sucrée. Ramener les quatre coins de la pâte au centre, cuire au four sur une tôle.

Potage aux pommes de terre

Faire revenir un oignon avec 2 c. à table de beurre, ajouter 2 c. à table de farine, laisser absorber le beurre, éteindre avec de l'eau bouillante, ajouter une chopine de lait chaud. Préparer une purée avec 4 pommes de terre, y verser la préparation en remuant avec soin.

Boulettes de poissons

Avec les restes de poisson du midi, amalgamer de la purée de pomme de terre, un oignon haché fin, un oeuf et des assaisonnements. Façonner des boulettes, les rouler dans la panure, les faire rôtir.

(Suite à la page 18)

HÉMORROÏDES

Essayez ce traitement GRATIS contre les Hémorroïdes

On peut maintenant traiter privément et à la maison la douleur, la démangeaison et les hémorragies causées par les hémorroïdes. Ceux qui en souffrent parlent de ce traitement combiné avec enthousiasme. Lisez le témoignage ci-haut:



M. John Hall

Je me sens très bien depuis que j'emploie votre traitement. Je le recommande fortement.

John Hall
Victoria, B. C.

Si vous souffrez d'hémorroïdes saignantes ou de démangeaisons, vous pouvez obtenir une bonne quantité de ce remède absolument gratuit. Vous n'avez qu'à le demander. Ne retardez pas. Ne souffrez pas inutilement. Remplissez et adressez ce coupon IMMEDIATEMENT.

GRATIS

COUPON D'ESSAI
Afin de prouver tout ce que nous avançons, nous vous enverrons promptement, dans un paquet discret, une quantité généreuse de ce remède. N'attendez pas. Adressez le coupon AUJOURD'HUI.

E. R. Pape Co. Dept. 32x6
Toronto, Ont.

Nom
Adresse
Ville Prov.

Un vieil adage à noter pour l'année prochaine "Quand la feuille du chêne à la grosseur d'une oreille de souris, alors tu peux sans danger planter ton blé."

TON PAIN EST UN
VRAI RÉGAL!



Seulement 2¢ par jour
vous protègent contre
les non-réussites!

L'ENVELOPPE HERMÉTIQUE
EN PROTÈGE L'ACTIVITÉ

IL EST FACILE À FAIRE
AVEC LA **LEVURE ROYAL**



**VOS PLANCHERS EN LINOLEUM
DOIVENT DURER MAINTENANT**

Glo-Coat Johnson

se polissant par lui-même

aide à prolonger la durée 6 à 10
fois plus longtemps quand il
est appliqué régulièrement.

Espace aussi du temps et de
l'ouvrage pas de frottage pas
de polissage. Simplement l'ap-
pliquez et il sèche d'un beau
lustre en 20 minutes seulement!

S. C. JOHNSON & SON, LIMITED
Brantford, Canada



(Suite à la page 18)

Comment se fait l'inspection des oeufs

Pour la fabrication de poudre d'oeuf

Les oeufs achetés par l'Office des produits spéciaux pour être convertis en poudre sont soumis à une inspection à peu près continue jusqu'à ce qu'ils soient livrés sous forme de poudre au Ministère anglais des Vivres. Il y a neuf fabriques de poudre d'oeufs au Canada qui fonctionnent pour le compte de l'Office des produits spéciaux. Leur production quotidienne se monte à environ 75,000 livres de poudre d'oeufs, exigeant quelque 88,500 caisses — 30 douzaines par caisse — d'oeufs de la Catégorie A Gros, suffisamment pour remplir 14 wagons de chemin de fer. Cette quantité est basée sur le fait qu'une caisse d'oeufs A Gros rend 40 livres de liquide et qu'il faut 4 livres de liquide pour faire une livre de poudre.

Les oeufs achetés sont d'abord inspectés, triés par catégorie, rassemblés par charge de wagon, inspectés à nouveau et acceptés ou rejetés. Le décoquillage se fait sous une inspection continue qui couvre tout le procédé de la dessiccation et de l'emballage. L'emballage lui-même exige une surveillance rigoureuse et de tous les instants. Dès que l'on a une charge en cartons de 56 livres, le contenu est réinspecté sur échantillon par l'inspecteur résident du Gouvernement. Ces échantillons sont expédiés au Service scientifique, Ministère fédéral de l'Agriculture, Ottawa, qui les soumet à une analyse bactériologique et chimique et la catégorie est déterminée d'après les spécifications de l'Office des produits spéciaux.

Outre les analyses régulières de charge de wagons, on fait des analyses de vérification deux fois par mois de chaque échantillon de chaque fabrique. Cette vérification est utile parce qu'elle permet parfois de découvrir des poudres de qualité inférieure qui, sans cela, passeraient inaperçues. Dès que l'on connaît la cause de cette poudre de qualité inférieure, on peut la supprimer. On fait encore une autre épreuve du mélange, c'est-à-dire des oeufs liquides, pour voir si la teneur, de ce mélange en bactéries augmente au cours de son transport vers l'appareil à dessécher.

Mais l'inspecteur résident ne se borne pas à prendre des échantillons, il doit également veiller à ce que le bon état sanitaire de la fabrique soit maintenu; il vérifie les températures tous les jours pendant la dessiccation. Il veille à ce que l'emballage soit bien fait, que les emballages contiennent le bon poids et il vérifie l'état des oeufs en coque qui arrivent à la fabrique. Il travaille de concert avec la direction de l'établissement et le Ministère fédéral de l'Agriculture pour produire une poudre de la plus haute qualité possible.

L'emploi des engrais et le dosage des sols

Par G. R. Snyder

Les restrictions de guerre sur les engrais chimiques ont été sensiblement relâchées et la plupart des types d'avant guerre réapparaîtront sur le marché, l'an prochain. Plusieurs engrais nouveaux s'ajouteront à la liste des Provinces Maritimes et de la Colombie Canadienne. Tout porte à prévoir que la production d'engrais suffira aux besoins. La main-d'oeuvre, cependant, suscite encore un problème sérieux, de sorte que vous feriez bien de placer vos commandes le plus tôt possible, si vous voulez recevoir votre stock d'engrais avant les semences.

Cette situation meilleure profitera naturellement à ceux qui emploient les engrais en connaissance de cause au lieu de procéder au petit bonheur. Le 2-12-6 donne un

excellent rendement dans certains cas, mais les sols dépourvus de matière organique fourniront des récoltes bien supérieures après avoir été amendés au 4-12-6, à haute teneur d'azote. On recommande un engrais riche en potasse pour les sols qui accusent une carence marquée de cet important élément minéral.

En éprouvant chimiquement toute terre, on découvre rapidement

son degré de fertilité et le début de l'automne est le temps tout désigné pour tirer des échantillons. Le sol se trouve alors sensiblement dans le même état qu'à l'époque où les récoltes exigent de la terre le plus de nourriture. Plus d'un fermier sont sous l'impression que le dosage du sol a encore uniquement trait à la chaux. Ce n'est plus le cas, les méthodes modernes de dosage s'ap-

pliquent à tous les éléments essentiels aux végétaux, y compris la chaux. La plupart des collèges d'agriculture et certains manufacturiers d'engrais qui possèdent l'outillage de laboratoire nécessaire analysent les sols gratuitement. La prise des échantillons est plutôt simple. Il s'agit de procurer au laboratoire de dosage un échantillon de sol réunissant les caractéristiques de la superficie à l'étu-

de. Si le champ est plutôt uniforme, prenez une petite pelletée de terre à la profondeur du sillon à huit ou dix endroits différents, mêlez le tout et remplissez-en un demi-seau comme échantillon. En procédant à l'échantillonnage, ayez soin d'éviter les endroits où vous auriez accumulé du fumier ou de la chaux et où vous auriez brûlé

(Suite à la page 19)

"C'est de l'or en barre"



OUI, pour nous civils, les Obligations de la Victoire, c'est de l'or en barre. Mais, pour les combattants, ce sont des armes et des munitions, des vivres et de l'équipement, ce sont les instruments de la Victoire, c'est le moyen de ramener la paix et la vie normale dans le monde.

Nos Obligations, qui auront contribué aujourd'hui à la victoire, nous procureront demain les ressources dont nous aurons besoin.



ACHETONS AU MOINS UNE OBLIGATION DE PLUS AU

7^e EMPRUNT de la VICTOIRE

44F-3W-PL

LE COMITÉ NATIONAL DES FINANCES DE GUERRE

L'Union régionale de Québec-nord en congrès à Saint-Raymond



Cette photo a été prise devant l'église de Saint-Raymond le 21 septembre dernier à l'occasion du congrès régional de l'U.C.C. de Québec-nord, tenu à Saint-Raymond de Portneuf. Des centaines de cultivateurs de la région ont pris part à ces assises annuelles et ont étudié les problèmes agricoles. On remarque au premier rang, M. l'abbé J.-P. CHALIFOUR, aumônier régional de l'U.C.C.; M. DELPHIS MAROIS, président régional, M. GERARD FILION, secrétaire général de l'U.C.C.; M. l'abbé E. MARCOTTE, aumônier du cercle local; M. EDMOND PARADIS, président local; M. R.-D. PLAMONDON, secrétaire local, le R. P. BELANGER, O.P.; M. EMILE GAUTHIER, agronome; MM les abbés EMILE TURMEL, H. MARTEL, D. PETTIGREW, P. BOUILLE, R. BELANGER, P. CLOUTIER, M. MATHIEU, M. JOS. PARADIS, directeur régional, et autres.

Cinq cents cultivateurs présents au congrès de l'Union régionale de Québec-nord

Voeux et résolutions adoptés au congrès de l'U.C.C. d'Ottawa

Tenu à St-Raymond de Portneuf le 21 septembre. — Messe célébrée par l'aumônier du cercle local et sermon de l'aumônier de l'Union régionale, M. l'abbé Pierre Chalifour, curé de St-Joachim. — M. Delphis Marois préside les délibérations assisté du président du Cercle Local, M. Edmond Paradis. — Le Secrétaire général prononce une allocution, de même que MM. Jean-Charles Magnan, l'hon. Tardif, l'hon. Bona Dussault et M. Emile Gauthier.

Près de cinq cents cultivateurs ont assisté, le 21 septembre dernier, au congrès annuel de l'Union Catholique des Cultivateurs de la région de Québec-nord.

La messe

Ces assises débutèrent par une messe basse que célébra l'abbé Emile Marcotte, aumônier du cercle de l'U.C.C. de Saint-Raymond. L'abbé Pierre Chalifour, curé de Saint-Joachim et aumônier régional, donna le sermon. "Mon père est agriculteur". Le prédicateur prit comme sujet de son sermon cette parole de Notre-Seigneur. Il dit que le Christ a honoré la profession agricole puisqu'il a fait porter ses paraboles sur le travail des champs. M. Chalifour démontra ce que l'Eglise a fait pour le cultivateur et il expliqua ce qu'elle attend de lui.

Parmi les membres du clergé présents au chœur nommons les abbés Emile Turmel, curé de l'Ancienne-Lorette, Pettigrew, de St-Léonard, Léo Bouillé, de Sainte-Christine, Bégin, de Charlesbourg, Philémon Cloutier, de Saint-Augustin; le Père Tremblay, o.m.i., et le Père Bélanger, o.p.

Les séances

Les séances du congrès furent ensuite tenues à l'hôtel de ville. M. Delphis Marois, de Saint-Augustin, présidait. Il était assisté de M. Edmond Paradis, président du cercle de Saint-Raymond.

A la séance de la matinée les conférenciers furent le Père Bélanger et l'abbé Emile Turmel. Le Père Bélanger représentait au congrès le Conseil supérieur de la Coopération. Sa conférence porta sur ce sujet. De son côté l'abbé Turmel parla de la coopération et des caisses populaires.

Les congressistes dînèrent dans la salle du couvent. Les membres du Cercle des Fermières de Saint-Raymond servirent ce repas qu'elles avaient préparé.

M. Gérard Filion

M. Gérard Filion, secrétaire général de l'U.C.C., fut le premier conférencier de la séance de l'après-midi. Il parla des projets de l'Union: institution d'une banque hypothécaire soutenue par les caisses populaires au besoin pour aider les cultivateurs; fondation d'une coopérative pour la fabrication et la vente des machines aratoires, etc. Il insista sur la nécessité pour les cultivateurs de faire partie de leur institution professionnelle.

M. Jean-Charles Magnan

M. Jean-Charles Magnan, ins-

pecteur des écoles d'agriculture, qui parla ensuite, traita de l'établissement des fils de cultivateurs. Nous avons dans la Province, dit-il, 300.000 fils de cultivateurs qu'il nous faut établir. Il suggère l'établissement d'un crédit d'un million cinq cent mille dollars pour prêter aux fils de cultivateurs désireux de s'établir. Il faudrait établir au moins deux mille fils de cultivateurs chaque année mais il importerait auparavant de leur donner une instruction agricole appropriée. On compte actuellement mille élèves dans les écoles d'agriculture. Il importe de grouper ces jeunes dans l'U.C.C. Ils seront la force des Canadiens français.

L'hon. P. Tardif

Orateur suivant, l'hon. Tardif, porte-parole de l'hon. Laurent Barré, ministre de l'Agriculture, dit son bonheur d'être cultivateur et membre de l'U.C.C.; il est en effet président du cercle de sa paroisse. Il constate avec plaisir, dit-il, la présence de nombreux membres du clergé. C'est la preuve renouvelée que notre clergé continue de s'occuper activement du bien-être matériel du cultivateur en même temps que de son bien spirituel. M. Tardif déclare que le gouvernement est prêt à faire son possible pour aider la classe agricole. Il en donne la preuve dans le fait que le cabinet compte trois cultivateurs.

L'hon. B. Dussault

L'hon. Bona Dussault, ministre des Affaires municipales et député de Portneuf, dit aussi quelques mots. Il sera toujours heureux d'appuyer le cultivateur dans ses revendications propres à assurer son avancement.

Séance du soir

La séance du soir fut aussi bien remplie. On y entendit M. Emile Gauthier, agronome, qui incita les cultivateurs à donner une formation agricole à leurs fils et fit voir le rôle de la femme tant vaut la ferme, dit-il; M. Philippe Houde, agronome de Portneuf, l'abbé Philémon Cloutier, curé de Saint-Augustin, et M. Paul-Emile Boutin, agronome de Portneuf.

MM. Léopold Jobin et Guy Plamondon exécutèrent un programme de chant pendant cette soirée.

Parmi les congressistes nommons aussi M. Rosaire Plamondon, secrétaire du cercle de Saint-Raymond, et Cyrille Cantin, lauréat du Mérite agricole. Des délégations étaient venues de l'Ancienne-Lorette, Saint-Augustin, Charlesbourg, Neuville, Saint-Léonard, Saint-Joachim, et autres paroisses.

Presque tous les cultivateurs de Saint-Raymond assistaient à ce congrès qui remporta un franc succès.

Voeux et résolutions

Voici un résumé des voeux et résolutions adoptés lors du congrès régional de l'U.C.C. de Québec-nord tenu à Saint-Raymond de Portneuf le 21 septembre dernier.

- 1.—Revision de la loi des allocations familiales et paiement de l'octroi à tous les enfants quel que soit leur nombre.
- 2.—Protestations contre l'immigration massive pour l'après-guerre.
- 3.—Enquête sur le coût de revient des principaux produits agricoles.
- 4.—Application immédiate de la loi des prix minimums pour les produits agricoles.
- 5.—Fondation d'une école d'agriculture dans chaque paroisse.
- 6.—Que le gouvernement fournisse la machinerie nécessaire pour l'égouttement et l'épierrement des vieilles terres comme des nouvelles.
- 7.—Baisse des prix du "Colco".
- 8.—Protection contre les loups et les ours et dédommagement pour les moutons et autres animaux dévorés.
- 9.—Salaires plus élevés pour les ouvriers forestiers, spécialement ceux qui travaillent à salaires fixes.
- 10.—Que l'U.C.C. trace un programme pour équipes d'étude et nomme un propagandiste pour notre district.
- 11.—Vaste programme d'électrification rurale.
- 12.—Paiement des peaux de boeufs selon leur pesanteur.

Election du bureau de direction

Voici maintenant les noms des membres du nouveau bureau de direction de l'U.C.C. régionale de Québec-nord pour l'année 1944-45: président, M. Delphis Marois, de St-Augustin; vice-président, M. Edouard Gariépy, de l'Ange-Gardien; directeurs: MM. Joseph Déry, de l'Ancienne-Lorette, Joseph Paradis, de St-Raymond, Liboire Trotter, de Grondines, Pierre Déry, de Charlesbourg, Emile Perron, de St-Ubalde, Rosaire Jalbert, de Château-Richer, Lorenzo Cloutier, de Château-Richer, et Joseph St-Amand, de Lac-aux-Sables.

Le prochain congrès régional de l'Union régionale de Québec-nord aura lieu à l'Ancienne-Lorette.

LE SECRETAIRE.

Voici le texte des résolutions et voeux adoptés par l'Union diocésaine d'Ottawa, section québécoise, lors de son congrès annuel tenu le 19 septembre dernier à Plaisance.

1.—L'Union diocésaine d'Ottawa offre à l'Union Catholique des Cultivateurs de la province de Québec ses voeux les plus sincères et l'assurance de son entière collaboration à l'occasion du vingtième anniversaire de sa fondation.

2.—Remerciements au journal *Le Droit* et, en particulier, à M. Henri Lessard, ainsi qu'à M. le Curé, M. le maire et toute la population de Plaisance.

3.—Le congrès de l'U.C.C. d'Ottawa prie instamment le gouvernement provincial de fonder dans les quatre comtés de Hull, Gatineau, Papineau et Pontiac une école moyenne d'agriculture. Il demande, dans le plus bref délai possible la fondation d'une de ces écoles dans le centre qui lui semblera le plus approprié.

4.—Le congrès de l'U.C.C. d'Ottawa demande instamment à l'Union régionale et à la Fédération des Caisses populaires de la province de porter une attention particulière à cette région de l'ouest de la province qu'elles répondent sans tarder aux demandes de fondations. Il prie en outre l'Union régionale des Caisses populaires de Montréal de faire de suite les démarches nécessaires auprès de S. E. Mgr l'Archevêque d'Ottawa pour la nomination d'un propagandiste ecclésiastique pour les caisses populaires dans la partie québécoise de son diocèse à l'instar de ce qui existe à Québec.

5.—Que le gouvernement provincial accentue sa politique de mécanisation agricole pour fins d'égouttement et de nivellement par des "Bulldozers" ou autres machines aussi efficaces, mais trop coûteuses pour les cultivateurs.

6.—Que l'on augmente les prix de coupe du bois pulpe.

7.—Que les autorités concernées s'occupent le plus tôt possible de l'électrification des campagnes.

8.—Retour des campagnes à l'heure normale.

9.—Que les dépenses du contrôleur des absences dans les écoles soient payées par le département de l'Instruction publique et non par les commissions scolaires qui sont déjà assez endettées.

10.—Le congrès déplore les lacunes du système des allocations familiales préconisé par le gouvernement fédéral et suggère qu'au moins l'administration de cette loi soit laissée entre les mains de chacun des gouvernements provinciaux.

11.—Qu'une demande soit faite à qui de droit pour que les prix du lait en nature soit porté à \$3.50 du cent livres pour la période d'hiver, vu le prix élevé des moulées.

12.—Demande au Bureau central: 1) d'obtenir qu'un prix minimum soit fixé pour les produits agricoles et que la marge des profits réalisés par les intermédiaires soit établie selon le coût de production; 2) que le gouvernement fédéral aide aux cultivateurs pour le transport du grain; 3) que le gouvernement fédéral autorise les cultivateurs à se procurer des machines aratoires en plus grand nombre, plus de broche à clôture, etc.

13.—Que le ministère de l'Agriculture de Québec établisse le zonage dans le comté de Papineau pour l'épreuve du sang des troupeaux laitiers contre l'avortement contagieux.

14.—Que toutes les machines de guerre serviables à l'agriculture soient concédées directement par le gouvernement fédéral aux cultivateurs après la guerre.

15.—Que la taxe de vente sur la gasoline employée pour fins agricoles soit remboursée, non pas sur demande ultérieure des cultivateurs, mais qu'elle soit retranchée par le vendeur lui-même au moment de l'achat.

16.—Que le boni sur le gras de beurre soit porté de 10 à 15 cents pour l'année complète.

17.—Le congrès prie l'U.C.C. de demander à la Coopérative Fédérée de Québec de prendre l'initiative d'établir une usine de fabrication d'instruments aratoires.

18.—Demande au gouvernement fédéral d'amender la loi des produits laitiers sur les points suivants: 1) permission aux fabricants de mettre dans les boîtes 56 livres et demie; 2) droit pour les fabricants de faire tout le beurre à 3 pour cent de sel; 3) qu'un prix différent soit établi pour le beurre salé à 2 pour cent et que la quantité d'eau baratte.

PARAITRA EN OCTOBRE à l'occasion du centenaire des Pionniers de Rochdale

"INITIATION A L'HUMAIN"

par

Victor Barbeau

Une doctrine DES COOPERATEURS

Une coopérative DES OEUVRES

Prix: UN DOLLAR, plus 10% pour les frais de port.

Au Service de Librairie de l'U.C.C.

515, avenue Viger
Montréal

La récolte et la conservation des pommes de terre

Par Adrien Desautels, agronome,
Service de l'Information et des Recherches

Une récolte importante doit attirer notre attention: c'est celle des pommes de terre. Dans l'échelle des valeurs de nos diverses cultures, elle se classe, en effet, en troisième place. Elle n'est dépassée que par le foin, et les trèfles évalués à \$77,408,000, et l'avoine valant \$24,716,000. On estime à \$20,824,000 la valeur de cette récolte, l'an dernier. C'est un surplus de \$5,250,000 sur l'année précédente.

"Nous envisageons cette année une diminution de 12% à peu près dans le rendement que nous serions en droit d'espérer sur une récolte normale, d'après ce que nous avons semé. La sécheresse plus que la maladie en est surtout responsable", nous dit M. Roger Gagnon, chef de la section des pommes de terre. En effet, la température sèche a plutôt nui à la croissance des plants, au nombre des tubercules par butte plutôt qu'à la propagation des germes de maladies. Ceux qui, cependant, ne pratiquent pas les arrosages suffisants, auront encore beaucoup de brûlure tardive et autres maladies fongueuses.

D'après les rapports du Fédéral, la sécheresse de l'été fut plus désastreuse encore dans l'Ontario. C'est un beau marché qui s'offre à nous puisque la Commission des Prix et du Commerce en temps de guerre, par son office du ravitaillement, cherche à diriger la vente là où c'est le plus avantageux pour les producteurs. Elle veut orienter notre récolte vers le marché ontarien. Malgré le plafond des prix et le transport, ce marché s'avère avantageux. Car les prix actuels F.A.B. Ottawa et Toronto (18 septembre 1944) priment déjà de 45 à 50 sous sur le marché local F.A.B. Montréal.

Il importe donc de bien récolter nos patates, et de les conserver en bon état. En effet, ceux qui peuvent conserver une partie de leur récolte en bonne condition au printemps pourront obtenir encore de meilleurs prix de vente. Mais c'est une affaire personnelle. Chacun sait d'après son installation, sa main-d'œuvre, sa récolte et sa clientèle, s'il vaut mieux pour lui vendre après l'arrachage de sa production ou plus tard.

Nous désirons exposer ici les meilleures méthodes pour bien récolter et conserver vos pommes de terre.

I — LA RECOLTE

Les experts dans cette culture, réunis à Québec en novembre dernier, ont conclu que nos méthodes de récolte et de manipulation laissent beaucoup à désirer.

Quand faire la récolte?

On arrache les patates nouvelles ou de variété hâtive dès qu'elles sont mangeables, de grosseur moyenne, sans attendre la complète maturité, pourvu que les prix offerts compensent ce rendement réduit par cet arrachage avant la maturité. Il en est de même pour l'humidité favorisant la dissémination de la maladie. Pris à ramas-

la patate de semence qui se récolte à la main avec soin. S'il y a abondance de pucerons, le même conseil s'applique pour avoir des patates saines. Les fanes étant encore vertes, les pucerons ne descendront pas ainsi le long de la tige pour véhiculer les virus de maladies aux patates saines dans la terre. Ce que l'on perd en quantité, on le gagne en qualité et la récolte sera meilleure et se conservera mieux.

La récolte générale de variétés plus tardives doit être arrachée très mûre. On le reconnaît quand toutes les fanes sont séchées et que la peau du tubercule est assez durcie pour ne pas fléchir sous la pression du pouce. Ceci arrive plus vite dans un sol sablonneux que dans une terre un peu lourde. Comme les fanes, le sol doit être sec à l'arrachage, ser par mauvais temps, faites sécher votre récolte dans la "batterie" avant de l'encaver à demeure. Si la récolte est atteinte d'échaudage ou brûlure tardive, il vaut mieux attendre dix jours au moins pour faire mourir les germes de maladie et ne pas contaminer les autres patates dans le caveau. S'il y a beaucoup de maladies, il vaut mieux enlever les fanes, ne pas les brûler ou les jeter négligemment sur le tas de fumier, derrière la grange ou dans le fossé. Les germes de maladies imparfaitement détruits pourraient encore infecter le sol, la récolte, et même celle de l'an prochain. En effet, ces germes sont vivaces et facilement transportables par insectes, instrument aratoires, bêtes et gens. "Mieux vaut faire un compost des tiges de patates en les entremêlant de terre et de chaux, ou encore, les déposer sur l'emplacement où l'on met le fumier après les avoir saupoudrées de chaux", conseille M. J. H. Lavoie, chef du Service de l'Horticulture.

Il faut ramasser les patates en deça de deux heures pour empêcher le verdissement au soleil. Des tubercules verdis donnent une mauvaise apparence à la récolte, la déprécient, éloignent l'acheteur sérieux, parce qu'il sait que de tels tubercules deviennent impropres à la consommation. Même par la solanine ou poison qu'ils contiennent alors, ils occasionnent des troubles digestifs, notamment la diarrhée chez le porc. A part cela, laissé trop longtemps sur le champ, les tubercules ternissent au soleil, se salissent, sont exposés à la terre, aux insectes, aux maladies, dangers de meurtrissures, de gelée, etc. Enfin, ces patates perdent peu à peu leur valeur marchande; la clientèle ayant le choix, puisqu'elle paie le prix requis, se dirigera davantage chez les producteurs soigneux qui peuvent fournir une plus forte quantité de patates saines bien classées.

Sur une petite étendue, arrachez avec soin à la charrue en la faisant pénétrer profondément dans le sol. Pour une grande étendue, il faut une arracheuse mécanique,

car la charrue ordinaire brise plus les patates et en laisse dans le fond des rangs.

L'arracheuse à tourniquet n'est pas à conseiller. Elle mâche les pommes de terre, disperse la récolte, cause ainsi un ramassage plus long et plus difficile.

L'arracheuse à tablier est nécessaire pour plusieurs arpents. Les compagnies n'ont pas encore enlevé suffisamment les aspérités du tablier, cause de meurtrissures, ni réduit les chocs des tubercules tombant du grand tablier au petit, à l'arrière. On peut corriger tout cela comme suit:

1 — En tournant à l'envers les deux chaînes latérales sans les motrices du tablier. Il faudra ajouter un anneau à chacune, ce qu'un bon forgeron de village fera aisément. Ainsi, la fermeture de chaque anneau se trouvera à l'intérieur et ne marquera plus les tubercules tombant dessus.

2 — On met des feutres (un demi-feutre à collier de cheval) de chaque côté du tablier vis-à-vis le tablier inférieur.

3 — Sur ce tablier, recouvrez les fourches de tubes en caoutchouc d'un demi-pouce. Recouvrez aussi l'agitateur d'un tube de caoutchouc de trois-quarts de pouce.

Sur un terrain exempt de roches, il est avantageux de supprimer complètement le tablier à l'arrière.

Triage et classification

La fin couronne l'oeuvre. La qualité et la valeur de la récolte non vendue dépend surtout du temps qui s'écoule à partir de l'arrachage à la livraison. Un triage méthodique, méticuleux s'impose. Pour réussir l'hivernement, il faut réduire les manipulations au minimum. N'oublions pas que celles-ci sont plus faciles, moins coûteuses à ciel ouvert que dans la cave ou le caveau.

Lorsqu'on dispose d'une main-d'oeuvre pas trop dispendieuse, (de la famille, par exemple), il est facile de classer en ensachant. Il faut bien lui montrer comment faire dès le début de l'arrachage, surtout si l'on veut classer la récolte d'après la classification établie par la loi. Un ramasseur adroit récolte de 150 à 200 minots par jour. Cela prend

Au royaume de la pomme de terre



Un autre beau champ de pommes de terre qu'on trouve cette fois sur la ferme de monsieur Charles Saint-Pierre, à Manseau, comté de Nicolet.

(Service provincial de Ciné-Photographie)

cinq personnes pour ramasser derrière l'arracheuse.

Séparez les patates de grosseur moyenne des grosses (de plus de 12 onces), et de petites (en bas de 5 onces). Enfin, ramassez soigneusement les déchets pour que les germes de maladies n'hivernent pas sur le terrain.

Triez et mettez dans l'allée du caveau les patates à jeter, à manger immédiatement et à faire consommer par les animaux. Celles-ci, qu'il faut bien séparer de la récolte de conserve, comprennent les tubercules incomplètement mûrs, ceux qui proviennent d'une récolte échaudée, sérieusement atteinte de rhizoctonie ou petite patate, de gale poudreuse, de flétrissure, de filiosité ou de dégénérescence, ainsi que des mélanges de variétés. On mettra dans le même tas les petites (ou grelots), les gercées, gelées, meurtries, verdies, fortement atteintes de pourriture.

Les pommes de terre certifiées doivent être séparées des autres par des cloisons étanches dans le caveau. Séparez bien les variétés entre elles et éloignez bien les patates communes de celles-ci et des certifiées. Vous ne pourrez obtenir de certificat de semence pure si l'inspecteur fédéral, à sa visite en cave, constate qu'il vous est pratiquement impossible de démêler vos pommes de terre pour les vendre.

Le triage se fait bien à la main pour un oeil exercé. Les cultivateurs désireux d'agrandir leur étendue en patates et de faire un commerce rémunérateur devraient se servir d'une machine à classer. Bien conduites, ces machines font un bon travail. Elles permettent surtout de classer rapidement suivant les classes commerciales requises par la loi pour le commerce de cette production. Avant d'encaver vos pommes de terre, faites-les perdre leur excès d'eau en les empilant. Alors, elles ne germeront pas.

II — CONSERVATION

N'oubliez jamais ce grand principe de vente: un acheteur sérieux se laisse impressionner par l'apparence générale, l'ordre, la propreté et le bon état de conservation d'une récolte entreposée.

Hivernez avec le plus grand soin une récolte de valeur commerciale, c'est-à-dire de tubercules mûrs,

sains, fermes, de grosseur moyenne, exempts de terre et d'eau. Encavez-les dès que les fanes sont sèches pour éviter la rhizoctonie. Votre cave ou votre caveau devra être sec, construit, par conséquent, sur un terrain bien drainé. Pour cela, le plancher excédera le sol de 4 à 6 pouces. Les murs auront un espace de 3 à 4 pouces avec les lambris, et les cloisons de séparation seront à claire-voie.

Un bon système de ventilation est nécessaire, mais pas d'ouvertures ou de soupiraux non recouverts laissant filtrer la lumière, ce qui verdit le tubercule, le rendant impropre à la consommation et à la vente. Ne laissez donc pas trop longtemps la lumière du jour éclairer vos patates quand vous allez les trier.

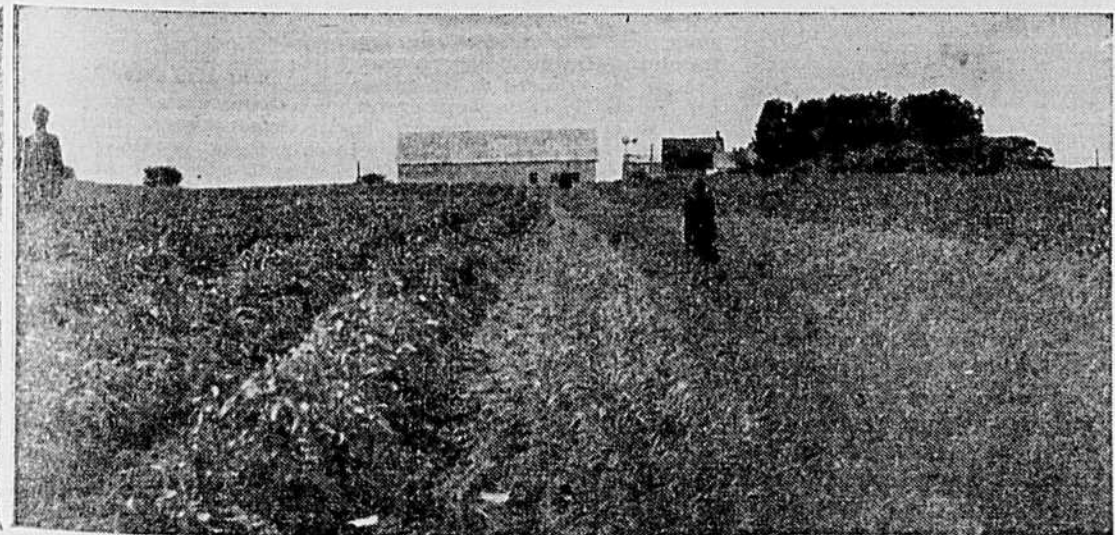
Maintenez la température du caveau entre 32° et 42° Fahrenheit. A 28° F, elles gèlent, ce qui les rend sucrées, donc invendables. En haut de 40° F, les spores et germes de maladies se développent, ce qui causera une dépréciation de plus de 50% au printemps.

Pour que la masse ne chauffe pas, ne mettez pas plus de 400 minots dans le même tas, qui ne devra pas dépasser 4 ou 5 pieds de haut. Si vous êtes obligés de dépasser cette hauteur, à tous les 6 pieds, placez dans le tas des ventilateurs, soit des planches de 3 pouces d'épaisseur trouées ici et là assemblées en carré ou en rectangle. Vous éviterez ainsi le "cœur noir", cause des patates creuses, gâtées à l'intérieur. Visitez le caveau de temps à autre, pour vérifier les conditions ci-dessus. Il est pratique d'y laisser un thermomètre. Prenez garde d'ouvrir la porte du caveau trop longtemps, d'en sortir des pommes de terre par une température trop basse, elles gèleraient (à 28° et 29° F).

Après l'entreposage, gardez la température du caveau à 65° F. ou un peu plus pendant dix jours. Ceci permet la cicatrisation des blessures, et fera enfin éviter la pourriture. Après cela, abaissez la température de 32° à 42° F en ouvrant les soupiraux la nuit, et les fermant le jour.

Voyez aussi à assurer un degré constant de température, à une bonne et continuelle aération.

(Suite à la page 19)



Un magnifique champ de pommes de terre sur la ferme de monsieur Fernand Hamel, Saint-Sylvestre, comté de Nicolet.

(Service provincial de Ciné-Photographie)

La coopérative de consommation

Le Conseil supérieur de la Coopération vient de publier une traduction du cours donné à l'Université de St-François-Xavier, d'Antigonish, sur la coopérative de consommation. Cette brochure s'adresse tout particulièrement aux directeurs et aux membres de coopératives de consommation. On y expose les principes et les méthodes d'une bonne administration. Le modèle de constitution que l'on trouve en appendice pourra aider à l'élaboration ou à l'amendement des règlements des coopératives de consommation. Tous ceux qui désirent lancer un tel mouvement dans leur paroisse doivent se procurer cette brochure et l'étudier attentivement. Elle leur fera éviter bien des erreurs.

Le prix de vente est de 25 centins l'unité, et on peut se la procurer en envoyant sa commande avec en plus 10% pour frais de port au

Service de Librairie de l'U.C.C.

515 AVENUE VIGER,

MONTREAL

Convocations

JEUDI, le 5 octobre:

Papineauville (Papineau)

DIMANCHE, le 8 octobre:

St-André de Matapédia
 Albertville
 Amos
 Barraute (Abitibi)
 Beaudry (Témiscamingue)
 Compton
 Contrecoeur
 Davangus
 Huberdeau
 Lac-au-Saumon
 Lac-aux-Sables
 L'Annonciation
 Rivière-Turgeon (Abitibi)
 St-Athanas (Iberville)
 St-Benoît Labre
 St-Bruno
 St-Martin
 St-Tharsicius (Matapédia)
 St-Vianney (Matapédia)
 Ste-Gertrude de Pontiac
 Stoke Centre
 Ville-Marie
 Montmagny

LUNDI, le 9 octobre:

Angers (Papineau)
 Arthabaska
 Beauharnois
 Cockshire
 Fortierville (Lotbinière)
 Katevale
 Montebello
 Oka
 St-André Avellan
 St-Barthélemi
 St-Eusèbe (Témiscouata)
 St-Justin
 St-Valère
 Thurso (Papineau)
 Trois-Pistoles

LUNDI, le 10 octobre:

St-Thimothée
 (Beauharnois)
 Broughton Ouest (Beauce)
 Clerval
 La Patrie (Compton)
 St-Adrien de Ham
 St-Claude (Richmond)
 St-Pierre les Becquets
 St-Robert (Richelieu)
 Ste-Louise (L'Islet)
 Ste-Thècle
 Stanstead

MERCREDI, le 11 octobre:

Boileau (Papineau)
 East-Broughton
 Loretteville
 St-Benoît
 (Deux-Montagnes)
 St-Charles (Bellechasse)
 Mont-Brun

JEUDI, le 12 octobre:

Guérin
 Notre-Dame de Ham
 Sully

Menus...

(Suite de la page 14)

Sauce aux tomates
 Faire blanchir 2 c. à table de
 beurre et la même quantité de
 farine, éteindre avec de l'eau
 bouillante, ajouter du jus de to-
 mate, sel, poivre et jus d'oignon.
 Potage aux pommes
 Faire bouillir une chopine de
 lait, y ajouter une c. à table de
 féculé de maïs délayée à l'eau
 froide, aromatiser avec le jus d'un
 oignon revenu dans le beurre, sa-
 ler, poivrer. Chauffer les tomates
 additionnées de soda (gros comme
 un pois). Les ajouter à la prépara-
 tion au moment de servir.
 Matelote aux petits poissons
 des chenaux
 Faire revenir dans la graisse un
 oignon haché, quelques petits pois-
 sons roulés dans la farine. Y jeter
 les pommes de terre tranchées.
 Recouvrir d'eau, assaisonner, cui-

LAMES DE TONDEUSES
AIGUISEES

Toutes marques remises à neuf à notre
 usine de Toronto. Service rapide,
 travail garanti.
 Lames de tondeuses à chevaux...
 10 ch., la paire... 75
 Tondeuses de barbière et tondeuses
 Petlock, la paire... 75
 Forces pour moutons, la paire... 35
 Couteaux... 10. Peignes... 25
 Envoyez les lames par colis postal.
 Inscrivez votre nom sur le paquet aussi
 bien que le nôtre. Adressez une lettre
 d'instructions avec votre remise et
 ajoutez timbres pour le retour.
 FLEXIBLE SHAFT CO., LTD.
 341 Weston Rd. S., TORONTO 5, Ont.
 Fabricants des fameuses tondeuses et
 forces STEWART.

St-Roch de
l'Achigan

A la réunion de notre cercle de l'U.C.C. tenue le 20 septembre eu-
 rent lieu les élections des mem-
 bres du bureau de direction. Le
 résultat a été le suivant: prési-
 dent, M. Almanzor Desroches;
 vice-président, M. Paul Duhamel;
 secrétaire-trésorier, M. Albert
 Beaudry; directeurs: MM. Adolphe
 Lafortune, Arthur Archambault,
 Roméo Dumont, Clément Lemire
 et Edouard Labrèche. Le secré-
 taire-trésorier donna le rapport fi-
 nancier. Nous avons adopté deux
 résolutions, la première comme
 témoignage de reconnaissance à
 M. l'abbé R. Guibault, maintenant
 vicaire à Rawdon, qui s'est dépen-
 sé sans compter pour l'U.C.C. de
 St-Roch; la deuxième a trait à la
 nomination de trois délégués et
 de l'aumônier qui se rendront au
 grand congrès général qui sera te-
 nu à Québec les 18 et 19 octobre.
 M. le Président remercia l'assem-
 blée de la confiance donnée aux
 nouveaux élus et assura les culti-
 vateurs que le nouveau bureau de
 direction fera tout son possible
 pour continuer la marche en
 avant. Il souhaita la bienvenue au
 nouvel assistant aumônier, M. l'ab-
 bé J.-A. Laporte. Ce dernier féli-
 cita les nouveaux membres du bu-
 reau de direction et se dit heureux
 de se joindre au cercle de St-Roch
 qui jouit d'un si bel esprit coopé-
 ratif dans le diocèse. Il invita les
 cultivateurs à continuer leurs étu-
 des sur la coopération qui ont
 remporté de si beaux succès jus-
 qu'ici. Il les assura de son entière
 collaboration. Nous continuerons,
 dit-il, par équipes d'étude à con-
 naître de mieux en mieux la doc-
 trine sociale de l'Eglise, le fonc-
 tionnement de nos organisations
 syndicales afin que, de plus en
 plus, la justice et la charité chré-
 tiennes nous guident dans nos re-
 lations sociales. Après certaines
 explications données par M. La-
 douceur, de Joliette, on adopta
 une résolution autorisant les di-
 recteurs de la coopérative de
 beurre à ouvrir un poste de mira-
 ge pour les oeufs à St-Roch.

Albert BEAUDRY, sec.

re au four.

Galette à la farine de sarrasin

Délayer la farine à l'eau froide;
 ajouter le sel et le soda (gros
 comme une fève). Cuire sur un
 poêle chaud, en l'étendant avec
 une cuillère. Enlever avec une
 spatule. Manger avec du beurre.
 Tire à la mélasse

Cuire une tasse de mélasse avec
 une tasse de cassonade jusqu'à
 obtention de fils, ajouter ensuite
 1/2 c. à thé de soda et brasser,
 verser dans un plat beurré. Quand
 la tire est refroidie, l'étirer vive-
 ment, la couper en morceaux.
 Gruau

Au bain-marie, faire cuire, du-
 rant 4 heures, 1 tasse de farine
 d'avoine dans une pinte d'eau
 bouillante légèrement salée. A la
 fin de la cuisson, ajouter du lait
 bouillant. Sucrer dans l'assiette.
 Omelette économique

Délayer une c. à table de farine
 avec un peu de lait. Battre 3 oeufs,
 ajouter la farine délayée, 3/4 de
 tasse de lait et du fromage râpé.
 Poivrer, saler. Cuire dans la grai-
 se de grillage bien chaude.
 Biscuits à la mélasse

Brasser une tasse de mélasse
 avec une c. à thé de soda. Ajouter
 1 oeuf battu, une tasse de lait
 caillé, une noisette de beurre, une
 pincée de sel. Epaissir avec de la
 farine, à une consistance de pâte
 à gâteau. Cuire dans des petits
 moules.
 Macaroni au gratin

Cuire la macaroni à l'eau bouil-
 lante salée, le déposer dans un
 plat à gratin, le recouvrir d'une
 sauce blanche, ajouter sel, poivre,
 fromage râpé, chapelure et des
 noisettes de beurre. Gratinier au
 four.

Pommes de terre en robe

des champs

Laver et brosser les pommes de
 terre, les cuire au four, environ
 50 minutes.

Nos CERCLES
AU TRAVAIL

Illustre neveu



L'officier-pilote Georges LEBEL,
 mitrailleur, de Cacouna, comté de
 Rivière-du-Loup, qui vient de mé-
 riter la "Distinguished Flying
 Cross", outre-mer. L'officier-pilote
 Lebel, qui faisait partie de l'es-
 cadrille des "Bisons", a déjà pris
 part à plus de 47 raids en terri-
 toire ennemi. Il est le neveu du
 R. P. Léon Lebel, S.J., aumônier
 général de l'U.C.C.

Ste-Thècle

A notre réunion du 12 septem-
 bre tenue sous la présidence de
 M. J.-X. Trudel, en l'absence du
 président, assistaient une soixan-
 taine de cultivateurs. Il y eut dis-
 cussion générale sur l'installation
 de machines à moudre la pierre à
 chaux pour le chaulage des terres
 à la carrière de Ste-Thècle. M.
 l'agronome Gérard Millette et M.
 Réal Cossette, professeur à l'Eco-
 le d'agriculture de Ste-Anne de
 la Pêrade donnèrent une confé-
 rence. Il y eut deux causeries par
 MM. Conrad Piché et Roger Trot-
 tier, deux jeunes étudiants de
 l'Ecole de Ste-Anne qui, quoique
 à leurs débuts, furent très applau-
 dis par l'assistance. Les conféren-
 ciers furent remerciés par M. J.-
 X. Trudel.

Martin TRUDEL,
agronome.

Le major Jean Marchand,
 29 ans, de Montréal, qui vient
 d'être promu à ce grade et
 nommé codirecteur des Re-
 lations extérieures de l'Ar-
 mée. Le major Marchand
 s'est enrôlé en 1940 et il fut
 officier des Relations exté-
 rieures de l'Armée aux dis-
 tricts militaires de Québec et
 Montréal. Il participa en cet-
 te qualité à l'expédition de
 Kiska et il est récemment ren-
 tré au pays d'une tournée de
 service outre-mer.

(Photo Armée canadienne)

St-Adelphe

(Champlain)

Notre assemblée tenue le 10
 septembre sous la présidence de
 M. Urgel Lafrenière réunissait en-
 viron 70 cultivateurs. Le président
 expliqua ce que l'U.C.C. a fait
 pour les cultivateurs dans le passé
 et exposa les projets de coopéra-
 tives dans notre paroisse. M. Lucien
 Trudel, gérant de la Caisse popu-
 laire locale, nous fit le rapport
 des activités financières de la
 caisse pour cette année. Le bilan
 montre qu'à la fin de l'exercice
 se terminant au mois d'août, la
 caisse avait un actif de \$154,000.
 M. Samuel Audette, vice-président
 général de l'U.C.C., qui était pré-
 sent à l'assemblée, nous donna
 des explications sur la caisse po-
 pulaire et sur les grands services
 qu'elle peut rendre aux cultiva-
 teurs. Il nous donna aussi certains
 renseignements concernant la fon-
 dation dans notre paroisse d'une
 meunerie coopérative, projet pré-
 sentement à l'étude. Il nous parla
 des avantages de la coopération
 et de l'évolution qui se fait dans
 ce domaine. Enfin, il traita de la
 Mutuelle-Vie de l'U.C.C. et nous
 exposa les avantages qu'il y a
 pour tous les cultivateurs de pren-
 dre leurs polices d'assurance dans
 cette société.

Marcel COSSETTE, sec.

St-Claude

(Richmond)

Lundi, le 18 septembre, eut lieu
 l'assemblée des membres de notre
 cercle tenue sous la présidence de
 M. Léon Bérard. Après la prière
 d'usage récitée par l'aumônier, M.
 l'abbé R. Bruneau, MM. Léon Bérard,
 président et Léon Maurice
 furent nommés délégués pour le
 congrès diocésain de St-Etienne
 de Bolton. On décida ensuite
 d'aller visiter la Coopérative de
 St-Camille le 9 octobre prochain
 afin de voir sur place l'installation
 et les méthodes de cette coopéra-
 tive. M. l'abbé Bruneau décida
 ensuite d'organiser, dans chaque
 rang, un groupe pour les cercles
 d'étude.

Léon Maurice secrétaire.

Journaux et...

(Suite de la page 3)

tivement peu, car elles ne s'a-
 dressaient qu'aux garçons et
 aux garçons d'un certain âge. Il
 serait facile d'en organiser la fré-
 quentation, car on pourrait éta-
 blir des sortes de coopératives
 de transport, les familles grou-
 pées entre voisins se partageant
 les tours de voiture obligatoires.
 Il ne serait pas besoin de son-
 ger ici à une organisation spé-
 ciale, étrangère aux familles. Il
 y a partout des voitures chez les
 habitants et la période de l'éco-
 le nouvelle serait celle où l'on
 pourrait le plus facilement dis-
 poser de ces voitures. Tous les
 garçons, cela va de soi, savent
 conduire; de ce côté non plus, il
 n'y aurait aucune difficulté.

Quant au seul repas que de-
 vraient prendre en dehors de
 chez eux un certain nombre des
 enfants, il ne faut pas avoir vé-
 cu à la campagne pour s'ima-
 giner que cela offrirait de très
 grandes difficultés. Rien n'empê-
 cherait les écoliers de se procu-
 rer à des conditions modestes,
 leur dîner chez des parents ou
 des amis ou même de l'apporter
 à l'école, où l'on dînerait en pi-
 que-nique.

Windsor Mills

(Richmond)

La dernière réunion de notre
 cercle eut lieu le 3 septembre. La
 discussion porta sur l'expédition
 du lait en nature. Il a été décidé
 que MM. Edmond Thibault et He-
 cule Laroche soient délégués au
 prochain congrès diocésain et que
 MM. Ephrem Loiseleur et Philippe
 St-Onge soient nommés substitués.

Philippe ST-ONGE,
secrétaire.L'Union Catholique
des Cultivateurs

- Président: M. ABEL MARION,
Ste-Edwige.
- Aumônier général: R. P. LEON
LEBEL, S.J.
- Vice-président: SAMUEL AU-
DETTE, Landrienne.
- Vice-président: HENRI-C. BOIS,
St-Bruno.
- Secrétaire général: GERARD
FILION, L.S.C.
- Archevêque général de la Mutuelle-
Vie: THURIBÉ BELZILE,
L.S.C.
- Conseiller juridique: M. WIL-
FRID GUERIN, N.P.

Faveurs attribuées
à saint Isidore

Des cultivateurs des paroisses
 de Destor, Abitibi, St-Mathieu de
 Rimouski, Mascouche, comté de
 l'Assomption, Chénéville, Papi-
 neau, St-Camille, comté de Wolfe,
 St-Samuel, comté de Nicolet, et
 Acadie Siding, N.B. nous commu-
 niquent des faveurs obtenues par
 l'intercession de saint Isidore, pa-
 tron de la classe agricole. Il s'a-
 git, dans la plupart des cas, de
 guérisons d'animaux. Tous veu-
 lent s'acquitter de leur promesse
 de faire publier ces faveurs.

La campagne...

(Suite de la page 14)

d'années, malgré la bonne volon-
 té de nos femmes, les pelotons de
 quenilles dorment dans les cai-
 ses, faute de coton pour les tis-
 ser. Et pourtant, M. Gordon dit
 que la production en a considé-
 rablement augmenté depuis 1941.
 Et ce cas de nos femmes de la ré-
 gion de Rimouski, n'est pas uni-
 que; c'est celui de toutes les fem-
 mes de la province de Québec.

Donc, si vous voulez que nos
 femmes collaborent pleinement à
 l'effort de guerre, veuillez donc
 être assez bonne de leur aider à
 obtenir du coton à tisser; nous
 vous en serions très reconnaissan-
 tes.

Votre dévouée,
 Marie-Anna Caron,
 8, de la Cathédrale.

J.-F. DIONNE

L.D.C.

COMPTABLE PUBLIC
1438, Sicard, MontréalVérification municipale, scolaire,
commerciale et industrielle.
Tél: Clerval 5940

TEL: Lancaster 2106

Jean-P. VERSCHOLDEN

AVOCAT

Etude légale:

Monette, Filion & McIghen

159 ouest, rue Craig Montréal

Le DEVOIR

depuis 34 ans.

a-t-il cessé de vous défendre?

Le DEVOIR

a-t-il jamais

failli à sa tâche?

NON.

Vous voudrez continuer à
 appuyer le DEVOIR pour
 qu'il poursuive la lutte au
 service des intérêts cana-
 diens?

Le résumé quotidien des
 faits de guerre publié par
 le DEVOIR est unique au
 Canada.

Lisez et faites lire
 LE DEVOIR

ADRESSE:

Le DEVOIR

C. P. 500, Place d'Armes,
 Montréal
 \$6.00 par année, \$3.15 par semestre.
 Envoyez mandat-poste ou
 chèque accepté.

Les trois congrès.. L'emploi des...

(Suite de la page 10)

comme substitut, une coopérative d'assurance-santé.

Les congrès demandent que le gouvernement aide financièrement les coopératives d'électricité et que la Régie des Services Publiques exproprie les lignes de puissance dans les paroisses et les confie aux coopératives pour distribution.

Les congrès demandent que l'application immédiate du plancher sur les prix et produits agricoles soit établie et qu'un représentant de l'U.C.C. soit nommé à la commission intéressée.

Les congrès demandent que la prime sur le bois de chauffage soit accordée directement au cultivateur qui vend du bois.

Les congrès demandent que le prix du beurre soit élevé en proportion du coût de la vie.

Les congrès demandent que les primes sur le fromage soient aussi élevées l'été que l'hiver.

Les congrès demandent que la Coopérative Fédérée entreprenne elle-même ou stimule la fabrication des engrais chimiques le plus tôt possible et que demande soit faite au gouvernement d'augmenter l'octroi tant que le plafonnement ne sera pas dérangé.

Les congrès demandent aux compagnies que le poids du lard soit mentionné sur des étiquettes perforées.

Les congrès demandent au ministre de l'Agriculture de fournir un "bull-dozer" à chaque paroisse ou comté, pour l'épierrement et l'égoûttement.

Les congrès demandent, par l'intermédiaire de l'U.C.C., que le ministre de l'Agriculture soit autorisé à continuer l'échange des chaudières à sucre en fer-blanc ordinaire, pour des chaudières en aluminium, et ce, avec l'octroi offert comme par le passé.

Les congrès demandent que la quantité de tôle soit augmentée de 20 à 50 pour cent, pour fins de réparation de bâtiment de ferme.

Les congrès demandent aux autorités de fusionner les cercles agricoles avec les cercles de l'U.C.C.

Les congrès demandent que le prix du bois de pulpe soit augmenté de \$6 la corde afin qu'il s'équilibre avec les prix qui sont payés pour le bois de sciage, en tenant compte qu'il faut environ deux cordes pour faire mille pieds de bois de sciage.

Les congrès demandent que le coût de la pension des animaux soit à la charge des abattoirs ou des acheteurs, à partir du moment de leur livraison.

Les congrès demandent qu'on abolisse les coupons pour la vente des produits de l'étable.

Les congrès demandent au gouvernement fédéral de permettre aux fabricants de caoutchouc servant aux conserves, de fabriquer la même qualité qu'avant la guerre. La même résolution s'applique pour le caoutchouc qui entre dans la fabrication de la chaussure.

Le Cercle de Ste-Catherine-de-Hatley demande un permis de transport de crème pour la Coopérative de Magog et il proteste contre les méthodes de la Commission du Transport.

Les congrès demandent au ministre du Travail de voir à ce que les maisons de salaiso et les abattoirs aient la main-d'œuvre nécessaire pour abattre les animaux immédiatement après leur arrivée.

Les congrès demandent au ministre de la Voirie de prendre les mesures nécessaires pour protéger la vie des animaux contre la vitesse des automobiles, quand les cultivateurs sont obligés de passer sur la voie publique avec leurs bêtes.

Les congrès demandent au gouvernement provincial, la poursuite du plan Barré concernant l'industrie rurale.

Les congrès demandent que la prime pour l'abattage des ours soit portée de \$5 à \$15.

Les congrès demandent que le gouvernement paie le coût du transport de la chaux jusqu'à destination.

Les congrès demandent à l'U.C.C. d'étudier, à son congrès de Québec en octobre, la possibilité d'organiser la vente du sel en sacs de jute.

Les congrès demandent qu'une pression soit faite auprès des autorités compétentes, pour une plus grande disponibilité des machines aratoires.

(Suite de la page 15)

des fagots. Pour les champs qui manquent d'uniformité ou pour comparer les bons et les mauvais endroits, préparez un échantillon séparé pour chaque secteur. En soumettant vos échantillons pour dosage, faites tenir simultanément une lettre donnant des renseignements sur la politique d'assolement, l'état des récoltes, les récoltes projetées et les méthodes d'amendement au fumier.

Les dosages du sol aident tous les fermiers et sont d'un intérêt juste commencé à se servir d'espécial pour ceux qui ont tout frais et les acheteurs de nouvelles fermes. Le dosage du sol renseigne plus vite en quelques heures sur les besoins de chaux, de matière organique et d'éléments minéraux du sol que les seules observations des conditions de culture recueillies pendant plusieurs années.

La récolte...

(Suite de la page 17)

Donc, ne déposez pas votre récolte sur un plancher froid et humide, mais sur un faux plancher en bois de 4 à 6 pouces du sol. A cet effet, les cloisons seront à claire-voie et les murs doublés de lambris de 3 ou 4 pouces de distance.

Enfin, nettoyez et désinfectez votre caveau au moins une fois l'an, avec un livre de vitrol bleu dans dix gallons d'eau.

Nous n'insisterons donc jamais trop auprès des producteurs soucieux de leur renom, et désireux de réaliser des profits, de commencer dès le début du printemps à produire une denrée de première qualité par tous les moyens possibles. Ne craignez pas les déboursés nécessaires pour l'achat de bonne semence, d'engrais chimiques, d'ingrédients d'arrosage appropriés, de machines d'arrosage et d'arrachage indispensables. Faites partie d'une coopérative, d'un cercle de producteurs. Cela vous coûtera moins chers d'achat et vous vendrez mieux votre récolte. Semez votre parcelle de semence suivant la méthode de tubercule isolé. Soumettez une partie de votre champ à l'inspecteur fédéral de certification de pommes de terre de semence. Ces inspecteurs, de même que votre agronome, vous donneront de bons conseils en temps et lieu. Enfin, faites les frais nécessaires pour bien ramasser, trier et conserver votre récolte.

Criblures...

(Suite de la page 2)

sera en vente au Service de Librairie de l'U.C.C. Tous nos cercles tireraient sûrement grand profit à étudier cette question au cours des mois d'hiver. On verrait ensuite aux moyens à prendre pour empêcher la disparition d'une source de richesse dont nous devons être fiers.

B. B.

Politique à courte vue

L'annonce de la pénurie de main-d'œuvre au Canada revient périodiquement comme le vent et la pluie. Le ministre fédéral du Travail, M. Mitchell, vient de déclarer une fois de plus qu'il est encore à court de bras pour les industries qu'il appelle essentielles. Il aurait, paraît-il, besoin de 100,000 hommes cet hiver, 60,000 pour le travail en forêt et la balance pour certaines autres industries essentielles.

Le ministre pourrait-il nous dire si les dites industries sont plus essentielles que l'agriculture? On nous a tellement rabattu les oreilles de déclarations pompeuses sur l'effort de guerre magnifique que font les cultivateurs en augmentant la production des denrées essentielles; on les a assez proclamés artisans de la victoire au même titre que les soldats qui combattent en première ligne pour que l'on trouve surprenante la déclaration

de M. Mitchell. Le plus incompréhensible de toute l'affaire, c'est qu'il a encore l'intention de faire appel aux cultivateurs ou aux fils de cultivateurs pour combler le déficit de main-d'œuvre. Le ministre de l'Agriculture n'a-t-il pas déjà déclaré lui-même que l'agriculture manquait de bras pour remplir le formidable programme de production qu'on lui avait tracé? La diminution de la production du beurre, qui nous vaut un rationnement plus rigoureux, nous fournit une preuve que la terre manque de bras. Si cette diminution est attribuable dans une certaine mesure à l'inclémence de la température, le manque de main-d'œuvre y a aussi contribué pour beaucoup.

Il est des moments où l'on se demande si les divers ministères fédéraux ne se comportent pas comme des compartiments étanches qui n'auraient aucune communication entre eux. S'avise-t-on que l'agriculture manque de bras; vite il faut mobiliser les militaires pour ensemençer ou récolter à la hâte ce qui est en danger de périr. Manque-t-on de main-d'œuvre pour l'industrie; aussitôt on fait appel aux cultivateurs. Comme s'ils n'étaient pas suffisamment attirés par les gros salaires temporaires qui se paient dans les usines de guerre. Ou tout cela nous mènera-t-il? Nous n'en savons rien. Ce que nous savons toutefois, c'est que "depuis deux ans, comme le fait remarquer le "Droit" d'Ottawa, le gouvernement récolte les fruits de sa politique à courte vue de distribution des ressources humaines du pays".

B. B.

Les Semaines...

(Suite de la première page)

doyen de la faculté de droit de l'Université de Montréal.

La journée a débuté par une messe solennelle au cours de laquelle Mgr Cyrille Gagnon, recteur de Laval, a prononcé le sermon.

Au programme de samedi, figuraient des travaux de MM. Gérard Fillion, Alfred Charpentier, Albert Rioux et du juge Th. Tremblay.

L'abondance de matière nous empêche de donner un compte rendu même succinct de ces intéressantes assises. On pourra lire en page 3 quelques extraits de la conférence de M. Gérard Fillion sur la "Restauration sociale et l'agriculture". Nous avons choisi ici qui est de nature à intéresser davantage les cultivateurs.

La restauration...

(Suite de la page 3)

normalement lui réserver. Déséquilibre politique, puisque le cultivateur, peut-être parce qu'il crie moins fort que les autres, peut-être parce que, lui, ne peut pas faire la grève, fermer son usine, souscrire à la caisse électorale, refuser de financer le trésor de l'Etat, parce qu'en un mot, il ne peut pas user de chantage, il n'obtient généralement pas de l'autorité publique l'attention qui lui revient. Et je n'exagère rien; il est cent fois plus facile pour une société de capitaux, dont la tête est probablement à l'étranger, de se faire concéder cent mille carrés de forêt, que pour un colon d'obtenir cent acres de terre à défricher. Et ce régime dure dans Québec depuis cent ans. Exproprier les terres des cultivateurs pour construire des routes, des usines de guerre, ça se fait en cinq sec, souvent même sans que les propriétaires en soient prévenus; mais exproprier un domaine forestier privé pour donner des terres à défricher et pour bâtir des paroisses, ça ne se fait jamais. C'est à peine si l'on réussit, après des démarches incessantes, à enlever aux compagnies des parcelles du domaine public pour les donner à des hommes qui désirent y fonder un foyer pour des générations, et cela ne se fait jamais avant que le concessionnaire ait eu le temps d'y pratiquer une coupe à blanc. L'on pourrait continuer la parallèle et donner à foison des exemples de l'état d'infériorité dans lequel la politique a tenu chez nous la population rurale.

Une vache qui vaut son pesant d'or



MONTVIC BONHEUR PIETJE B, vache Holstein élevée dans Québec, qui s'est vendue à l'encan Royal Brentwood pour la somme de \$20,000. C'est le plus fort montant payé pour une Holstein depuis 1920 en Amérique du Nord. PIETJE B provient de la ferme Mount Victoria, Hudson Heights, Qué.

Beau succès coopératif à Messines Les vainqueurs d'un concours d'éleveurs

La Société Coopérative agricole des producteurs de pommes de terre de Messines, comté de Gatineau, organisée en 1942, vient de clôturer son année fiscale 1943-44 avec un chiffre d'affaires de \$102,655.73, soit \$64,558.15 de plus que l'année précédente. Elle a réalisé un profit net de \$2,853.78. Son actif est passé de \$9,947 à \$12,319.95. Au cours de l'année, elle a vendu 32,301 sacs de pommes de terre, soit une augmentation de 18,146 sur 1943. Plus de 22,000 sacs ont été classés No 1. Ces faits qui témoignent des progrès de cette jeune coopérative sont extraits du bilan soumis à l'assemblée générale des membres tenue récemment à Messines. Une centaine de cultivateurs étaient présents.

La coopérative de Messines ne limite pas ses activités à la classification et à la vente des pommes de terre. Elle rend service à ses membres en s'occupant de la vente des animaux vivants, de l'achat des moulées alimentaires et des engrais chimiques. Dans ces domaines, la valeur totale des transactions a dépassé \$60,000 cette année. Après lecture du bilan et commentaires par M. Anastase Saumure, secrétaire-gérant, quelques allocutions ont été prononcées à l'issue de l'assemblée. Adressèrent la parole MM. J.-W. Delaney, agronome régional, Arhémar Gratton, représentant de la Coopérative Fédérée, J.-M. Vachon, inspecteur de coopératives, O. Michaud et B. Boulais, agronomes, C. Rouleau, secrétaire de la coopérative de Gracefield, et Ludwig Lecuyer.

Nos cercles...

(Suite de la page 8)

les assemblées. On prit connaissance de la correspondance, puis on suggéra d'inviter M. l'abbé Joseph Payette, curé de Hearst et aumônier diocésain de l'U.C.C. F.O. ainsi que M. le docteur Aubin également de Hearst pour nous parler de l'U.C.C.F.O. et des problèmes qui nous confrontent.

Maxime GAGNE,
secrétaire.

Lac Ste-Thérèse

Dix-neuf cultivateurs se réunirent le 17 septembre sous la présidence de M. Etienne Denis. M. l'abbé Joseph Payette était présent et parla de l'inventaire agricole dans la paroisse. Séance tenante, on répondit au questionnaire qui fut préparé par le comité régional. M. Philémon Landry est proposé pour le prochain travail. Il parlera des caisses populaires. Un nouveau membre donne son nom.

L. PAPILLON,
secrétaire.

A nos lecteurs

Le manque d'espace nous oblige à remettre à une autre semaine la publication de certains textes intéressants, en particulier la suite du texte du "Financial Post" dont nous avons commencé la publication la semaine dernière. Nous prions nos lecteurs d'excuser ce retard.

Soins à donner...

(Suite de la page 12)

bruyante inspirée par le seul souci de faire de l'argent. Même si le linge devient plus blanc, il y a encore des chances que la peau du bébé soit affectée. Il s'agit plutôt d'une propreté bactériologique, c'est-à-dire d'une absence de microbes, et d'agents pouvant infecter la peau ou l'irriter. Ceci s'applique à toute surface de linge pouvant venir en contact avec la peau elle-même. C'est le premier des soucis, en se servant d'un linge, ou en se procurant un savon.

2° — Soins concernant l'alimentation:

Le problème d'alimenter le bébé pose plusieurs difficultés sérieuses, que quelques renseignements d'ordre trop théorique, ou d'ordre trop pratique ne sauraient résoudre. La plupart relèvent de mécanismes tellement complexes et différents, qu'il serait illusoire de proposer un "standard" trop absolu, même à titre de simple guide. Ce problème comporte deux aspects bien distincts, en premier celui de savoir quoi donner à un bébé et un deuxième, celui de connaître certaines lois qui seront toujours vraies quelque soit le détail du régime. Il ne saurait être question d'envisager le premier de ces aspects, mais le second mérite quelque insistance au moins sur certains points.

Lorsqu'on parle de propreté alimentaire, ceci veut dire que tout ce qui touche à la bouche de l'enfant ou y entre, ne doit contenir ou supporter aucun germe susceptible de causer une maladie. C'est de primordiale importance pour le lait, aliment fondamental et longtemps exclusif de l'enfant. On ne saurait trop insister sur la stérilisation d'un tel produit, par l'importance le quel des moyens industriels ou domestiques, mis à notre disposition, car le lait constitue en soi un milieu de culture idéal, où les microbes s'y donnent à cœur joie. Non moins maléfaisants sont les corps étrangers qu'il reçoit au cours des manipulations nécessaires à son obtention et à sa livraison.

Il faudra aussi stériliser tous les vaisseaux et ustensiles qui vont le contenir.

Les uns prétendent, non sans raison, que cette stérilisation nuit aux indispensables éléments vivants du lait. Cette objection est plus apparente que réelle, puisqu'il est relativement facile d'ajouter ces éléments au régime.

D'autres prétendent qu'un enfant doit recevoir très jeune de petites doses de microbes et saletés qui vont le prémunir graduellement. Ce mode de vaccination est aussi ancien que le monde, mais dans son application pratique il est défectueux, parce qu'il est impossible de doser la quantité ou la qualité microbienne absorbée.

Un excès de propreté, avec ses carences inévitables, est supérieur à un laisser-aller trop facile et trop de fois fatal.

La polynatalité devrait servir de stimulus à la mise en pratique de cet élémentaire principe d'hygiène, et non pas à son abandon.

Il n'y a qu'une méthode qui puisse impunément s'affranchir de ces rigueurs bactériologiques, c'est l'allaitement maternel. Tous les sacrifices qu'il impose sont amplement compensés par la diminution des dangers de maladie, communs avec d'autres laits dont la destination première était pour les veaux, ou un autre animal.

3° — Soins à l'enfant malade:

Lorsque son enfant tombe malade, la maman devient inquiète, c'est un état d'âme légitime, source de dévouement inépuisable. Cependant cet état peut se transformer en une agitation maladroite absolument stérile et même nuisible à l'enfant malade. Les soins qu'elle pourra donner à son enfant seront donc bien ou mal influencés, suivant la prépondérance de l'une ou de l'autre de ces dominantes d'un même état.

Ces soins seront influencés aussi par le besoin de faire quelque chose, d'administrer un médicament quelconque, sans même se demander ce qu'a l'enfant, et s'il ne serait pas opportun, dans nombre de cas, de ne rien faire avant l'établissement d'une cause précise de maladie, par le médecin. Dès que la maman a compris ceci, elle

devient ipso-facto, la meilleure garde-malade qui soit, parce que son dévouement n'a d'égale que son infinie tendresse, et en autant qu'il sera dépouillé de toute sensiblerie inutile. Son rôle deviendra donc d'une observatrice attentive et dévouée, et surtout devra-t-elle rester aussi objective que possible; c'est-à-dire quelle devra relater au médecin tous les faits de la maladie, dans leur ordre chronologique, et dans leur réalité la plus simple. Elle devra savoir prendre la température dès le premier symptôme, pour pouvoir en informer le médecin, au besoin. Ainsi renseigné, celui-ci pourra facilement rendre service à un enfant malade; il pourra compter sur la collaboration de la maman, rendue plus efficace parce que plus éclairée.

Toutes ces notions très générales concernant les soins à donner à l'enfant malade, à la peau d'un enfant ou à son alimentation, ont été succinctement décrites, dans le seul but d'être pratiques par leur concision, et leur valeur constante et élémentaire. Toute surcharge en détails aurait nui au but proposé, et au surplus, dépassé le cadre tracé.

Marcel LANGLOIS, M.D.
(L'Éducateur.)

Son Exc. Mgr...

(Suite de la première page)

Au cours de son allocution, Son Excellence exprima son regret de ne pouvoir venir plus souvent rencontrer les cultivateurs. Là où l'U.C.C. n'existe pas, dit-elle, il faut l'instituer. L'orateur nous met en garde contre le danger de sécularisation qui nous menace dans le domaine moral, et qui constitue un danger perpétuel. "Ce sont ceux qui croient en Dieu qui doivent présider aux bonnes oeuvres". "Nous avons en nous une puissance: vous êtes des catholiques convaincus, il vous incombe de porter des fruits, de présider aux bonnes oeuvres". Vous êtes venus, ici, dit son Excellence, pour apprendre le moyen de produire ces bons fruits, des fruits de sanctification. Dans les études faites en équipes vous trouvez des solutions à vos problèmes; faites connaître ces résultats aux autres dans les grandes assemblées afin que tous en profitent. Ce sera là une oeuvre de charité qui vous aidera à opérer votre salut.

Avant de se retirer, Son Excellence accorda sa bénédiction aux congressistes.

Equipes d'études

M. Bruno Gélinas, de Guigues, rappelle les débuts des équipes d'études. Les résultats splendides obtenus au Nouveau-Brunswick ont amené l'introduction de cette pratique chez nous. M. Gélinas cite comme résultats tangibles de ce mode d'étude, la coopérative de beurre de Guigues, le paiement de la cotisation par l'entremise des beurriers et le défrichement motorisé.

Caisses populaires

Appelé à parler des caisses populaires, M. l'abbé Desmarchais rappela d'abord les débuts de la colonie, la pauvreté des nôtres et les vexations de toutes sortes dont ils ont été victimes dans leur langue et leur foi. Après la conquête nos évêques et nos curés sont restés sur place, et c'est grâce à notre système paroissial que nous avons survécu. Aussi, le commandeur Desjardins, quand il a fondé la caisse populaire n'a-t-il pu faire mieux que de l'appuyer sur la base paroissiale. Les caisses populaires qui avaient d'abord progressé assez bien ont connu de 1920 à 1930 une période difficile par suite du départ du fondateur. Dans cette période d'orphelinat, le clergé, s'employa de son mieux à assurer leur existence. Depuis 1930, les caisses ont subi une expansion considérable due au dévouement d'hommes tels que Cyrille Vaillancourt et M. le notaire Eugène Poirier. Actuellement, chez nous, 850 caisses ont un actif de \$80,000,000. Les seules caisses du Témiscamingue ont un actif de \$580,000.

L'orateur opine que si les caisses sont à base paroissiale, il ne doit pas être contre l'esprit du fondateur qu'elles soient également à base diocésaine. Pour fonder une telle union toutefois il faut que toutes les caisses paroissiales soient consentantes et aient mûri le projet à fond. Cette union ne doit pas être créée dans un but de vengeance ou pour faire tort à une autre institution, mais simplement dans le but d'amener une

meilleure administration. La caisse régionale ne doit être fondée qu'après l'union régionale. Elle sert de chambre de compensation, doit faire affaire avec les banques; il faut qu'elle soit assez puissante pour faire face à toute situation. L'orateur estime que nos caisses sont trop jeunes et que nous ne pouvons songer avant 25 ou 50 ans à fonder une telle caisse diocésaine.

L'orateur ajoute que la caisse doit être administrée d'une façon coopérative, que ce sont les officiers et l'assemblée des membres qui doivent en être les maîtres. Elle est un organisme de charité contraire au libéralisme économique.

Résolutions

Les congressistes étudient ensuite les résolutions des cercles.

L'une d'entre elles demande que dorénavant le Bureau de direction se compose de tous les présidents des cercles locaux. Cette résolution est adoptée. Sur la suggestion de M. Alphonse Gaudet, de St-Placide, il est décidé que ce nouveau Bureau de direction se réunira à l'automne pour étudier une question importante, à savoir, la méthode définitive à adopter au Témiscamingue en matière de coopération. Il s'agira de faire le choix entre des coopératives locales indépendantes ou affiliées à une régionale.

Ecole d'agriculture et retraites fermées

Le R. P. E. Richard, directeur des retraites fermées et de l'école d'agriculture, adresse ensuite la parole. Il nous dit que plus de 1000 retraites fermées auront été faites à l'école Moffet quand la saison sera terminée. Il projette d'organiser des retraites pour les groupes spécialisés, comme les associations agricoles.

Parlant de l'école d'agriculture, il dit qu'il se forme là des futurs cultivateurs qui aimeront la terre et qui seront des compétences dans la profession. En plus de la culture et de l'élevage, on y enseigne comment construire, travailler le fer et la menuiserie, comment travailler le cuir. Bref on enseigne aux jeunes comment se tirer d'affaire seuls.

L'orateur cite plusieurs cas qui prouvent que les élèves qui sortent de l'école d'agriculture font réaliser de l'argent à leur père sur la ferme. On enseigne de plus aux jeunes comment conduire une caisse populaire et une coopérative. Les élèves sous la surveillance de leurs instituteurs fondent chaque année, à l'école une caisse populaire et une coopérative qu'ils dirigent d'eux-mêmes. Quand ils quittent l'école, ils possèdent déjà des notions assez avancées sur ces institutions. Ils ont de plus un cercle d'étude et s'y habituent à adresser la parole devant un auditoire.

M. J.-L. Pelletier, agronome de district, présente un projet pour constituer une zone réservée concernant la tuberculose bovine. Les cercles semblent consentants et des formules leur seront distribuées à ce sujet.

Les élections

Par suite de la résolution passée au cours de l'après-midi les présidents des cercles sont ex-officio, directeurs diocésains. Reste à élire le président et le vice-président, MM. Alphonse Gaudet, de St-Placide, et M. Joseph Côté, de Guigues, ayant été tous deux proposés à la candidature pour la présidence, le vote est pris et M. Gaudet est élu.

La vice-présidence M. Adjuor Lanouette, de N.-D. des Quinze, et M. Bruno Gélinas sont tous deux proposés. M. Gélinas est vainqueur au vote.

Séance du soir

A la séance du soir M. le Curé Chapleau, de St-Eugène et M. Ph. Fournier, maire, souhaitent la bienvenue et M. l'aumônier, l'abbé L.-Z. Moreau, est appelé à présider la soirée. La salle est remplie à pleine capacité. Au nombre des orateurs on compte Me Léopold Larouche, de Rouyn, et M. Nil Larivière, député.

Le nouveau président diocésain, M. A. Gaudet, trace un programme d'action pour l'année et se propose d'en faire une année très fructueuse dans la voie de la coopération. Il demande à tous les cercles de se mettre à l'oeuvre et de tenir des équipes d'études, d'étudier la coopération. Ce ne sont pas les autres classes qui vont nous défendre nous devons compter sur nous-mêmes. Il demande d'avance au député d'appuyer les revendications de l'union.

Professionnels et agriculteurs

Me Léopold Larouche est l'orateur suivant. Il déclare que l'agriculture est une profession comme les autres, que nous ne devons pas en avoir honte et que nous devons mettre fin à ce complexe d'infériorité dont souffre la classe agricole. Les parents doivent cesser d'inculquer à leurs enfants l'idée que pour être agriculteurs il ne faut pas d'instruction. Cette fausse éducation a pour effet d'éloigner de la terre ceux qui se font instruire. Il y a des méthodes scientifiques pour exploiter le sol, et le cultivateur doit les étudier. Il s'agit de diriger les jeunes vers l'école qui leur convient, nous avons dans notre région une école d'agriculture et nous devons nous en prévaloir. L'orateur exhorte les cultivateurs à s'enrôler nombreux dans leur union. Il nous parle de la puissance de l'union professionnelle des avocats, des notaires et des médecins. Ces associations sont extrêmement puissantes parce qu'elles groupent la profession entière et pourtant ces professionnels sont une infime minorité comparés à la multitude des cultivateurs. L'orateur termine en disant que les classes sont solidaires et que le succès ou insuccès des uns ne peuvent laisser les autres indifférents.

M. Nil Larivière

M. N. Larivière, député du comté à la législature provinciale, nous rappelle quelques-unes des oeuvres qu'il a accomplies dans le passé: retour de la réserve de Nédélec à la colonisation, fondation de l'école d'agriculture, aide à la coopérative du Témiscamingue. M. Larivière dit qu'il se propose de donner au Témiscamingue un bon système routier, de bons marchés et l'électrification rurale. La route No 46 sera refaite et pavée, la route qui conduit à la mine Belletre sera également améliorée. M. Larivière croit à la possibilité de la prolongation jusqu'à Rouyn du chemin de fer qui se termine à Anglier. Il promet d'appuyer en temps et lieu toutes les revendications du congrès.

M. A. Marion

Au début de son discours, M. Marion dit que le Témiscamingue a à son crédit un climat qui vaut celui de la région de Sherbrooke et des terres qui valent infiniment mieux. Il nous parle ensuite de la "Compagnie d'assurances générales de l'U.C.C." Grâce à cette nouvelle association, les agriculteurs pourront prendre avec grand avantage des assurances contre la grêle, le vent, le feu, et pour l'automobile. L'orateur dit les profits excessifs réalisés par les compagnies d'assurances qui pourraient réduire leur taux du tiers tout en faisant une marge de profits raisonnables. En citant certains cas, il prouve l'insuffisance des assurances déjà existantes.

Au sujet de la Mutuelle-Vie de l'U.C.C., l'orateur dit que cette société est aussi solide, aussi solvable que n'importe quelle société d'assurance-vie qui opère chez nous. M. Marion dit les espérances qu'il fonde sur les trois cultivateurs, membres de l'U.C.C., qui dirigent actuellement les destinées de l'agriculture dans le cabinet provincial. Il prend soin d'ajouter: "ce n'est pas que nous ayons l'intention de faire la cour aux puissants du jour".

L'orateur dit un mot des immenses bienfaits rendus par la section des bûcherons et la maison du bûcheron à Québec. Son Em. le Cardinal en a dit: "C'est la plus belle oeuvre qui ait été réalisée dans mon diocèse depuis que j'y suis".

La "Terre de Chez Nous", au cours de l'hiver alimentera la discussion sur les chantiers coopératifs en publiant des articles sur le sujet.

Parlant des allocations familiales M. Marion dit que nous ne devons pas tolérer la main mise de l'état sur nos familles et tout ce que nous avons de plus cher. Il est de toute importance pour nous que la première garde son autonomie dans cette matière.

M. l'abbé L.-Z. Moreau dit le mot de la fin. Il lance un vibrant appel à tous les cultivateurs de tenir des équipes d'étude et d'étudier beaucoup. Il nous faudra demain trouver des clubs pour remplacer ceux qui tôt ou tard connaîtront le déclin et la disparition.

O Canada.

Délégués

Ont été nommés délégués au congrès général MM. Omer Barrette, St-Eugène, Jos. Côté, Guigues, Conrad Perrault, N.-D. des

Une journée...

(Suite de la page 11)

M. F. Béliveau

Monsieur Florentin Béliveau, agronome, place l'étude en commun chez les cultivateurs, comme facteur primordial d'expansion du mouvement coopératif. Il applaudit au geste de la Coopérative Fédérée qui a pris l'initiative d'organiser des cours spéciaux à l'intention des gérants des sociétés locales. Les directeurs ne devront pas hésiter, dit-il, à autoriser l'assistance à ces cours et à payer le reliquat de 40% des frais de déplacement et de pension restant à payer en vertu des arrangements pris par la Fédérée.

M. Léo Filion

Les problèmes touchant les finances des coopératives ont été traités par M. Léo Filion, chef-adjoint du Service de l'Economie rurale. Il a expliqué qu'il est nécessaire aux membres de souscrire des capitaux proportionnels au volume et à la nature des affaires et des services que se propose de rendre une coopérative.

M. Philippe Granger

M. Philippe Granger, a prononcé l'allocution finale, félicitant les congressistes de leur présence en grand nombre et de leur assiduité aux séances. Il insiste sur l'importance des cercles d'étude, d'une propagande soutenue en faveur du mouvement coopératif, facteur de libération économique de la classe agricole.

Après le lunch servi par les dames fermières, coopérateurs et fermières ne pouvant trouver place dans les salles disponibles se sont réunis dans le temple paroissial pour entendre M. H. Vachon, M.P.P., du comté de Wolfe, qui leur a prodigué des paroles d'encouragement. M. Vachon est nettement en faveur de l'expansion du mouvement coopératif sous quelque forme que ce soit et s'il peut rendre service à la population, il l'encouragera de toutes ses forces.

Plusieurs membres du clergé venus de toutes les paroisses de la région accompagnèrent les congressistes qui ont largement apprécié la cordiale hospitalité de la municipalité de Ham Nord qui était représentée par M. Alcide Labrecque, maire et secrétaire-gérant de la coopérative locale.

Frs. FLEURY.

L'avenir...

(Suite de la page 24)

que peut apporter la population pour combattre efficacement les feux de forêt. C'est la population elle-même qui commence la plupart du temps les feux de forêt et les dévastations dont nous souffrons annuellement, diminuent les droits auxquels les enfants de cette province ont le droit en naissant, c'est-à-dire de jouir d'une maison et d'un revenu lorsqu'ils ont atteint l'âge de la maturité.

"Nos richesses forestières se renouvelleront elles-mêmes et prêteront leur appui à toutes les générations si nous leur venons en aide. Que l'on permette donc aux arbres et aux enfants de grandir côte à côte. On n'a pas le droit de s'y opposer."

Le gouvernement...

(Suite de la page 5)

a été une disgrâce pour les Canadiens de langue française." On sait en effet que tout ce qui touche M. Bouchard a une portée nationale, car cet homme se prend aisément pour le nombril du monde. Il ajoute: "Il ne faut pas que ceux qui ont été la cause de ce scandale contre la libre expression d'opinions échappent plus tard au jugement des gens qui ont le souci de la liberté de parole." On voit que pour M. Bouchard, la définition de la liberté est synonyme de celle de licence.

Le sénateur a raison d'être outré du traitement qu'il a subi. Il devrait toutefois, en bonne logique, s'en prendre au parti politique qui l'a limogé. C'est lui le grand responsable, c'est lui qui a agi à son endroit. En s'attaquant à ceux qui n'ont rien eu à voir dans son renvoi, M. Bouchard nous fait penser à la vieille chanson canadienne: Visa le blanc, tua le noir...

Quinze, And. Bélanger, St-Placide, Lucien Bellemare, Lorrainville. (La Frontière)

Le Secrétaire.

PETITES ANNONCES

POUR VENDRE, ACHETER OU ECHANGER

Les annonces insérées dans cette section ont pour but de permettre aux cultivateurs et à leurs familles de vendre, d'acheter ou d'échanger tout ce qui peut leur être utile.

Tarif: 5 cents le mot. Minimum 20 mots.

ESCOMPTE de 20% pour cinq annonces consécutives du même texte.

Indiquez clairement le nombre d'insertions que vous désirez.

Donnez bien votre nom et votre adresse au complet.

Les petites annonces sont strictement payables d'avance. Adressez-vous à: LA TERRE DE CHEZ NOUS, 515, avenue Viger, Montréal, Qué.

Le TIRAGE de "LA TERRE DE CHEZ NOUS" DEPASSE MAINTENANT 60,000 COPIES

ARBRES FRUITIERS

A arbricottiers, pruniers, pommiers, cerisiers, hydrangées, buissons pleureurs, œuillères, rubus, framboises, groseilles, pivoines, roses, frênes, épinettes bleues, sorbiers, groseilliers, spirées, etc. etc. etc. **PEPINIERES ARTHUR V. GADBOIS**, Rougemont, Qué. Maison de confiance la plus grande et la plus ancienne de la Province de Québec. Catalogue sur demande.

AIGUISAGE

CONFIEZ-MOI L'AIGUISAGE DE LAMES, couteaux, machettes, barbières, etc. sur meule d'éméri. 75c sur machine spéciale à l'huile, garantie. Rasoirs, couteaux, machettes, etc. ajustés, réparés, têtes-clippeurs, déflecteurs, brisés. Vendons: lames, couteaux, clippeurs à main, électriques, coupe-cornes à bétail, charrettes à neige, sleighs promenade, travail. Adressez-vous: **CLEMENT FONTAINE**, aiguiserie, Pierreville, P.Q.

A VENDRE

FLEURS VIVACES — Aubaine! Pivoines doubles, couleurs assorties, 75c, 6 pour \$4.00 — Phlox: couleurs assorties, 30c, 6 pour \$1.50. Spécial: 6 pivoines, 6 phlox \$5.00, port payé. Belles quatre-saisons vivaces, 75c chacune. Plantez maintenant. **G.E. GIRARD**, pépinière, 13, boulevard Labelle, Abord à Plouffe, Montréal 9, P. Q.

IMITATION DE BRIQUE en rouleau de couleur rouge avec joints blancs ou noirs ainsi que papier à couverture. **A.-L. GONNEVILLE**, Charette, (St-Maurice), P.Q.

MOULIN A VENT marque Toronto en très bon ordre avec pompe, à très bas prix, pour renseignements s'adresser à: **ARISTIDE CHAMPAGNE**, St-Thomas, (Joliette). Nous avons aussi 400 poulettes grises R.O.P. de 6 mois pour \$1.50.

ANIMAUX A VENDRE

MALES YORKSHIRE nés en janvier et février, classés XXX, parents à l'enregistrement supérieur. Quelques taures et vaches Ayshire, enregistrées et accréditées. S'adresser à: **GEORGES-E. MORIN**, R. R. 2, St-Hyacinthe, P.Q.

15 VACHES LAITIÈRES, 2 races Jersey et 2 Canadiennes, la balance Holstein et Ayshire. Aussi cheval de 3 ans. **URGELE LAPRENIERE**, St-Adelphe, Cité de Champlain, P.Q.

HUIT VACHES HOLSTEINS, six vaches dernièrement et deux devant veler en février à vendre pour cause de manque de main-d'œuvre. S'adresser à: **ARNESE FARLEY**, He Dupas, Cité de Berthier, P.Q.

A VENDRE D'ICI LE 20 OCTOBRE, 7 vaches Canadiennes, 7 taures de deux ans, 12 taures d'un an, 3 chevaux. S'adresser à: **JOSEPH DESMARAIS**, Valcourt, P.Q.

MOUTONS LEICESTER ENREGISTRES, bédons d'un an et deux ans, 15 agneaux qui seront classés sous peu, brebis d'un an et de deux ans et agnelles provenant d'un troupeau qui a remporté tous les premiers prix et championnats à l'Exposition de Québec. **J.-H. COUTURE**, St-Augustin, Cité de Portneuf, P.Q.

A VENDRE OU A ECHANGER, 1 veau de deux ans Yorkshire, enregistré, classé XXX, né le 26 février 1942. **EUGENE GAGNON**, Ste-Claire de Dorchester, P.Q.

JUMENT CANADIENNE enregistrée, étalons de l'année, 1 an, 4 ans. Vaches Ayshires qualifiées au livre d'Or. Troupeau 5 mois. Agnelles Leicester. S'adresser à: **PIERRE TURGEON**, St-Anselme, Cité de Dorchester.

TRES BON VEAU PUR SANG DURHAM, bonne conformation, type laitier, très bon bédon demi-sang Leicester et pur sang. **THOMAS TREPANIER**, St-Ludger, Cité de Frontenac, P.Q.

18 BREBIS OXFORD ET LEICESTER, 8 agneaux qui seront classés prochainement et deux veaux mâles Ayshires, mères au livre d'Or. S'adresser à: **RAOUL POITRAS**, Ste-Hélène, Cité de Bagot.

DEMANDE

ACHETONS POULETS bien engraisés, si vous en avez il vous paierait de les envoyer ici. Prix très spéciaux pour des chapons de 6, 7 et 8 lbs. **J.-D. ARSENAULT**, Pores & Volailles, 1061 de l'Église, Verdun, P.Q. Téléphone: FI. 9754.

DESIRE LOUER TERRE à Longueuil, St-Hubert, Boucherville, Varennes, Chambly, sur route nationale, conditions raisonnables. Ecrire à 3900 ST-HUBERT, Montréal, P.Q.

DIVERS

PAQUETS ECHANTILLONS ASSORTIS — Tabac-feuilles pour hacher et mêler ensemble. Rouge, Havane No 1, Quesnel, parfumé d'Italie, petit canadien No 2, fers tabac doux — cinq livres express, port payé \$3.50 — cinq livres gratis soit trente livres pour le prix de 25 livres — tabac fort ou doux. Freight port payé en province de Québec seulement. **NORMAND ENRG**, T.C. l'Épiphanie, Qué.

A VENDRE: Imitation de brique en rouleau de couleur rouge avec joints noirs ou blancs, aussi imitation de pierre en rouleau. Papiers et bardoux à couverture. Matériaux de construction. **A.-L. GONNEVILLE**, Charette, Comté St-Maurice, Qué.

TRAPPEURS ATTENTION — pour \$10.00 j'enverrai secret pour capturer renard au piège aussi aisément que le lièvre. Aussi secret pour faire la drogue soi-même. Méthode garantie. Ecrivez-moi. **EDMOND MORNEAU**, cultivateur, St-Eusèbe, Cité de Témiscouata.

CULTIVATEURS - TRAPPEURS, BUCHERONS. Nouvelle Merveilleuse Méthode pour capturer les renards aux collets. Garantie 5 fois plus chanceuse qu'aux pièges. Ecrivez à **LOUIS ROY**, Estcourt, Qué.

PHONOGRAPHES CONSOLES \$8.95. Véritable acajou ou chêne, modèles consoles ayant coûté jusqu'à \$300 chacun neuf; tous de bonnes marques; chaque machine a un grand compartiment à disques, ton clair, complet avec 50 disques (25 disques des deux côtés) et une boîte d'aiguilles. \$8.95. Modèles cabinets, \$11.95. Petites Orthophoniques, diverses marques excepté Victor, \$22.95. Toutes les machines ci-dessus sont en bonne condition. Si non satisfait, votre argent vous sera remboursé. Envoyez un bon de poste pour le tout ou \$3.00 à compte, le solde payable sur livraison. **CANADIAN SEWING MACHINE COMPANY**, 117 Elm Street, Toronto, Ont.

"DERPO" tue les punaises, 85c. Exterminer complètement punaises, coquerelles, puces, lézards, cri-cris. "DERAT" tue les rats et les souris 50c. Inoffensif pour humains, animaux, oiseaux. Vendus par Eaton, Pharmacie Montréal, Leduc, Dupuis Frères, les pharmacies, les épiceries, les quincailleries, ou écrivez à **DERPO PRODUCTS**, Toronto 4.

POUR GRANDIR, maigrir, améliorer vue, débarrasser lunettes, timidité, rhumatisme, Pousser cheveux, remédier cheveux gris, culture physique, psychologie, réussir. Envoyez 10c. **LOADSTONE**, 3702, Parc Lafontaine, Montréal.

MACHINES A COUDRE \$8.95. Nouvelles Williams ou Raymond, modèles droits, avec 2 tiroirs, \$8.95. Plus récents modèles \$11.95. Williams, Raymond ou Eaton avec tête tombante, à 2 tiroirs, \$17.95. Modèles plus récents à 4 tiroirs, \$20.95. Singer droites, \$14.95. Singer à tête tombante avec 2 tiroirs, bobines rondes ou longues au choix, \$32.95. Très récents, \$39.00; \$42.00; \$50.00. Machines à pièces pour cordonniers, \$35.00; \$42.00. Machines de tailleurs Singer, \$26.95; \$32.95. Emballage en plus \$1.00. Toutes les machines ci-dessus sont remises à neuf et sont garanties être dans le meilleur état de travail. Envoyez un bon de poste pour le tout ou \$5.00 à compte, le solde payable sur livraison. **CANADIAN SEWING MACHINE COMPANY**, 117 Elm Street, Toronto, Ont.

DIVERS

A VENDRE SERTISSEUSES — SERTISSEUSES VICTOR ET MODERNE — Radios électriques et à batteries. Laveuses électriques et à gazoline. Moteurs à gazoline Briggs & Stratton neufs. Aussi voiture couverte sur pneus. **G.-E. ST-PIERRE**, St-Germain de Grantham, Cité de Drummond, P.Q.

PEINTURES, EMAIL, garantie — \$2.00 le gallon et plus, transport payé. Ecrire pour liste de prix à: **LES PEINTURES ECONOMIQUES ENRG**, 1283, rue Wolfe, Montréal 24, P.Q.

GRATIS

Un missel de l'abbé Morin. Robe, tablier, chemise, serviette, drap, fine, etc., etc., donnés gratuitement aux personnes qui vendront 17 images religieuses à 30 cents chacune. Demandes 17 images et notre catalogue de beaux cadeaux gratuits.

ALLEN NOUVEAUTES, Dépt T, St-Zacharie, P. Q.

CULTIVATEURS, expédiez-nous bois, animaux, volailles, pois, fèves, etc., 2% d'intérêt sur ventes à 30 jours. Ecrivez quantités, à 78 DU COLLEGE, St-Laurent, Montréal, P.Q.

BIÈRES d'épinière rafraîchissantes. Livre de réforme sociale contenant 50 bonnes recettes, liqueurs, porter, vins délicieux. 25c chez librairies ou **DUPUIS FRERES**, Comptoir Postal, Montréal, P.Q.

NOUVEAUX PIÈGES AUTOMATIQUES — Deux modèles différents. Les plus simples et les meilleurs pièges que vous puissiez monter en 10 minutes. Garantis attrapent toutes les bêtes, de la belette à l'ours. Se prépare avec n'importe quelle broche ou vieille chambre à air d'auto. Pour les plans des deux modèles et renseignements envoyez \$1.00 à **LOUIS ROY**, Estcourt, P.Q.

ENVOYER ENVELOPPE AFFRANCHIE, et j'enseignerai deux moyens de prendre renards et autres animaux à fourrure au piège. Adressez-vous à: **LUCIEN GOSSELIN**, St-Jean, I.O. P.Q.

TRAPPEUR, ATTENTION! Méthode garantie pour capturer des renards aux pièges l'automne ou l'hiver. C'est la vraie méthode pour le cultivateur. Envoyez timbre, Louis BERUBE, St-Alexandre, Cité Kamouraska, P.Q.

ON DEMANDE

UN HOMME MARIE pour travaux de la ferme, logé, position à l'année, ferme située sur route nationale, bord du fleuve, 1 mille du village, bon service d'autobus, eau électrique. S'adresser à: **ROLAND PIGEON**, Verchères, P.Q. Tél. 47 85.

EMPLOI DEMANDE

BEURRIER, 20 ans d'expérience parlant les deux langues, marié, ayant toujours travaillé pour Coopérative demande emploi dans fabrique opérant toute l'année. Adresse: **CASIER** 25, Eastman, Cité de Brôme, P.Q.

INSTITUTRICE DEMANDEE

ECOLE 1½ MILLE DU VILLAGE, 25 élèves, pension proche, salaire \$600. téléphonez immédiatement. **PIERRE LEBEL**, St-Herménégilde, Cité Stanstead, Tél. 620 selon 2.

MACHINES

AUBAINE! TRACTEUR 102 JR. MASSEY HARRIS, roues d'acier, extension, humières, charrettes 3 raies, herse 32 disques, \$1,360, comme neuf. S'adresser à: **GERARD LUPIN**, Nicolet, P.Q.

TRACTEUR 10-20 McCORMICK avec charrette, 2 raies, herse à disques 24 roulettes, le tout en bon ordre. S'adresser à: **JEAN-PAUL LESAGE**, St-Léon, Cité de Maskinongé.

MACHINES

ENGIN INTERNATIONAL 8 forces, en très bon ordre, vendrait à prix raisonnable. **IDOLA PALARDY**, Ste-Théodose, Cité de Verchères, P.Q.

A VENDRE un bon TRACTEUR MARQUE CASE, modèle 1942, parfait ordre, presque pas usagé, avec herse, cultivateur et charrettes, aussi autres machines aratoires. S'adresser à: **M. JOSEPH PICHE**, St-Roch de l'Assomption, P.Q.

BATTEUSE GODBOUT, No 3, avec souffleur, wagon double sur bandage d'acier, tout en très bon ordre, boghie, pneus presque neufs. **ANACLET LECLAIR**, St-Germain de Grantham, Cité de Drummond, P.Q.

PRESSE A FOIN, INTERNATIONAL A CHEVAUX, neuve, valant \$566 vendrai pour \$285, presse à foin à pouvoir Moody gros modèle. S'adresser à: **ROLAND VILLEMAIRE**, St-Roch de l'Assomption, Cité de l'Assomption, Téléphone: L'Épiphanie 49-21, 49-21.

CHARRUE A TRACTEUR FORD, nouveau modèle hydraulique à deux raies de 12 pces. **FERNAND MacDUFF**, Upton, Cité de Bagot, P.Q.

POUSSINS

CHIENS — BANTAMS — Bantams le couple, \$2.00. Jeunes Colliers mâles \$5.00, femelles \$3.00. Commandez directement de cette annonce, envoyez argent avec la commande. **IVAN MOORE**, Athens, Ontario.

POULETTES

500 POULETTES GRISES à vendre, venant d'un couvoir certifié, nées le 18 février en pleine ponte \$1.60 chacune. **IDOLA PALARDY**, Ste-Théodose, Cité de Verchères, P.Q.

400 POULETTES GRISES de 4 mois à vendre à 80c chacune, provenant d'un couvoir certifié. **MOISE HANDFIELD**, Contrecoeur, Cité de Verchères, P.Q.

A VENDRE POULETTES R.O.P. de race Plymouth Rock barrées, âgées de 4 mois et demi, prêtes à pondre \$1.50 chacune. S'adresser à: **GEORGES LALUMIERE**, St-Bruno, Cité de Chambly, P.Q. Téléphone St-Bruno 1-6.

POULETTES EN PONTE pour livraison immédiate, aussi autres poulettes prêtes à pondre et poussins d'un jour. Si vous en avez besoin, ne tardez pas à nous faire tenir votre commande. Pour octobre ou novembre, vous devez commander très à bonne heure. Notre bulletin sur les soins d'automne est prêt, il contient des renseignements intéressants. **BRAY HATCHERY**, 163 John St. N., Hamilton, Ont.

ATTENTION! POULETTES — Si vous avez besoin de poulettes P.R.B., ne tardez pas à donner votre commande immédiatement, car nous en avons un nombre limité de belles poulettes de 4 à 6 mois à des prix très avantageux. Pour de plus amples renseignements, adressez-vous à: **LA SOCIÉTÉ COOPÉRATIVE AGRICOLE DE ST-RAYMOND**, Cité de Portneuf, P.Q.

PHOTOGRAPHIES

ROULEAU DE FILMS développés et imprimés avec agrandissement 5 x 7. **GRATIS**. 25 cents. N'importe quelle grandeur. Impressions 8 pour 25 cents avec agrandissement gratuit. Ajoutez .04 cents pour maille et taxe. **SERVICE DE PHOTOGRAPHIE COMMERCIALE**, Dépt T, Outremont, P. Q.

AUX PHOTOGRAPHES AMATEURS FIL 35 développés gratuitement impressions toutes grandeurs 3 cts. **GRATIS** agrandissement carte postale avec commande de 24 cts — Commande payable d'avance — ajoutez 3 cts frais postaux. **JEAN ST-JACQUES**, case 145, station Delorimier, Montréal.

PHOTOS FINIES PARCHEMINS SUR PAPIER VELOX — Rouleaux de film, 25c. — Impression, 8 pour 25c. — AGRANDISSEMENT GRATUIT — 05cets pour frais de poste — Par des experts canadiens-français. **PHOTO DE LUXE ENRG**, Station Hochelaga, Dépt. L.L., Montréal, Qué.

La mère...

(Suite de la page 12)

l'ations continues, intimes avec leurs tout-petits, favorisent leur tâche, leur permettent de solliciter les confidences qui éclairent, de pénétrer dans leur âme et d'orienter leur vie morale.

Pour aider cette conscience à se manifester pour le bien, les parents feront d'abord appel à la loi du respect. Instinctivement, les mères disent à leur enfant: "ne fais pas cela, c'est laid". Et s'il s'est bien conduit: "Oh! comme c'est beau ce que tu viens de faire! Maman est contente de toi." Il est si facile aux parents de communiquer leurs amours et leurs aversions, de faire comprendre à leurs petits la noblesse de la franchise, de la charité, le côté dégradant des actes contraires!

REMEDES

SOUFFREZ-VOUS DE HERNIE? — Notre méthode perfectionnée vous procurera soulagement, confort et support. Pas d'élasticité ni de bandage ni de lames d'acier. Ecrivez à **SMITH MANUFACTURING CO.**, Dépt 200, Preston, Ont.

FEMMES — insomnie, nervosité, perte d'appétit, périodes douloureuses et irrégulières peuvent obtenir un meilleur traitement avec le forique W O K en tablettes de Vanderhoof pour femmes et filles, \$1.04 la boîte ou 10 cents pour un échantillon. **Vanderhoof & Co. Ltd.**, Casier 247, Dépt. 71—C4, Windsor, Ontario.

HEMORROIDES — Avez-vous les hémorroides? Si oui, pourquoi ne pas vous soulager de cette souffrance en essayant le remède Vanderhoof pour les hémorroides? Une boîte de 24 suppositoires pour \$1.00 ou 10 cents pour un échantillon. **VANDERHOOF & CO. LTD.**, Casier 247, Dépt 71—C6, Windsor, Ontario.

PRISES FIDARD — Nouvelle et merveilleuse préparation contre la maladie du touffle des chevaux. Quelle que soit la gravité ou l'ancienneté du cas, satisfaction garantie. Par poste, \$1. Important de spécifier approximativement l'âge et le poids de votre cheval. Adressez-vous à **Thé-La GIRARD**, spécialiste des voies respiratoires, St-Félicien, comté Roberval, Québec.

TERRES A VENDRE

2 BONNES TERRES FRANCHES, bien TERRE A VENDRE A ST-BONAVENTURE, 115 arpents, bien bâtie, 12 arpents en bois de chauffage, avec ou sans roulant. Conditions faciles. Prêt agricole. S'adresser à: **ARTHUR LABONTE**, St-Bonaventure, Cité d'Yamaska, P.Q.

BONNE TERRE A FOIN, grain, jardinage, 170 arpents, en culture, bien bâtie, voisine de l'école, avec ou sans roulant, raison de la vente: santé. Conditions faciles. **ARTHUR DANSEAU**, Varennes, P.Q.

TABLETTES TOUSSINES POUR LES CHEVAUX

Contre: Toux, Gorge, bronchite et Souffle. Excellentes aussi pour donner l'appétit, renforcer, purifier le sang et faire muer. Elles débarrassent aussi des vers. Pourquoi vous exposer à perdre votre cheval pour la modique somme de 50c? Une bouteille de Toussines prise le printemps et à l'automne assure la santé de votre cheval. Expédiez FRANCO sur réception du prix \$0.50 la bouteille. En vente aussi à Québec. **Dr Jos. COMTOIS**, St-Barthélemy, P. Q.

VENDEURS DEMANDES

A QUI LA CHANCE? Bon territoire avec clientèle à couvrir à temps libre. Succès assuré à travailler ambitieux. 200 nécessités courantes à prix modiques. Qualité garantie. Avantages nombreux pour bâtir un commerce durable. Grosse saison en marche. Détails et catalogue illustré Gratia sans obligation. **FAMILEX**, 1600, Delorimier, Montréal.

Aussi les parents doivent-ils mettre tout en œuvre pour inculquer au plus tôt ces principes de conduite. Il ne s'agit pas de les imposer brutalement, mais d'amener les enfants à les accepter joyeusement, de les habituer à se soumettre aux ordres donnés parce que ces ordres sont raisonnables. Bien des parents objecteront que l'enfant, jusqu'à un certain âge, ne se raisonne pas car il ne comprend pas. L'enfant ne comprend pas tout, il ne voit pas la portée extrême d'un commandement, mais les explications qu'on lui donne lui fournissent des raisons d'obéir et il se soumet alors avec beaucoup plus de spontanéité. L'important c'est de l'aider à acquiescer des habitudes que plus tard il n'aura qu'à poursuivre pour bien accomplir son beau métier d'homme. A cet effet, la mère utilisera surtout cet important levier de commande: la présence de Dieu. Qu'elle insiste sur cette présence afin que l'enfant sache bien que de son réveil à son coucher, Dieu le voit et veille sur lui. Enveloppé de cette présence, l'enfant sera plus franc, plus ouvert, plus généreux, il se livrera avec une confiance plus filiale à la direction qu'on lui donne, et il grandira en âge et en sagesse.

Guillaume LAVALLEE, o.f.m.

LES EXPLOITS MIROBOLANTS DE TIT RIT LE CHETIF PAR Eddy Prevost



La REVUE des MARCHÉS AGRICOLES

LA COOPERATIVE FEDEREE DE QUEBEC

PRIX DE REMISE

Animaux vivants —

Lundi, le 2 oct.
1944

A la Coopérative canadienne du Bétail, 316, rue Bridge, Montréal.

Porcs	Agneaux du printemps	Taures
A—17.65; B1—17.25; B2 et B3—17.00; C—16.00; D—15.75; Légers—15.75; Lourds—15.75; Extra-lourds—14.75 (196-215 lbs); Extra-lourds—13.00 (216 et plus); blesés—à leur valeur; truies—12.50.	Bon 11.00—11.50 Bélier 9.00—10.00 Maigres et communs—Pas d'offre	Choix (type à boucherie) 9.00—9.50 Bonnes 8.25—8.75 Moyennes 7.00—7.50 Communes 5.00—6.00
Verrats châtrés: 8.50	Moutons PAS DE DEMANDES	Taureaux Choix (type à boucherie) 9.00—9.50 Bonnes 8.25—8.75 Moyennes 7.00—7.50 Communes 4.50—5.00
Les octrois du gouvernement fédéral au montant de \$3 sur les A et de \$2 sur les B1 sont payés par mandats attachés aux certificats de classification.	Vaches Choix (type à boucherie) 8.00—8.50 Bonnes 7.50—8.00 Moyennes 6.50—7.00 Communes 5.00—5.50 Très communes 3.50—5.00	Bouvillons Choix 12.00—12.25 Bons 11.00—11.50 Moyens 9.00—10.50 Communs 7.00—8.00 Maigres et légers 6.00—6.50
Veaux de lait Choix 13.50—14.00 Bons 12.00—13.00 Moyens 11.00—12.00 Communs 8.00—9.00 D'herbe 4.00—6.00		

Autres produits —

Semaine finissant le 30 sept. 1944
A Montréal, 130, est rue St-Paul.

Sur les prix, plus bas mentionnés nous retenons une commission de 5% aux coopératives affiliées et 8% aux expéditeurs individuels.

Poulets vivants "à griller" "Gris"
A—2½ lbs à 2¾ lbs 21c
B—2 lbs jusqu'à 2½ 19½c
C—Moins de 2 lbs 17½c

Poulets vivants "à griller" "Rouges et blancs"
A—2½ lbs à 2¾ lbs 21c
B—2 lbs jusqu'à 2½ 19½c
C—Moins de 2 lbs 17½c

Poulets vivants à rôtir "Rouges et blancs"
A—6 lbs et plus 21¼c
B—6 lbs et plus 19¾c
C—6 lbs et plus 18¼c

Poulets vivants à rôtir "Gris"
A—6 lbs et plus 21¼c
B—6 lbs et plus 19¾c
C—6 lbs et plus 18¼c

N.B.—Les oiseaux de pesantier moindre et de mauvaise qualité qui n'entrent pas dans ces catégories indiquées seront payés aux prix qu'il nous sera possible d'obtenir.

Poulets abattus (Engraisés au lait)	Poules abattues	Poules abattues sélectionnées
Spécial 30c A— 29c B— 27c	A— 24c B— 22c C— 20c	A—5 lbs et plus 24c A—4 lbs à 5 lbs 22c B—4 lbs à 5 lbs 20c B—5 lbs et plus 22c B—3 lbs à 4 lbs 18c C—4 lbs à 5 lbs 14c C—5 lbs et plus 16c C—3 lbs à 4 lbs 12c
Poulets abattus (sélectionnés) Spécial 29c A— 28c B— 27c C— 23c	Oies abattues "Avec la tête et les pattes" A— 26c B— 24c C— 19c	Jeunes dindes abattues A— 37c B— 35c C— 32c
Poules abattues A— 24c B— 22c C— 20c	Oeufs A—(Gros) 40c A—(Moyens) 37½c B— 30c A—(Poulette) 25c C— 20c	Coqs vivants Moins de 5 lbs 10c
Veaux abattus (Engraisés au lait) A— 26c B— 24c C— 19c	Veaux abattus (Engraisés au lait) Bons 15c Moyens 13c Communs 12c	

Semaine finissant le 30 sept. 1944
A Québec, 38-40, Marché Champlain

Sur les prix plus bas mentionnés, nous retenons une commission de 5% aux Coopératives affiliées et de 8% aux expéditeurs individuels

Oeufs
A—(Gros) 38c
A—(Moyen) 36c
B— 28½c
A—(Poulettes) 26½c
C— 18½c

Veaux abattus (Engraisés au lait)
Bons—90 lbs et plus 20c
Moyens 18c
Communs 10c à 12c

Agneaux reçus vivants et payés abattus
Bons—30 lbs et plus 20c

Agneaux reçus abattus

Poules abattues	Poulets abattus sélectionnés
A—5 lbs et plus 24c A—4 lbs à 5 lbs 22c B—4 lbs à 5 lbs 20c B—5 lbs et plus 22c B—3 lbs à 4 lbs 18c C—4 lbs à 5 lbs 14c C—5 lbs et plus 16c C—3 lbs à 4 lbs 12c	A—5 lbs et plus 30c A—4 lbs à 5 lbs 29c B—5 lbs et plus 28c B—4 lbs à 5 lbs 27c C—5 lbs et plus 22c C—4 lbs à 5 lbs 20c
Poulets abattus (Engraisés au lait) A—5 lbs et plus 32c A—4 lbs à 5 lbs 31c B—5 lbs et plus 30c B—4 lbs à 5 lbs 29c	(A griller) A— 29c B— 27c C— 22c
Dindes abattues (Vieilles femelles) A— 33c B— 31c C— 27c	Jeunes dindes abattues A— 40c B— 38c C— 35c

Beurre et fromage

PRIX DE REMISE — MONTREAL et
SUCCURSALE DE QUEBEC

BEURRE FRAIS

Semaine finissant le 25 septembre 1944 inclusivement

No 1 pasteurisé 34 11/16c
No 2 pasteurisé 33 11/16c
No 3 pasteurisé 32 11/16c

FROMAGE BLANC

Semaine finissant le 26 septembre 1944 inclusivement

No 1 20c
No 2 19½c
No 3 19c

F.A.B. Point d'expédition de la fabrique.

N.B.—Ces prix sont nets, les frais de vente et d'entreposage ayant été déduits.

Commentaires

BEURRE

La semaine dernière, le ton de ce marché a été plus tranquille et les prix ont quelque peu fléchi.

Lund matin, le 2 octobre 1944, le beurre No 1 pasteurisé, au gros était coté à 35c la livre.

FROMAGE

En vertu du contrat intervenu entre la Grande-Bretagne et le gouvernement canadien, le fromage fabriqué le ou après le 25 juin 1944, doit être livré à l'Office des Produits Laitiers.

Le prix de remise aux producteurs pour le fromage No 1, est fixé à 20c la livre. f.a.b. point d'expédition de la fabrique.

VOLAILLES VIVANTES:

Poules

Les arrivages sont abondants. La distribution est régulière et les prix sont stationnaires.

Poulets à rôtir

Les arrivages sont toujours considérables et de qualité médiocre. Une amélioration dans la demande a cependant permis de maintenir les prix stationnaires.

Afin d'éviter une baisse plus prononcée des prix il est très urgent de n'expédier que des oiseaux pesant quatre livres et plus.

Poulets à griller

Les arrivages sont modérés. La demande est bonne et les prix sont stables.

VOLAILLES ABATTUES:

Poules, poulets, dindes

Les "stocks" disponibles suffisent amplement aux besoins. La demande est limitée et les prix sont stationnaires.

OEUFs: Montréal et Québec.

Les arrivages sont abondants. L'offre excède les besoins domestiques et nous avons à signaler une autre baisse de prix sur presque toutes les différentes catégories.

VEAUX ABATTUS: Montréal et Québec.

Bonne demande et prix fermes.

PORCS LIVRES ABATTUS: Montréal et Québec.

Marché stable et prix soutenus

LA COOPERATIVE FEDEREE DE QUEBEC

Par: J.-E. LUSSIER

Porcs livrés abattus (QUEBEC)

Pesantier de 190 à 140 lbs 17c — Prix net
PORCS LIVRES VIVANTS: Classification établie après l'abattage.
Pesantier chaude 17½c — Prix net

A—140 à 170 lbs 17.65c
B—135 à 175 lbs 17.25c
B—125 à 134 lbs 17c
B—176 à 185 lbs 17c
C—120 à 185 lbs 16c
D—120 à 185 lbs 15.75c
(Ces prix sont nets)
Légers—119 lbs et moins 15.75c
Lourds—186 à 195 lbs 15.75c
Extra—196 à 215 lbs 14.75c
Lourds—216 lbs et plus 12c
Truies 10 à 11c
Verrats 07c

Plus une prime fédérale de \$3.00 sur les "A" et \$2.00 sur les "B-1"

Les conditions de l'agriculture en France

Le secrétaire de l'Association des chevaux percherons au Canada, M. Hardy E. Salter, rapportait, dans l'éditorial du "Weekly Market News" de Winnipeg du 21 septembre, certains renseignements qu'il avait reçus d'un soldat canadien, fils de l'un de nos bons éleveurs de percherons, sur les conditions de l'agriculture en France.

Comme nous pensons que le sujet devrait intéresser les producteurs canadiens nous prenons la liberté de traduire pour eux l'article de M. Hardy E. Salter.

D'après l'information qu'il a reçue, "les Allemands n'auraient pas désorganisé la vie du paysan français ni les activités agricoles autant que d'autres industries de ce pays. Il y aurait, paraît-il, suffisamment de gros chevaux de trait sur les fermes de France et l'élevage du percheron pur sang se serait poursuivi durant les quatre dernières années comme avant la guerre. En général, les cultivateurs se servent de gros chevaux lourds et la plupart des percherons qui travaillent sur les fermes pèsent plus d'une tonne. Ce sont des chevaux massifs et d'excellente conformation".

Il déclare que "le peuple français en général et les cultivateurs en particulier paraissent avoir été bien nourris durant l'occupation allemande. Très peu (surtout parmi la classe agricole) semblent avoir été sous-alimentés ou avoir manqué complètement de subsistance.

"Les fermes en général sont bien garnies de chevaux, de bovins, de porcs, et de volaille; et les agriculteurs ont gardé suffisamment de leurs produits. Une grande partie de leurs produits ont été expédiés en Allemagne avant l'invasion, mais depuis l'invasion, et à cause de l'avance rapide des armées alliées, les Allemands n'ont pas eu le temps de détruire ou de s'accaparer des animaux de France.

"Conséquemment, les troupes canadiennes ont trouvé les fermes de France bien équipées et renfermant presque autant d'animaux qu'il y en avait lorsque la guerre s'est déclarée. D'après les observations de ce soldat canadien, le peuple de France aurait moins souffert que celui des Iles Britanniques.

Les Français paraissent avoir eu assez d'aliments, probablement parce qu'ils ont su soustraire beaucoup de produits de la surveillance allemande. Le peuple d'Angleterre, d'autre part, semble avoir fait contribuer tous ses produits à l'effort de guerre.

"Pour le producteur français, il s'agissait de priver l'ennemi de tout ce qu'il était capable de lui cacher et comme il ne pouvait pas expédier ailleurs le surplus de sa production, il devait donc l'utiliser lui-même et en tirer le meilleur parti possible.

"Néanmoins, plusieurs millions de Français situés en dehors des régions rurales, ont grandement souffert de la faim, tout comme les populations des autres parties occupées de l'Europe.

"Le paysan français aurait été heureux de partager ses produits avec tous ces affamés, s'il l'avait pu".

Entretiens, il est bon de rappeler à ceux qui s'imaginent que l'agriculture a été complètement ruinée par les Allemands, dans les pays qu'ils ont occupés en Europe, qu'il peut en être bien autrement si l'on en juge, d'après les observations que ce soldat canadien a fournies à M. Hardy E. Salter, et que si l'Allemagne a soutiré tous les produits dont elle pouvait s'accaparer dans ces pays, cela ne veut pas dire qu'elle a saboté toute leur organisation agricole et que des pays comme la France et le Danemark pourront reprendre leur production agricole sur une base normale après la guerre, plus vite qu'on n'est porté à le croire. Et si tel est le cas, cela aura des répercussions en ce qui concerne les produits agricoles.

J.-E. BISSON, agronome,
Gérant de la Coopérative canadienne
du Bétail de Québec, Limitée.

Les prix des légumes à Montréal

Tels que donnés par le Service provincial
de l'Horticulture, le 2 octobre 1944.

POMMES: McIntosh: No 1, \$2.25 à \$2.50 le minot; Domestiques: \$1.25 à \$1.50; Wealty & Alexandre No 1: \$1.60 à \$1.75; Domestiques: 75c à \$1.00;
Au baril: McIntosh No 1: \$6.00 à \$6.50; Domestiques: \$3.75 à \$4.00; Domestiques: \$1.75 à \$3.00; Wealty: \$4.00 à \$4.50.
PATATES: No 1: \$1.00 à \$1.20 le sac de 75 lbs; No 2: 80c à 90c.
BLE D'INDE: 20c à 25c la douzaine.
BETTERAVES: 25c la doz. de paquets; 60c à 65c par 50 livres.
CAROTTES: 30c à 35c la douzaine de paquets; lavées: \$1.25 par 50 livres; non-lavées: \$1.00 par 50 livres.
CELERI: Gros: \$1.00 à \$1.25 la douzaine de paquets; moyen: 50c à 75c la douzaine de paquets; petit: 35c à 40c la douzaine de paquets; coeurs: 75c à \$1.00 la douzaine de paquets.
CHOUX: 40c à 50c la douzaine; Rouges et Savoy: 60c à 75c la douzaine; Chinois: 75c à \$1.00 la douzaine.
CHOUX-FLEURS: Gros: \$2.00 à \$2.25 la douzaine; moyens: \$1.00 à \$1.50 la douzaine.
BRUXELLES: \$7.00 le cageot de 32 pintes.
POIREAUX: 25c à 35c la douzaine.
CONCOMBRES: 20c à 25c la douzaine.
EPINARDS: 50c à 75c le minot.
CITROUILLES: Grosses: \$2.00 à \$2.50 la douzaine; moyennes: \$1.00 à \$1.50 la douzaine.
LAITUE: \$1.00 à \$1.25 pour 27 à 36 pommes.
PANAI: \$1.50 à \$1.75 le minot.
NAVETS: 75c à 90c pour 50 livres.
OIGNONS: Rouges: \$1.50 à \$1.75 pour 50 livres; jaunes: \$1.25 à \$1.50 pour 50 livres; No 2: \$1.25 pour 50 livres.
PIMENTS: Vert doux: \$1.00 le minot; Rouges forts: 50c à 60c le panier de 6 pintes.
RADIS: 20c à 25c la douzaine de paquets.
PERSIL: 25c à 30c la douzaine.
TOMATES: Rouges: 50c à 60c la boîte; Bijou: 75c à \$1.00 la boîte; Roses d'automne: \$1.50 la boîte; Jaune: \$1.25 la boîte.
TOMATES DE SERRE: \$1.00 à \$1.25 pour 10 livres.
AUBERGINES: Grosses: \$1.00 à \$1.50 la douzaine; Moyennes: 75c à 90c la douzaine.

La production porcine commence à diminuer

Le dernier recensement du nombre de porcs qui se trouvait sur les fermes au 1er juin 1944 révèle que la production porcine a commencé à diminuer au Canada. A cette date, il y avait sur les fermes canadiennes 7,740,880 porcs soit 5 p.c. de moins qu'au 1er juin 1943; et le nombre de truies qui doivent mettre bas à l'automne 1944 a diminué de 32 p.c. Cette diminution relativement faible au 1er juin 1944, dit un rapport, ne fera probablement aucune différence dans les envois aux marchés car un pourcentage plus élevé de ventes totales de porcs est entré dans les voies commerciales de 1944 pour profiter des primes payées sur la qualité par le Gouvernement.

Toutefois, il est probable, dit encore le rapport, que les envois aux marchés dans le 1er mois de 1945 de porcs nés en automne seront bien inférieurs aux envois des premiers mois de 1944. La population porcine des fermes a été maintenue ou augmentée dans les cinq provinces de l'Est et dans la Colombie Canadienne, mais elle a diminué dans chacune des provinces des Prairies. Les provinces des Prairies signalent également une grosse diminution dans le nombre de truies qui doivent mettre bas. La production de porcs en hiver a augmenté rapidement dans les provinces des Prairies pendant les premières années de la guerre, pour subvenir à la demande croissante de lard, mais il semble que les cultivateurs de cette région abandonnent graduellement cette branche de l'élevage.

La conservation de la cire d'abeilles

La conservation de la cire d'abeille est utile pour la poursuite de la guerre. La cire d'abeilles joue un rôle important dans le conflit et les apiculteurs peuvent aider l'effort de guerre du Canada en ne laissant perdre aucune partie de cette cire. La cire d'abeilles peut se mélanger avec des huiles et des graisses et elle entre ainsi dans la fabrication des onguents et du cérat pour les blessés. Ce cérat est une fabrication pharmaceutique pour l'usage externe. Sa consistance est entre celle d'un onguent et d'un emplâtre; on peut étendre sur une toile sans employer de chaleur, mais il ne fond pas quand il est appliqué sur la peau. La cire d'abeilles est encore employée pour faire des moules, pour le modelage de profils et de cartes d'instruction pour la guerre, pour la fabrication de bougies, comme source possible de lumière quand toutes les autres sources font défaut et pour bien d'autres choses.

On recommande aux apiculteurs de recueillir toutes les bribes de cire d'abeille, tous les petits morceaux qui s'accumulent pendant l'été, les opercules, les rayons enlevés des hausses, les grattes des autres outils de la ruche. Avant d'envoyer la cire d'abeilles dans les voies ordinaires du commerce, on la clarifie en la faisant fondre.

Glace pour le lait frais

Dans le refroidissement du lait sur la ferme, on estime qu'il faut environ 30 livres de glace pour chaque bidon de 8 gallons, dans une cuve bien calorifugée, c'est-à-dire à l'épreuve de la chaleur, une cuve non calorifugée en exige à peu près deux fois plus. Si l'on suppose que la glace est nécessaire pour le refroidissement entre le 15 mai et le 15 novembre, une production moyenne de 400 livres de lait par jour exigerait environ 150 livres de glace par jour dans une cuve calorifugée.

Façons culturelles Evitez toute perte de lait

Les façons culturelles d'automne sont très utiles pour combattre les mauvaises herbes annuelles et vivaces. Sans doute elles ne feront pas germer toutes les graines de ces mauvaises herbes, mais un grand nombre de graines de folle avoine, de moutarde, de tabouret et d'autres mauvaises herbes se mettront à pousser et elles seront ainsi détruites par les froids de l'hiver ou par les scarifications ou hersages de fin d'automne et de commencement de printemps.

A travers le...

(Suite de la page 5)

produits naturels tels que le lait et la viande. Ces terres marécageuses sont aussi les plus riches de l'Est canadien. Si elles étaient bien protégées et améliorées par des aboiteaux, du drainage, des engrais phosphatés peu calcaires, l'on obtiendrait des rendements formidables.

Actuellement, des reconnaissances sont en cours pour la récupération de 100,000 acres de ces terres. Les travaux de restauration déjà commencés. C'est là un grand projet agricole d'après-guerre, auquel sont intéressés les cultivateurs de sept comtés. Le travail consistera d'abord à réparer les digues ou aboiteaux, afin d'empêcher l'inondation de ruiner davantage les récoltes et de briser complètement les constructions déjà partiellement avariées. L'on fera, en outre des expériences sur les machines susceptibles de simplifier la construction de ces digues et de favoriser l'installation du drainage souterrain, car ces terres sont très lourdes, humides et froides. L'on fera ensuite des études agronomiques en vue de connaître les meilleurs systèmes de culture à encourager sur ces terres ou de trouver le mode culturel le plus rémunérateur et le plus convenable aux conditions particulières de ces vastes terrains. Il s'agit de combiner l'exploitation économique des marais en rapport avec les régions élevées qui se trouvent sur une même propriété. La Station expérimentale de Nappan est le centre des activités portant sur la récupération de ces terres. D'intéressantes expériences ont été conduites à cet endroit. D'ailleurs le régisseur de cette institution est le président du comité des aviseurs techniques qui dirige ces travaux.

Diverses industries

L'industrie minière en Nouvelle-Ecosse rapporte à peu près 36 millions de revenus chaque année. Tout d'abord, à Sydney, se trouve le plus fort centre de production d'acier du Canada soit près de 2.3 de million de tonnes. La production annuelle de charbon dépasse les 7 millions de tonnes. A part ces deux importants minéraux et leurs sous-produits d'ailleurs, l'on exploite des dépôts de manganèse, d'antimoine, de cuivre, de zinc et nombre d'autres. Cette province possède 52

Les chaleurs qui ont sévi dans l'est du Canada ont causé une telle diminution dans la production du lait et une telle augmentation dans la consommation du lait frais, que le Dr G.-S. Barton, président de la Commission agricole des vivres prévoit qu'il sera difficile de fournir à la Grande-Bretagne les 125 millions de fromage que nous nous sommes engagés à lui fournir avant le 31 mars 1945. L'Office des vivres dit le docteur Barton ne se propose pas de demander au public en général de cesser de consommer du lait qui peut être essentiel pour la nutrition, mais il supplie tous les consommateurs d'éviter toute perte possible de lait et de ne jamais en acheter plus qu'il n'en faut. Si ces précautions sont prises, nous arriverons peut-être à augmenter la production fromagère et à maintenir la ration de fromage pour le public anglais et les forces combattantes canadiennes.

dépôts de gypse couvrant une superficie de 627 milles carrés. Les produits sont en grande partie exportés aux Etats-Unis par voie maritime.

La Nouvelle-Ecosse a 10 millions d'acres en forêt. La rapidité de croissance de ses essences forestières est insurpassée en raison de la forte humidité venant des mers qui entourent les régions forestières. La production moyenne est d'environ 600 millions de pieds de bois de construction préparés dans 500 petits moulins. Il y a également quelques moulins à papier. En ces dernières années, on a produit du "plywood" de bouleau jaune qui est très répandu en cette province.

La pêche est aussi une grande industrie particulière à cette province en raison de la proximité des mers. La principale spécialité est celle du poisson frais. Elle produit aussi du poisson gelé ou fumé du homard qui, à lui seul représente 16 millions de livres de poisson. On se sert pour cette pêche de plus de 7,000 petits bateaux. Il y a enfin les spécialités de transformation de sous-produits surtout utilisés dans la provende, tels que la farine de poisson et l'huile de foie de morue. Cette dernière production représentait, en 1941, 350,000 gallons exportés dans les autres provinces canadiennes.

Ces industries sont rattachées à l'agriculture, en ce sens que bon nombre de ruraux s'occupent aussi de la pêche ou encore vont travailler dans les industries minières ou forestières durant les saisons mortes. Déjà des enquêtes économiques et des organisations coopératives fort intéressantes ont été mises sur pied dans diverses régions de cette province par l'Université d'Antigonish et le Service fédéral de l'Economie rurale, en vue de procurer des conditions de vie plus acceptables à la population. Cette initiative nous fournit un bel exemple.

La science agricole...

à la portée de votre intelligence
et de votre bourse

Série complète des Cours à
domicile de l'U.C.C.

	l'exemplaire
1935-36.—La zootechnie générale	15 cents
1936-37.—L'aviculture, l'horticulture, l'apiculture	15 "
1937-38.—Notions d'économie rurale	15 "
1938-39.—Notions élémentaires de comptabilité agricole	15 "
1939-40.—Notions élémentaires de coopération agricole	25 "
1940-41.—Le syndicalisme agricole	25 "
1941-42.—Notions élémentaires d'économie politique et sociale	25 "
1942-43.—Les plantes industrielles	25 "

SERVICE DE LIBRAIRIE DE L'U.C.C.
515, AVENUE VIGER — MONTREAL

LE BÛCHERON

Fructueux congrès des bûcherons de l'Abitibi

A La Sarre le 19 septembre. — Plus de 350 bûcherons. — Plusieurs membres du clergé y assistent. — M. Joseph Laliberté préside. — M. Samuel Audette adresse la parole.

M. Samuel Audette, président diocésain de l'Abitibi, avait convoqué, dans cette même page, un congrès de bûcherons pour le 19 septembre dernier à La Sarre. Les bûcherons du nord-ouest québécois ont magnifiquement répondu à l'appel de M. Audette; plus de 350 se sont rendus à La Sarre. Nous en avons même rencontré qui avaient fait plusieurs milles en bicyclette; il y avait même quelques congressistes de St-Mathieu, près d'Amos, qui avaient fait cinq milles à pieds à bonne heure le matin pour rejoindre le camion qui devait les transporter au lieu du congrès. Nous sommes heureux de féliciter publiquement ces hommes, car, non seulement ils donnent l'exemple, mais ils prouvent qu'ils ont confiance dans leur association professionnelle et dans les chefs qui la dirige. C'est avec des gens de cette trempe que l'on peut bâtir une association puissante et durable.

Il n'y avait pas de conférence à ce congrès; les conférenciers étaient les bûcherons eux-mêmes. Et sans vouloir les flatter dans le sens du poil, on peut dire qu'ils s'en sont tirés avec brio. Ils ont dit ce qu'ils pensent et ils pensent bien. De façon générale, les idées sont assez justes et le président n'a aucune difficulté à empêcher les improvisateurs de s'écarter du sujet en discussion.

M. Joseph Laliberté, agronome-colon de Roquemare, présidait l'assemblée et dirigeait la discussion. M. Odilon Boutin, président du chantier coopératif de Roquemare, résumait les idées émises par les congressistes.

Le problème moral

D'abord, M. Laliberté posa la question suivante: Existe-t-il un problème moral chez le bûcheron? La réponse fut unanime: oui. Nous pouvons en voir les manifestations par les jurons, les blasphèmes, les histoires et les chansons obscènes, les jeux d'argent, les discours contre le clergé et la religion, par le défi à l'autorité, etc.

D'après les congressistes, les causes de ce désordre moral sont les suivantes:

- 1.—Les contracteurs ne s'occupent pas suffisamment de faire observer les lois civiles concernant les blasphèmes et les jeux d'argent.
- 2.—Les contracteurs, en général, n'ont pas assez conscience de la responsabilité morale qu'ils ont envers leurs employés.
- 3.—Les ministres du culte ne sont pas assez nombreux dans les chantiers.
- 4.—Les bûcherons honnêtes et vraiment chrétiens, quoique en majorité, semblent craindre d'imposer une certaine

discipline à leurs compagnons de travail.

Voici les remèdes suggérés:

- 1.—L'éducation des contracteurs.
- 2.—La formation de groupes paroissiaux de bûcherons qui exigeraient que les lois civiles et morales soient observées. Ils pourraient s'efforcer de déclancher un mouvement d'ensemble pour assainir les conversations, les jeux d'argent et les amusements. Ils pourraient également exercer des pressions sur les contracteurs pour les forcer à mettre à la raison ceux qui pèchent contre l'ordre moral.

Le problème social

Ensuite, la discussion porta sur les relations entre les employeurs et les employés. Les bûcherons revendiquent leurs droits à un juste salaire, à des conditions de travail humaines et convenables, et au respect de leur dignité d'hommes et de leurs convictions religieuses. Ils conviennent que l'employé doit fournir un travail consciencieux, respecter la parole donnée ou le contrat signé, respecter également l'autorité du patron qu'il a librement acceptée et s'abstenir de toute propagande pernicieuse contre son employeur.

A l'heure actuelle, les bûcherons admettent qu'ils ne voient dans l'employeur qu'un exploiteur, un "trustard", un "écrémateur" de forces musculaires et un adversaire qui vit de leurs sueurs qu'il faut combattre et critiquer. Pour la plupart des bûcherons, le "boss" n'est pas une partie essentielle du contrat de travail avec laquelle on doit se comprendre et s'entendre. Nous ne sommes pas prêts à dire qu'ils ont tort, car si l'on en juge par les faits rapportés au cours de ce congrès, il y a décidément des humains qui oublient que le bûcheron est encore un homme. Par contre, les bûcherons nous ont dit qu'il y a des compagnies qui font tout leur possible pour rendre plus agréable la vie en forêt; il nous fait plaisir d'en faire mention. Plusieurs bûcherons ont demandé que les compagnies forestières ou les contracteurs prennent les moyens qui s'imposent pour favoriser un meilleur exercice de la religion.

Remède proposé

Le remède proposé par l'assemblée est une association professionnelle bien organisée qui ferait l'éducation du bûcheron sur ses devoirs envers son employeur et qui servirait d'intermédiaire entre l'employeur et l'employé pour stipuler et s'entendre sur le salaire et les conditions de travail. Les employeurs devraient reconnaître l'association professionnelle et lui

accorder leur pleine et entière collaboration. Ainsi, tous les intérêts y gagneraient et l'on verrait disparaître du même coup bien des causes de désordre et de mécontentement.

Le salaire

Pour ce qui est du salaire, les bûcherons prétendent que le travail dans la forêt est mal réparti et que cette mauvaise répartition entraîne une mauvaise distribution des salaires. Il arrive souvent, par exemple, que les beaux morceaux de bois à couper sont donnés aux hommes entraînés et expérimentés ou aux amis et parents des contracteurs ou contre-maitres. Le bûcheron inexpérimenté ou nouvellement arrivé dans le chantier, se voit presque toujours confier un travail difficile et peu rémunérateur. Il y a aussi la question du travail "à la job". Plusieurs bûcherons ont affirmé qu'ils ont fait tort au métier en acceptant de telles conditions de travail. Ils ont ruiné leur santé, ils se sont "brûlés" à la hache pour pouvoir grossir leurs émoluments. Au bout de quelques années, ils étaient des hommes usés et finis, difficilement capables de fournir un bon rendement moyen. Le traitement de ceux qui travaillent à salaire est trop bas et force presque tous les hommes à travailler à forfait. Avec ce système, les gros travailleurs font de gros salaires et se ruinent; les moins bons se font de petits salaires et ne travaillent pas fort. Il arrive aussi parfois que ceux qui veulent trop abattre de besogne en font une moins bonne. Nous ne sommes pas un spécialiste, mais nous essayons de transmettre aussi fidèlement que possible ce qui semble être l'idée générale des bons bûcherons qui ont pris la parole à ce congrès. Plusieurs ont demandé un salaire uniforme et assez élevé pour satisfaire les bons travailleurs et pour encourager les autres à faire mieux.

Les chantiers coopératifs

La discussion porta ensuite sur les chantiers coopératifs. Cette méthode a été proposée afin d'éliminer le nombre d'intermédiaires entre la compagnie et les bûcherons. M. Boutin a donné les résultats obtenus à Roquemare et plusieurs congressistes ont semblé intéressés. On a aussi proposé que les bûcherons s'entendent avec les contracteurs pour une certaine participation aux bénéfices et pour une meilleure répartition du travail.

M. Samuel Audette, président diocésain de l'U.C.C. de l'Abitibi, encouragea fortement les bûcherons à étudier leurs problèmes, à tenir des équipes d'étude et à faire partie de leur association professionnelle. Il les félicita d'être venus si nombreux au congrès et pour la façon avec laquelle ils avaient exprimé leurs idées. Pour notre part, nous avons dit aux bûcherons ce qu'était l'Union des Bûcherons et ses réalisations jusqu'à date. Nous avons insisté pour que les bûcherons s'occupent eux-mêmes de leurs propres affaires au moyen de leur Union.

En revenant de La Sarre, nous étions plus que jamais convaincus que l'association professionnelle reste la seule arme efficace pour l'amélioration du sort du bûcheron. Heureusement, elle existe déjà. Nous sommes assurés que les bûcherons de l'Abitibi joindront ses rangs sans tarder et qu'ils réussiront à obtenir les résultats qu'ils en attendent. Mais, le principe est toujours le même: avant de demander des services à l'Union, il faut d'abord lui en fournir les moyens. Bûcherons, c'est là votre tâche.

Louis-PH. POULIN

LE TABAC À CIGARETTES

British Consols

DOUCEUR · QUALITÉ · VALEUR

L'avenir de nos forêts québécoises

Le colonel J. S. Bourque, ministre des Terres et Forêts dans le gouvernement provincial de l'honorable Duplessis, dans une déclaration faite au représentant de la Canadian Forestry Association, a dit que l'avenir de l'industrie forestière du Québec s'annonçait comme devant être des plus brillants et que cette dernière embaucherait un grand nombre de travailleurs au cours de la période d'après-guerre.

Le colonel Bourque a souligné cependant qu'il ne saurait être permis de tolérer les feux de forêt si l'on veut que l'industrie forestière du Québec emploie un grand nombre de forestiers de tout genre. "Le moindre des mauvais feux de forêt, déclara-t-il, place la région dévastée au rang des valeurs mortes pour peut-être cinquante ans. Cette province a besoin de toutes les valeurs disponibles si elle veut développer de nouvelles industries et augmenter le nombre de travailleurs. Bien que la province de Québec ait à sa disposition un service forestier de protection, le meilleur équipement et les meilleurs garde-forestiers sont encore bien secondaires comparativement à la bonne volonté

(Suite à la page 20)

Succès coopératifs à St-Barnabé-nord

Le Syndicat coopératif de St-Barnabé-Nord, cte St-Maurice, exploite une beurrerie. C'est un cas typique de réussite industrielle et commerciale. Fondé en 1937, ce Syndicat compte maintenant 69 actionnaires qui lui ont souscrit et payé \$3,450.00. Le bilan du dernier exercice comporte des chiffres qui révèlent une excellente situation financière: ce Syndicat n'a actuellement pas de dette exigible; par contre, il paye des ristournes à ses membres et possède des réserves importantes.

A la fin de l'année écoulée, l'actif atteignait \$10,403.40, contre un passif de \$7,080.26. Une analyse rétrospective des bilans nous révèle que les profits annuels de cette société, de sa fondation au 2 décembre 1943, atteignent la somme totale de \$6,117.37, qui a été répartie comme suit: \$1,965.71 à titre de réserve générale, \$2,794.23 à titre de ristournes payées ou créditées aux actionnaires, et une balance de \$1,357.43 à redistribuer.

Par ailleurs, l'actif du Syndicat comprend des immeubles dévalorisés qui atteignent cependant la somme de \$6,270.61.

Tous ces chiffres sont de nature à démontrer éloquentement la puissance économique de ce levier indispensable à nos cultivateurs: la coopération.

LA TRAITE DOIT SE FAIRE



MAIS CES MUSCLES TRANSIS ET FATIGUÉS FONT CERTAINEMENT MAL

POUR UN

PROMPT

SOULAGEMENT

TAPOTEZ SIMPLEMENT DU

LINIMENT SLOAN

Les élanements musculaires si douloureux surviennent souvent pendant la mauvaise saison. Le Liniment Sloan soulage rapidement les muscles endoloris. Tapotez simplement du Sloan et sentez sa chaleur pénétrante qui calme la douleur. Le Sloan active la circulation, ce qui aide à soulager plus vite. Ne soyez jamais sans Liniment Sloan. Ayez-en toujours un flacon sous la main pour les cas d'urgence.

Le Liniment Sloan soulage rapidement les foulures, contusions, coups, entorses, névralgies, douleurs musculaires, gelures et rhumes de poitrine.

LINIMENT SLOAN

PONT ROUGE

vous offre ses

FOURNAISES "SUPREME"

et pièces de rechange

REPARATION de vos machines

"JULIEN"

pour le printemps 1945

La CIE J. A. GOSSELIN Ltée

Usines à Drummondville et Pont Rouge

Bureau chef à DRUMMONDVILLE

"Ca, c'est du bon café!"

LE CAFÉ "SALADA"

NOUVEAU-DELICIEUX!